En page 4 : NOTRE CAS DE CONSCIENCE : A-t-on le droit de donner la mort pour abréger les souffrances d'un mourant ?

Paris-presse l'intransigeant

DERNIÈRE COMPLÈTE

8 PAGES

DIMANCHE 8 ET LUNDI 9 JANVIER 1950

7e Année - N° 1.574
Corse et Afrique du Nord : 9 FRANCS.
Espagne : 1 PESETA.
Saint-Lucien-Saint-Julien.

100, RUE DE RICHELIEU - PARIS (2e)
TEL. RIChelieu 81-54 (6 lignes groupées)

PRIX : 8 FRANCS

Adr. télégraphique : PARISPRES-PARIS
Chèque postal : PARIS-4154-31

30 DIVISIONS FRANÇAISES pivot de la défense atlantique

Ligne d'arrêt élastique sur l'Elbe et ligne fixe sur le Rhin

DEAN ACHESON ET LES "DOUZE" ONT SIGNÉ L'ACCORD A WASHINGTON

(De notre envoyé spécial permanent Louis FOY.)

WASHINGTON, 7 janvier (par câble).

LE plan de défense Atlantique a été signé hier, à Washington, par le secrétaire d'Etat Dean Acheson et les douze ambassadeurs des pays membres, dont M. Henri Bonnet pour la France. Ce plan est dirigé essentiellement contre une invasion soviétique en Europe occidentale et fait abstraction de la possibilité d'une nouvelle menace allemande.

Aussitôt qu'il aura été approuvé par M. Truman, ce qui n'est plus qu'une simple formalité, le mécanisme du plan américain entrera en plein fonctionnement et les premiers envois importants d'armes quitteront les U.S.A. dès les premiers jours de février. La France doit recevoir le matériel pour armer ou réarmer neuf divisions, la première année, un porte-avions de 27.000 tonnes, plusieurs escorteurs, du matériel de radar, etc...

Bien que le plan américain ne soit prévu que pour un an seulement, dans l'esprit de l'état-major américain, il s'étendra sur trois ans au moins, si le Congrès l'accepte. Son objectif final est de mettre sur pied une armée française de trente divisions, avec une petite aviation de chasse et d'interception, et une marine compacte et rapide.

Les forces françaises

Bien que les détails du plan, signé hier, après plus de six mois de travail par les experts militaires et les ambassadeurs, soient tenus secrets, nous sommes en mesure de fournir les détails suivants :

● La nouvelle armée française est une force de choc qui devra arrêter l'avance des armées rouges.

● Deux lignes de défense sont prévues à cet effet, une ligne élastique et provisoire sur l'Elbe, une autre ligne « définitive » sur le Rhin, avec possibilité d'utiliser la ligne Maginot pour « fixer » les positions alliées.

● Les armées d'occupation anglo-américaines et celles du Benelux auront le rôle de retarder et d'entraver l'avance adverse, puis seront ensuite incorporées dans la force Atlantique. L'armée légère de l'Allemagne occidentale jouera le même rôle quand elle sera reconstituée, soulageant d'autant le rôle de la France.

● La couverture aérienne sera assurée par les forces anglo-américaines basées en Grande-Bretagne.

● Les marines britannique et américaine, aidées par la marine française, auront pour tâche d'assurer la liberté des voies maritimes entre la Grande-Bretagne et les Etats-unis et le continent par lesquelles arriveront les renforts et le matériel.

● Le commandement en chef sera assumé par un Américain avec l'aide de l'état-major allié.

● Le plan prévoit l'intégration et la standardisation progressive des méthodes d'entraînements techniques, stratégiques, des armes, des munitions, etc...

SUITE PAGE 3.

Pourquoi Comment

La torture est-elle excusable ?

DE toutes les tares issues de la dernière guerre, la plus honteuse est sans doute la pratique courante de la torture et son excuse par une partie de l'opinion publique. Voilà le pesant et ignoble héritage que nous ont légué la Gestapo, les romans d'espionnage trop bien assimilés et le culte du sadisme contemporain. Ce problème est si grave qu'un avocat du barreau de Paris, Me Alec Mellor, en un livre qui a fait sensation (mais dans un milieu intellectuel) a repris le combat de Montaigne, de Voltaire et de Montesquieu contre les tortionnaires, cent soixante-deux ans après l'abolition légale de la torture en France.

L'affaire Achiary

L'AFFAIRE Achiary, qui passionne en ce moment l'Algérie, pose le problème avec netteté.

Qui est Achiary ? Un inspecteur de police devenu commissaire et sous-préfet après avoir rendu des services extrêmement brillants dans la Résistance et le contre-espionnage. Mais on l'accuse aussi d'être un tortionnaire qui aurait fait preuve de la même sauvagerie à l'égard de communistes, en 1941, qu'un peu plus tard, en Afrique du Nord, à l'égard de collaborationnistes et, finalement, en 1945, à l'égard d'émeutiers algériens.

Nous ne nous occuperons pas ici des causes de l'arrestation, puis de la remise en liberté d'Achiary ; il y a là des raisons assez obscures où les intérêts politiques, les amitiés de la Résistance et la raison d'Etat se mêlent ou se contrarient étrangement.

Les partis pris

MAIS nous constatons que les groupements qui ont pris parti dans cette affaire ne se demandent pas du tout si Achiary a torturé, en général, mais quelles peuvent être les victimes. S'agit-il d'adversaires politiques ? Alors il ne peut être question que de « soi-disant sévices ». Avec les amis, la règle de la solidarité joue à fond et il n'y a pas de termes assez forts pour qualifier ces crimes abominables.

Ainsi, en l'année 1950, une certaine opinion publique en arrive à excuser la torture sous sa forme la plus bestiale, si elle est exercée à bon escient. Oui, la baignoire, la magnéto, les brûlures, l'estrapade, les coups de talon sur la figure, les membres brisés ou arrachés bénéficient de l'excuse légitime !

Pas de "bon motif"

IL n'y a pas, il n'y aura jamais d'excuse à la torture, même pour le bon motif.

Si vous avez vu au cinéma le « Retour à la vie », rappelez-vous les aveux de cet agent de la Gestapo pris dans Paris, à la Libération :

« C'était affreux, explique le misérable, ce sang, ces cris... Mais il le fallait, nous devions avoir des renseignements, tout de suite, pour gagner la guerre. Et quand l'homme ne parlait pas, c'était encore plus horrible, il fallait continuer, toujours de plus en plus fort, pour que, du moins, le résultat justifie la torture... »

Ce tortionnaire patriotique nous écœure. Il nous plonge dans cet abîme moral dont le XXe siècle, à sa maturité, nous a donné la révélation.

La torture n'est pas morte

EN 1929, un criminologiste espagnol, Saldana, saluait gravement la disparition « éternelle » de la torture. Comme il était sûr de lui ! Vingt ans plus tard, la Déclaration des Droits de l'Homme a cru devoir préciser, ce qui ne s'était jamais fait : « Nul ne sera soumis à la torture. »

Et il n'est pas possible d'affirmer aujourd'hui que cette règle élémentaire de l'humanité est comprise par tout le monde.

Prochaines délibérations gouvernementales sur la prime de 3.000 francs et le conflit du vin

Par Georges GARREAU

MARDI prochain, les Chambres vont reprendre leurs travaux, conformément aux termes de la Constitution. Mais la réélection de leur bureau et de leurs commissions absorbera toute la semaine et ce n'est pratiquement que le mardi 17 janvier que le travail législatif recommencera.

Cela laisse à M. Georges Bidault un certain répit nécessaire pour réfléchir aux difficultés qui l'attendent.

Toutes sont, directement ou indirectement, liées au problème, plus délicat que jamais, de l'équilibre entre les prix et les salaires.

Le gouvernement espérait aboutir à un accord avec les viticulteurs sur le prix du vin. Celui-ci n'a pu être réalisé hier et, si les négociations ne sont pas rompues, la situation reste tendue. Un comité interministériel devra se pencher à nouveau sur cette question délicate.

Comment empêcher le prix du vin de monter, ce qui serait de bien mauvais signe au moment de la discussion des conventions collectives ? Et si le prix du vin doit s'élever encore — la consommation diminue de nouveau — comment s'opposer plus longtemps au développement d'autres boissons hygiéniques ?

Le problème est délicat. Mais, d'autre part, le grief fait par certains aux viticulteurs de réclamer un prix garanti ne vaut pas cher. Ils demandent simplement le respect d'une politique admise pour le blé et pour la

SUITE PAGE 3.

Selon la presse allemande CONVERSATIONS SECRÈTES AMÉRICANO-SOVIÉTIQUES pour mettre fin à la "guerre froide"

FRANCFORT, 7 janvier (A.P.).

PLUSIEURS journaux d'Allemagne occidentale se font l'écho de bruits selon lesquels des conversations secrètes américano-soviétiques, en vue de mettre fin à la « guerre froide », seraient actuellement en cours au département d'Etat, et certains d'entre eux affirment même que ces conversations, qui aboutiraient à un véritable renversement de la politique américaine à l'égard de la Russie, sont susceptibles de s'achever dans un délai de six à huit semaines.

Il semble que la première allusion à ces conversations a paru dans le journal suisse « Die Tat », de Zurich. Certains journaux affirment que la source des bruits à ce propos doit être recherchée dans les milieux britanniques, tandis que d'autres les font remonter à Rudolf Nadolny, promoteur d'un mouvement pour l'unité allemande qui serait, dit-on, en excellents termes avec les Russes.

Quoi qu'il en soit, nombre de journaux admettent comme un fait avéré que des conversations sont en cours entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, et l'« Allgemeine Zeitung » annonce la chose sans ambages, tout en s'abstenant de citer ses sources.

Les journaux d'Allemagne occidentale écrivent que la démission de M. George Kennan, qui exerçait un rôle de premier ordre dans l'orientation de la politique étrangère américaine, et les propositions de réduction du budget militaire des Etats-Unis, ainsi que de l'aide dans le cadre du plan Marshall, sont des éléments qui permettent de croire à une modification imminente de l'attitude des Etats-Unis à l'égard des Soviets. Les journaux allemands font savoir, en effet, que « M. George Kennan était le principal champion d'une politique de fermeté à l'égard de la Russie », et que « réduire le budget militaire serait une négligence criminelle si cette réduction n'accompagnait pas la mise en œuvre d'un plan destiné à améliorer les relations entre Washington et Moscou ».

"Pas de non-lieu immédiat pour Joas Da Silva Ramos" demandent ses avocats

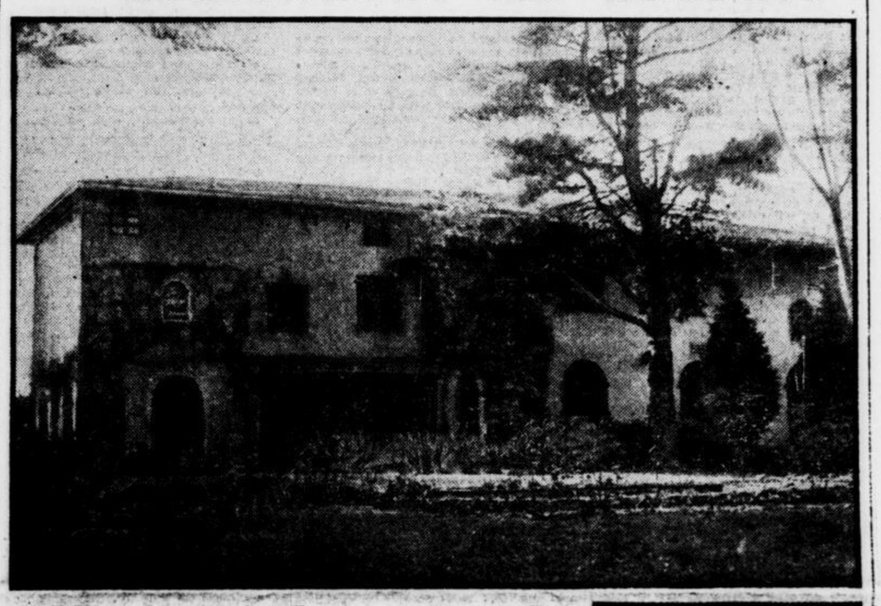

"Nous voulons que la justice admette clairement son innocence"

Le jeune Brésilien serait mis en liberté provisoire mardi

(De notre envoyé spécial Robert FLORET.)

BIARRITZ, 7 janvier.

LEVANT pour la première fois la consigne de silence qu'il s'était imposée depuis son arrivée à Bayonne, M. Laroche, le second mari de la mère de Joas Da Silva, a bien voulu nous recevoir au début de l'après-midi et répondre à un certain nombre de questions :

— Je puis vous affirmer que Joas, pas plus que vous d'ailleurs, ne peut expliquer l'absorption par sa femme des 350 cmc d'alcool retrouvés dans le corps de la jeune femme par les experts toxicologues.

» Très sobre, Monique buvait rarement de l'alcool. Or, des témoins l'ont affirmé, depuis son retour de Cannes, Monique se mit à boire d'une façon vraiment inhabituelle.

» Le trou de trois heures (de 23 heures à 2 heures du matin) qui existe dans leur emploi du temps, au cours de la nuit du 2 au 3 octobre, je n'en ai jamais parlé à Joas.

» Joas a menti, dit-on. Je crois que, gentleman, parfait homme du monde et de plus, passionnément amoureux de sa femme, mon beau-fils a désiré taire aux enquêteurs certains détails ou faits intimes de sa vie privée, qu'il ne désirait pas voir livrer à la curiosité publique.

SUITE PAGE 5

En haut : la villa Faxenda ; en bas : Monique Da Silva.

Le Père la Souris garde son sceptre de roi des camelots

GEORGES CURRIEZ dit le Père la Souris, est décidément sacré le meilleur camelot parisien. Couronné l'an dernier roi des camelots, il a remporté de nouveau, hier soir, le titre pour 1950.

Le Père la Souris est un vieux Parisien, il vend toutes sortes de choses, depuis des supports-chaussettes jusqu'à... des souris.

C'est Bachelier, vendeur numéro 1 de lames de rasoir, qui est arrivé deuxième, tandis que Raymond Reiner dit Raymond la Cravate, s'octroyait la troisième place.

Bilan de la soirée pour les gagnants : 10.000 fr. au premier et 5.000 fr. à chacun des deux autres. De nombreux prix en nature et beaucoup de champagne.

Les deux autres concurrents malheureux, sur les cinq qui avaient été sélectionnés, sont André la Pipe et Miller, dont on connaît les petits animaux en plastique aimantés. Ils ne semblaient d'ailleurs pas si désolés et espèrent bien, l'année prochaine, supplanter le Père la Souris. Quant à celui-ci, il se dit : jamais deux sans trois, et il a le sourire.

LES DÉFENSEURS attaquent l'accusation et contestent les expertises

LES défenseurs de Joas Da Silva Ramos, Mes Maurice Garçon et Michard-Pélissier, attendent pour aujourd'hui même la réponse du juge d'instruction de Bayonne à la demande de mise en liberté provisoire de l'inculpé.

Si l'ordonnance est négative, ils introduiront aussitôt un pourvoi devant la chambre des mises en accusation.

Les deux défenseurs ont été reçus hier par le procureur général de Pau. Ils se sont plaints de la manière dont l'enquête a été menée.

« L'arrestation de Carlos Da Silva, a été décidée nous a dit ce matin Me Michard Pelissier, non pas tant en raison des charges ou prétendues charges réunies contre lui mais parce que, convoqué deux fois par la Sûreté rue Bassano, il ne s'y était pas rendu. Or c'est faux, archi-faux.

M. Courchamps vient encore de nous le confirmer :

« Je ne l'ai jamais convoqué. Quand j'ai eu besoin de lui, je l'ai envoyé chercher une fois par deux inspecteurs, une autre fois par trois.

» Ce procédé n'était par très régulier, mais il en découle que le motif invoqué pour l'arrestation a été inventé de toutes pièces. Par qui ? Nous voulons le savoir. »

Le mystère de l'alcool

Au sujet de la présence d'alcool dans le corps, constatée seulement à la deuxième autopsie et non à la première, Me Michard-Pélissier nous précise :

« L'explication est enfantine. Les experts n'ont pas prélevé 350 grammes d'alcool, mais ils ont fait une déduction basée sur la teneur d'alcool de quelques grammes de matières sanguines ou viscérales. Or, les autopsies ont donné lieu à de multiples triturations et il a suffi, pour fausser les calculs, qu'une pièce anatomique se soit trouvée en rapport, par exemple, avec des lamelles ou un bocal lavé à l'alcool.

Les défenseurs vont entrer en contact avec d'éminents experts, notamment les professeurs Kohn Abrest et Griffon, pour obtenir leur opinion motivée sur les méthodes qui ont été employées par les experts commis dans cette affaire.

Un autre point est contesté par la défense.

« Don Carlos n'a jamais dit, lors de l'enquête, que sa femme avait bu de l'eau de Cologne, mais « à part un fond de bouteille, il n'y avait pas d'autre alcool à la maison que de l'eau de Cologne et de l'eau dentifrice. »

25.000 CHOMEURS DANS LE DEPARTEMENT DE LA SEINE

Au 1er janvier 1950, le nombre des chômeurs était, dans le département de la Seine, 25 243, soit en augmentation de 1.676 sur le mois précédent.

Dans ce chiffre on en compte 15.215 pour Paris et 10 028 pour la banlieue.

LES AMOUREUX de St MARTIN

vous offrent aujourd'hui, en page 5, un imperméable « Caribou » gratuit.

4 FAUSSAIRES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES ne "travaillaient" ...que pour se faire des boutons de manchettes

M. Grelleron, juge d'instruction, a fait écrouer, sous l'inculpation de contrefaçon et altération de monnaies étrangères, Delgado de Salcedo, domicilié 2, rue Jules-Pelletier, à Saint-Cloud, qui prétend avoir, il y a quelques années, appartenu au personnel de l'ambassade d'Espagne à Paris, Léon Carreyn, né à Charleroi (Belgique) en 1905, arrêté à Vals-les-Bains et hospitalisé actuellement salle Cusco à l'Hôtel-Dieu, condamné trois fois pour participation à la fabrication de fausses monnaies, Joannès de Mares, 149, avenue Gambetta, et Baudri, 2, rue du Bouloi.

Les quatre complices avaient acheté un lingot d'or pesant 1 kil. 125. Baudri s'était enfui en emportant 425 grammes du précieux métal.

Un procédé pour reproduire les bijoux d'or

L'appareil avec lequel les faussaires ont fabriqué faux dollars, livres et pièces françaises anciennes a été saisi chez Joannès de Mares, qui prétend avoir découvert un nouveau procédé pour reproduire industriellement n'importe quels bijoux en or ou en argent, de la monnaie ainsi que de la céramique. Il avait pris comme modèles des pièces anciennes d'une collection appartenant à son père.

Les pièces qui ont été retrouvées à son domicile — monnaies des dix-sept et dix-huitième siècles — n'étaient pas destinées à des collectionneurs mais, déclare-t-il, devaient être utilisées par ses amis et lui comme boutons de manchettes.

Joannès de Mares a nié avoir voulu fabriquer de la fausse monnaie. Il a ajouté qu'il avait continué ses travaux, toujours à titre d'essais, sur des pièces de monnaie étrangères, mais que les résultats n'avaient pas été satisfaisants. Il paraît probable, en effet, par les pièces découvertes chez lui, que les imitations obtenues n'auraient jamais permis de les mettre en circulation.

Quant à Delgado De Salcedo, il a déclaré qu'il était entré en relation avec de Mares par l'intermédiaire de Baudri et Carreyn, comme acheteur éventuel de l'appareil, parce que l'invention l'intéressait au point de vue scientifique. Joannès de Mares voulait, en effet, le vendre pour rentrer dans ses frais.

UN PAVILLON DE L'HOPITAL DE DAVENPORT (U.S.A.) EST LA PROIE DES FLAMMES

DIX-NEUF MORTS et de nombreux blessés

DAVENPOROT (IOWA), 7 janvier, (Reut.)— Dix-neuf cadavres de femmes ont déjà été dénombrés et l'on craint que le nombre des morts n'atteigne le double de ce chiffre, à la suite du violent incendie qui a détruit cette nuit le pavillon de psychiatrie de l'hôpital de Davenport (Iowa).

On compte par ailleurs de nombreux blessés.

Parmi les victimes figure une infirmière qui a péri en tentant de sauver ses malades.

Le pavillon hébergeait 65 malades, dont 36 seulement ont réussi à échapper à la mort.

Trois femmes qui s'étaient réfugiées sur le toit du pavillon ont pu être sauvées par les pompiers.

VIOLENT INCENDIE A LONDRES

LONDRES, 7 janvier (A.F.P.). — Trois heures d'efforts ont été nécessaires pour circonscrire l'incendie qui s'est déclaré, ce matin, peu avant l'aube, dans le faubourg de Hackney.

La chaleur de l'incendie se faisait vivement sentir alentour, cependant que vingt-cinq auto-pompes et les pompiers de cinquante-neuf stations s'efforçaient d'abattre l'épais rideau d'étincelles et de fumée qui s'était formé autour du foyer.

Le scandale politico-financier belge

UN PROFESSEUR DE LOUVAIN et un banquier bruxellois arrêtés dans l'affaire des titres

BRUXELLES, 7 janvier (dépêche particulière et A.F.P.).

L'INSTRUCTION du scandale des titres non déclarés, dans laquelle sont inculpés et arrêtés MM. Cardyn et Mallien, respectivement censeur à la Banque Nationale et directeur de la KREDIETBANK, serait sur le point d'être terminée. Les inculpés seraient déférés dans un mois devant le tribunal correctionnel.

Il ne s'agirait, en l'espèce, que d'une première affaire dont les dessous sont loin d'être éclaircis et sur lesquels le parquet observe un mutisme absolu.

D'autre part, le « Peuple », journal socialiste, donne aujourd'hui quelques détails sur la manière dont les faussaires auraient procédé :

« Au cours de la période de bombardement par les V 1, écrit ce journal, un agent de change d'Anvers fut tué. On trouva, dans les décombres de sa maison, un ancien bordereau de titres. Un imprimeur fut chargé d'imiter ce bordereau. Ce faux bordereau, tiré à 500 exemplaires, servit de document pour la justification d'achat des titres non déclarés qui, de cette façon, ont pu être écoulés. Pour donner à ces bordereaux relatifs à des opérations fictives l'aspect de l'authenticité, on avait enlevé les timbres à d'autres bordereaux authentiques et on les avait timbrés de cachets faux.

Il n'est toujours pas exclu que des interpellations ne fassent rebondir à la Chambre des Députés cette affaire, dont les partis politiques adversaires des chrétiens-sociaux peuvent profiter largement dans leur campagne contre le referendum sur le retour du roi Léopold.

DEUX PILLEURS DE TRAINS tombent dans un piège policier à la gare de Lyon

DEUX malfaiteurs internationaux, spécialistes des vols dans les grands trains, ont été pris hier soir en flagrant délit à la gare de Lyon.

Il y avait déjà une huitaine de jours que l'inspecteur principal Maurel et ses collègues Thévenot et Leyravoux, surveillaient deux hommes qu'ils pensaient être des voleurs spécialisés.

Ces deux hommes, Bodgan Krvezow, un Polonais de vingt-deux ans, né à Lwow, demeurant 47, rue de Courcelles se disant aiusteur sans travail et Aaron Atal, vingt-sept ans, Algérien, demeurant en hôtel 7 rue Victor-Basch à Nogent, venaient chaque soir à la gare de Lyon et repéraient les wagons de première des trains se dirigeant vers la Suisse ou l'Italie.

Hier soir, les deux hommes, après être montés dans le train de Rome et dans celui de Lausanne, descendirent d'un sleeping en portant trois lourdes valises.

Les valises qui contenaient des partitions, des disques des ouvrages sur la musique et des vêtements, appartenaient à un compositeur américain, M. Paul Mutrux, de San-Francisco, qui se rendait au Conservatoire de Lausanne. Les deux voleurs, naturellement, nièrent avoir volé ces deux valises. Mais il a été établi que leur trafic durait depuis plusieurs mois et

LES COURSES A VINCENNES

L'hiver, bien que doux, est toujours l'hiver et il nous ramène à l'hippodrome de Vincennes où pourtoute la saison réunira le trot qui peut braver n'importe quel temps contrairement aux courses de galop. Ainsi, l'alternance des saisons apporte une variété appréciable aux fervents du cheval qui ont la possibilité de passer par des genres très différents. Les courses au trot sont, en effet, tout autre chose que les sœurs du galop et le spectacle qu'elles offrent est d'un intérêt captivant, même pour le profane. Pour ce dernier, c'est la découverte d'un monde nouveau où tout est sujet à étonnement : allure des chevaux et de ceux qui les montent ou les mènent, nobles attitudes des trotteurs si différentes des galopeurs variété du trot monté et du trot attelé, enfin le cadre même de Vincennes dont les installations modernes ont été spécialement prévues pour permettre d'assister avec le maximum de confort à des courses d'hiver.

Si vous ne possédez pas le téléphone chez vous, faites votre Petite Annonce suivant le modèle en page 5.)

Notre prochain cas :

POUR OU CONTRE LA PEINE DE MORT

Accusé du meurtre de ses beaux-parents, l'Anglais Raven a été pendu hier à Londres. Le ministre de l'Intérieur britannique n'a tenu aucun compte des pétitions en faveur de la grâce du condamné, signées par des milliers de personnes impressionnées par la fragilité des preuves apportées contre lui durant le procès.

Ces signataires, s'ils avaient fait partie du jury n'auraient pas condamné Raven à mort. Et il existe aussi un principe permanent de droit qui veut que le doute profite à l'accusé.

Des erreurs judiciaires, sanctionnées pourtant par l'exécution capitale ont été commises. Elles sont irreparables, alors qu'on peut toujours arracher au bagne un innocent.

Par contre, il est certain que la crainte de ce châtiment inspire un plus salutaire respect de la loi.

En tenant compte de tous ces éléments répondez à notre cas de conscience :

Etes-vous partisan de la peine de mort ?

Répondez à « Paris-presse », 100, rue de Richelieu, avec la mention « Cas de conscience », avant le jeudi soir, dernier délai.

MAM'ZELLE SOURIS *par Coq*

"Paris-presse" : le journal de Paris - 8 Janvier 1950

Après un séjour à New-York "auprès de sa blonde"

MARCEL ACHARD *fera, de sa prochaine pièce la chambre de Napoléon*

par Max FAVALELLI

SOUS une indolence habilement simulée, Marcel Achard est un homme fort occupé et s'il réussit à donner une apparence de désœuvrement, c'est que chacun de ses travaux lui procure du plaisir

Actuellement, Marcel Achard est noctambule. Il consacre en effet toutes ses nuits à terminer le montage de son film « La Valse des Champs-Elysées » et procède à un cocktail en mélangeant les images de l'opérateur Matras à la musique d'Offenbach, orchestrée par Louis Beydts.

Ce que l'on appelle, en terme technique, le « mixage ». Pour cela il a du interrompre les quelques jours de vacances qu'il a pris, à l'occasion du Nouvel An, dans la propriété que Simone Berriau possède en Provence.

Si André Roussin assiste parfois à ces séances de travail, c'est que celui-ci a interprété dans le film un des rôles importants : celui de Meilhac. Un auteur dramatique évidemment. Son maquillage était si réussi que sa présence au studio échappa à presque tous les journalistes. Et Marcel Achard répondait aux indiscrets qui lui demandaient le nom de cet acteur inconnu :

— Un débutant. Un jeune que je vais pousser.

Une pièce de trois auteurs

D'ailleurs André Roussin collabore actuellement avec son metteur en scène. En effet Roussin, Anouilh et Achard vont figurer bientôt à la même affiche du même théâtre. A la suite d'un pari, ces trois auteurs ont décidé d'écrire ensemble une pièce en trois actes. André Roussin est en train de terminer le premier acte, sur le ton de la bouffonnerie la plus extravagante et il abandonnera ses personnages à Jean Anouilh qui les badigeonnera d'une couche de peinture noire. Après quoi il incombera à Marcel Achard de faire le troisième acte.

— Anouilh avait fait le projet de tuer tous les héros de la pièce à la fin du deux afin de me mettre dans l'embarras. Mais il a renoncé à ce meurtre collectif car je l'ai prévenu que je ressusciterais tout le monde et que je situerais le dénouement dans la vallée de Josaphat.

Le 15 janvier Marcel Achard prendra le bateau à destination de l'Amérique. Il tient, en effet, à assister à une représentation au moins de la version anglaise de sa pièce « Auprès de ma blonde » qui est un des grands succès de Broadway.

— En tous cas je veux être de retour à Paris pour les demi-finales de la Coupe de France !

Ce n'est pas tout. Marcel Achard a déjà fait le plan d'une comédie qu'il compte écrire cet été.

— Je suis ravi du titre. C'est déjà quelque chose ! Cela s'appellera « Napoléon a couché ici ».

Le sujet en est ravissant. Ce sera, en gros, l'histoire d'un hôtelier dont l'établissement a été honoré jadis de la visite de l'Empereur, qui y passa une nuit au cours d'une étape au retour de l'île d'Elbe. Ce brave homme a fait de cet événement le centre de sa vie et finit par conformer son existence à celle de Napoléon.

Des projets de films

Bien entendu, Achard songe également au scénario de son prochain film et, s'il décroche son téléphone, c'est pour écouter les propositions d'un compositeur qui lui demande un livret ou d'un directeur qui suggère une reprise.

Et, à ce propos, il est très probable que l'une des plus célèbres compagnies de la capitale reprendra au printemps l'un des plus vieux succès de Marcel Achard, une pièce pour laquelle il nourrit une secrète tendresse : « Malborough s'en va-t-en guerre ».

— Si nous allions flâner un peu, me dit-il tout à coup.

Car Marcel Achard trouve également le temps de muser le nez au vent et de perdre son temps avec des importuns de mon genre.

Beaux-Arts et conventions collectives

LA GRÈVE DES MUSICIENS DES THÉATRES NATIONAUX VA MOURIR DE VIEILLESSE

par Marcel GRAS.

SI les ouvriers boulangers n'ont pas saboté la bûche de Noël comme ils en avaient eu un instant l'intention, les réjouissances de fin d'année n'ont pas vu s'achever un conflit bien gênant : la grève des musiciens des théâtres lyriques nationaux. Opéra et Opéra-Comique sont restés fermés et le mot traditionnel de « relâche » a pu faire naître dans l'esprit des Parisiens celui de « relâchement ».

Il semble cependant que cette situation fâcheuse doive cesser prochainement. Non que les musiciens capitulent ou que le gouvernement s'incline lui-même, mais le vote des conventions collectives offre aux parties la possibilité de n'être, plus tiendôt, des adversaires.

Le ministre de l'Education nationale opposait aux demandes des grévistes les raisons suivantes :

1. La réglementation des salaires dans les théâtres lyriques et le protocole du 29 octobre 1947 ne permettent pas d'accorder des avantages particuliers à une catégorie de personnel, ni de modifier les salaires, hors du cadre des mesures générales décidées par le gouvernement ;

2. Si la situation des musiciens des théâtres nationaux a dû réduire sa marge habituelle de supériorité vis-à-vis de ceux des autres théâtres, les augmentations accordées (dernièrement) dans ce secteur n'ont jamais été homologuées.

Ce à quoi les grévistes ne manquaient pas de répondre :

« Double aveu d'impuissance pour le gouvernement ! »

Après quoi, on chicanait sur les chiffres.

Mais, maintenant, tout est changé. M. Yvon Delbos, lui-même, n'a-t-il pas déclaré à la tribune du Conseil de la République, le 27 décembre :

« Si, avec le vote des conventions collectives, un changement de la politique actuelle de blocage des salaires intervient, les revendications du personnel seront examinées avec la plus grande bienveillance, en tenant compte des possibilités budgétaires et des avantages traditionnels que recevaient les artistes et employés des théâtres lyriques nationaux par rapport à leurs collègues du secteur privé. »

Les conditions requises pour une heureuse conciliation vont se présenter. Il apparaît dès maintenant certain que le ministre de l'Education nationale ne manquera pas d'en user.

M. G.

Un livre...

BERNARD SHAW

par HESKETH PEARSON

AU côté du livre passionné et souvent irrespectueux de Frank Harris, on peut placer sur le même rayon la biographie que Hesketh Pearson a consacrée au vieil Irlandais qui continue, à 93 ans, à jouer les enfants terribles et coléreux.

Historiographe de Shakespeare, Darwin, Oscar Wilde et Dickens, Hesketh-Pearson fit la connaissance de G.B. Shaw en 1911, alors qu'il tenait, jeune acteur, un rôle dans *Androclès et le lion*.

Ce qui fait tout l'intérêt de cette étude, qui se veut exhaustive, c'est que le peintre a permis à son modèle d'intervenir constamment dans la fabrication de son œuvre. En effet, avec la causticité qui lui est familière, G.B. a accepté de répondre à toutes les questions que lui posa son biographe et lui permit de consulter toute sa correspondance.

Cela nous vaut un livre pittoresque, vivant et qui, par petites touches successives, nous donne un portrait fidèle et complet de Shaw depuis son enfance turbulente, son entrée dans la politique, ses débuts comme écrivain, jusqu'à cette retraite qui n'a été à l'octogénaire ni sa verve prodigieuse ni sa force de provocation.

Ainsi devine-t-on constamment dans le filigrane du volume le masque ironique (et un rien diabolique) du vieux faune qui place Macduff au rang de ses ancêtres. (Ed. du Pavois).

PAS DE FESTIVAL DU FILM A CANNES CETTE ANNÉE

NICE, 7 janvier (de notre correspondant particulier). — L'adjoint détaché aux questions de cinéma de la municipalité de Cannes a déclaré, ce matin, officiellement qu'il n'y aurait pas de Festival du Film à Cannes en septembre, cette année. Par contre, au mois de mars, huit grands films français inédits seront présentés, dans le Palais du Festival, à la critique autorisée, ainsi qu'une rétrospective sur les films comiques, depuis la naissance du cinéma.

Enfin, l'adjoint a déclaré : « Le prochain Festival International du Film aura lieu au mois de mars 1951. »

GAZETTE

d'Amédée du Clou

MAURICE GARÇON : « Je n'ai pas dit que c'était pour cette fois. »

UN entrefilet paru dernièrement a provoqué un grand remue-ménage parmi les quarante immortels. De quoi s'agissait-il ? D'après des rumeurs, François Mauriac était allé rendre visite au général de Lattre de Tassigny pour le « tâter ». Ce dernier accepterait-il, ou non, de poser sa candidature au fauteuil d'Edouard Jaloux, auquel cas les chances de Jean-Louis Vaudoyer (de plus en plus précises) se fussent éteintes. Or François Mauriac (que le communiqué en question désignait sous le nom de « malin ») ne connaît pas le général de Lattre. On a supposé que ce mystérieux « ambassadeur » aurait bien pu être Maurice Garçon parce qu'il a, disait-on, « des relations avec le... diable » ! (qui est, aussi... malin ?).

Celui-ci a confié à André Maurois, qui l'a dit à quelqu'un qui l'a répété à quelqu'un d'autre :

« J'ai peut-être, oui, « sondé » les dispositions du général... Mais je ne lui ai pas dit que c'était pour cette fois ! »

● Une « table » (tournante) nommée . . . Désir

AVANT-HIER, après la représentation, au théâtre Edouard VII, de « Un tramway nommé Désir », le directeur, M. Beteille, les interprètes de la pièce, et tout le personnel, se réunirent sur le plateau pour sabler le champagne. Arletty proposa : « Si nous interrogions les tables en les faisant tourner ? ». On hurla d'enthousiasme. Dans un impressionnant silence, on posa des questions. Arletty, le visage anxieux et pénétré, appela l'illustre comédien Frédérick Lemaître :

— *M'entendez-vous ?*

— *Oui (trois coups !)*

— *Qu'avez-vous à dire ?*

— *Je n'aime pas la pièce que vous jouez (26 coups !).*

— *Est-ce que vous êtes toujours comédien, là où vous êtes ?*

— *Non (1 coup) mais je suis en train de me réincarner en acteur !* (38 coups !).

● Un pari de 1.000 dollars !

DEPUIS quelques jours, pendant l'entracte, aux Capucines, des spectateurs, livrés au petit jeu des pronostics, font des paris : « Qui sera le sauveteur, au troisième acte ? » (Il s'agit de la pièce de Michel Duran, *Sincèrement*.)

L'autre soir, deux Américains, devant le bar, se bombardaient de dollars :

— Moi, je parie que c'est lui !

— Et moi, je parie que c'est l'autre !

— 200 dollars !

— 400 !

— 500 !

Un des deux parieurs lança :

— 1.000 dollars !

A la fin de la pièce, il reçut un chèque tiré sur la Lloyd's Bank, et libellé au nom de « Gilbert Miller ».

Gilbert Miller est l'un des plus puissants impresarii des Etats-Unis, et c'est lui qui a acheté les droits de *Sincèrement* pour l'Amérique.

En sortant, il a dit :

— Je connaissais la pièce depuis deux mois !

LEGION D'HONNEUR

Promotion de l'Intérieur

Le « Journal officiel » publie, au titre du ministère de l'Intérieur, un décret portant promotions de MM. Jean Rougier, président du conseil général du Lot, Haag Paul, préfet des Alpes-Maritimes, au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Parmi les nominations au grade de chevalier, on relève celles de M. Raymond Reuter, chef adjoint de cabinet de M. Jules Moch, de Mgr Blanchet, recteur de l'Institut catholique de Paris, et de Mgr Louvard, évêque de Coutances.

Faites au GAUMONT PALACE REX ... une véritable cure de rajeunissement avec ROBERT CHAZAL "CINÉMONDE"

CASINO MONTPARNASSE
1945 : LA BELLE DE CADIX
1949 : MIROIR AUX ALOUETTES
DEUX CREATIONS = DEUX TRIOMPHES !

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN
AVEC MAX REGNIER DANS « LES HERITIERS BOUCHARD »

TH. DES BOUFFES-DU-NORD MUSIC-HALL
209 bis, rue du Faubourg-St-Denis - Métro : Chapelle - Loc. Bot. 36-75
SAMEDI - LUNDI à 21 h. — DIMANCHE : 15 h. et 21 h.
GEORGIUS - FRANCE CLERY et 10 attract.

UN FILM EXTRAORDINAIRE
Musique de LEONCAVALLO
avec TITO GOBBI
de la Scala de Milan
PAILLASSE
(Amours de Clown) V. O.
En première partie : VAN GOGH
Studio de l'Etoile, 14, r. Troyon

SOBO a vu LA VIE PRIVÉE D'HITLER ET D'EVA BRAUN

AUTANT EN EMPORTE L'HISTOIRE . . .

Madame

Un propos de...

« La vie est chose belle, à condition d'y avoir courage. Si le monde actuel est le miroir qu'il nous faut regarder, on surprend qu'il ne s'agit pas de « mourir de soif auprès d'une fontaine », mais de livrer chaque jour avec foi et bonne humeur le bon combat contre le mauvais sort. « Qui craint de souffrir, il souffre déjà de ce qu'il craint », écrit Montaigne. Il y a beau temps que nous n'avons plus le loisir de sentir nos propres souffrances, l'humaine condition oblige à penser aux autres. Et pour tous ceux qui se débattent contre les mauvais tours du destin, il y a le soleil, il y a l'amour, il y a le rire frais et naïf des enfants, il y a cela qui est admirable : la vie et son éternelle jeunesse. »

...Yvonne SARCEY

CONSEILS :

● pour dépenser moins

VOUS AVEZ INTERET A ACHETER AUJOURD'HUI : viande de bœuf, oies, poules, merlans, cabillauds, harengs, raie, moules, céleri-rave, choux verts, choux-fleurs, épinards, escarole, potiron, salsifis, oranges d'Espagne, châtaignes.

MAIS EVITEZ, PARCE QU'ILS SONT EN HAUSSE : poulets, dindes, gibier, colin, bar, colinots, limandes, lotte, maquereaux, rougets, soles, turbot, artichauts, choux de Bruxelles, haricots, laitue, mâche, poireaux, pommes nouvelles, tomates, clémentines, mandarines, noix.

ON A PAYE EN GROS AUX HALLES : oies, 120 à 170 fr. le kg. ; poules, 200 à 245 fr. ; canards, 150 à 266 fr. ; lapins, 230 à 250 fr. ; colin, 280 à 350 fr. ; hareng, 90 à 110 fr. ; maquereaux, 100 à 150 fr. ; merlan brillant, 50 à 80 fr. ; merlan ordinaire, 30 à 60 fr. ; raie, 70 à 110 fr. ; choux de Bruxelles, 60 à 100 fr. ; choux-fleurs, 20 à 50 fr. ; épinards, 20 à 38 fr. ; poireaux, 100 à 125 fr. ; tomates, 60 à 100 fr. ; oranges d'Espagne, 55 à 67 fr.

● pour cuisiner mieux

DAUBE (une recette de Mme Pernelle) : on peut traiter ainsi du bœuf détaillé en gros dés ou de la dinde ou de l'oie (pas jeune !) détaillée en morceaux. Garnir une cocotte de bardes de lard, ajoutez un pied de veau coupé (l'os à côté), un bouquet garni, un oignon piqué de clous de girofle, quelques carottes, sel, poivre. Mettez sur ce fond la viande, arrosez d'un verre de vin blanc et d'un demi-verre d'eau-de-vie, puis d'un grand verre de bouillon (ou d'eau)... la viande doit baigner. S'il le fallait, augmenter les proportions de vin et de bouillon. Portez à ébullition, puis couvrez hermétiquement en intercalant entre le couvercle et la casserole une feuille de papier beurré. Laissez mijoter très doucement pendant quatre à cinq heures. Servez avec le jus dégraissé et des pommes vapeur. On peut ajouter dans la daube quelques olives noires dont on a retiré les noyaux.

● santé et beauté

Si vous vous faites vous-même un shampooing ne laissez pas vos cheveux sécher sans leur donner un pli. Si vous ne savez vous faire une vraie mise en pli, en bouclant chaque mèche, donnez simplement avec votre peigne un mouvement de cran, puis mettez un filet et sur le filet un foulard. Laissez sécher ainsi.

HOROSCOPE

par M.-L. SONDAZ

Dimanche. — Capricorne (22 déc.-19 janv.). Balance (23 sept.-23 oct.). Poissons (19 fév.-20 mars) et Lion (23 juill.-22 août), prendront leurs meilleures décisions dès le réveil. Profiter du calme et du silence pour établir un programme d'action, valable pour un mois. Tenir compte des valeurs idéales aussi bien que du point de vue réaliste. C'est en conciliant ces deux termes que la réussite sera acquise. L'or et la pourpre, le 1 et le 8 seront les talismans. Offrir des parfums et des pensées.

Lundi. — Les rêves de la nuit auront instruit le Cancer (22 juin-22 juil.) et le Verseau (20 janv.-18 fév.). Bien étudier leur forme symbolique et ne pas dédaigner les avertissements qu'ils apportent. Des tendances opposées se partagent le champ intérieur de chaque homme, ses réflexions, ses sentiments. Il paraît difficile de choisir. Il faut concilier l'amour de la stabilité, de la tradition, avec les fluctuations de la pensée moderne et des nouveautés qu'elle propose. Porter du bleu et de l'or.

LES AMERIQUES
L'ANGLETERRE
L'ESPAGNE
se disputent
«VIOLETTES IMPERIALES»
Trois grands impresarii internationaux ont acheté les droits de représentation dans le monde de la célèbre opérette dont 3 ans de représentations n'ont pu épuiser le triomphal succès au
Théâtre MOGADOR

● « LA MATELOTE » est ouverte dorénavant dès midi pour les déjeuners d'affaires, on y dîne aussi et on y soupe jusqu'à 2 heures du matin avec un orchestre, qui fait de ce nouvel établissement un des meilleurs restaurants méditerranéens de Paris

Voulez-vous passer une Semaine à MEXICO - 3 Voyages - Tous frais payés
PARTICIPEZ au CONCOURS de RUMBA-SAMBA
«organisé sous le patronage de « Cinemonde », par la Metro-Goldwin-Mayer (pour la sortie de « Féerie à Mexico »), et la dancing « Le Rêve ».
Ou que vous dansiez à Paris du 6 au 25 janvier, si vous êtes bons danseurs amateurs, vous serez désignés par nos chercheurs de talent pour participer aux grandes finales qui auront lieu au dancing :
le rêve
3, bd Poissonnière
les 25 et 27 Janvier
en soirée.

C'EST PAR UN COCORICO (timido) QUE MARINELLI A DONNE (AU POULAILLER) le départ des 6 Jours de la Chanson

Douze concurrents (six filles et six garçons) et réunis par couples, après un tirage au sort. Supériorité très marquée du sexe faible.

Un jury composé de gens de goût et présidé par Claude Halphand et Jean-Jacques Delro, a donné des notes équitables (C'est l'équipe n° 3 (fantaisistes) Anne-Marie Loth et Jacques Salazar, qui a eu le maximum de points.

Marinelli avait pour mission d'embrasser les concurrentes et s'y prêtait aimablement après le tour de chant de chacune. Il est entraîné, il a dû se livrer à ce sport pendant le Tour de France.

Camille François, qui veut ramener au Poulailler la véritable ambiance de Montmartre (on sait que toutes les boîtes de la place du Tertre avaient un peu sacrifié à la mode au détriment du pittoresque) chante, entre deux poèmes, de truculentes chansons de Bruant

radio

Vous pourrez écouter lundi...

PROGRAMME NATIONAL

MUSIQUE. — 19 h., Musique légère ; 20 h., Marcel Dupré ; 20 h. 50, Orchestre national ; 23 h. 15, Solistes internationaux.

VARIETES. — 18 h., Conférence : Le régime américain, par André Siegfried ; 18 h. 30, Ici New-York ; 22 h. 45, Images d'Italie.

PROGRAMME PARISIEN

MUSIQUE. — 20 h. 30, Concert Larry Adler ; 22 h. 30, Ce soir on danse.

VARIETES. — 19 h., Ainsi va le monde ; 19 h. 15, Cent ans de chansons françaises ; 22 h., Aux quatre vents.

THEATRE. — 20 h. 50, « Sardanapale », tragédie de lord Byron, adaptation d'Yvonne Fuzel.

PROGRAMME PARIS-INTER

MUSIQUE. — 19 h. 30, Orchestre de Toulouse ; 23 h. 33, Ce soir on danse.

VARIETES. — 18 h. 30, La fenêtre ouverte ; 20 h. 15, Après la pluie le beau temps ; 21 h., Toute la radio ; 22 h. 48, Jazz Parade ; 24 h., Chansons américaines.

...et mardi

PROGRAMME NATIONAL. — 7 h. 45, Jardins à la française ; 8 h. 15, Heure de culture française : variétés ; 9 h. 30, Le compositeur Richard Wagner ; 12 h., Le beau royaume : le Pas-de-Calais ; 12 h. 30, Orchestre de Toulouse ; 13 h. 30, Les voyageurs du demi-siècle.

PROGRAMME PARISIEN. — 7 h. 30, Les refrains du rancho ; 8 h. 30, La femme au foyer ; 12 h., Bonheur du jour ; 13 h., Premier service ; 13 h. 20, Chants et rythmes latins.

PROGRAMME PARIS-INTER. — 7 h. 15, Airs de toujours ; 8 h. 30, Chansons et rythmes ; 9 h., Le disque du jour ; 9 h. 45, Travaillez en musique ; 10 h. 18, Les grands musiciens ; 11 h. 18, Orchestres américains ; 12 h. 30, En choquant nos verres ; 13 h., Télé Paris ; 13 h. 20, La clé du chant ; 14 h., Orchestre de Toulouse ; 14 h. 45, Les anniversaires musicaux de la semaine.

VILLA D'ESTE
JACQUES MEYRAN
LILO
SERGE DAVRI
4, rue Arsène-Houssaye. - ELY. 78-44

les courses

SURVEILLONS

CATT CENT DEUX, qui peut causer une surprise.
BRANVILLE, qui devrait se réhabiliter.
CHAMBON, qui finissait fort à sa dernière sortie.
ASTARTE, dont la dernière course est bonne.
VICTORIEUX B, très vite.
VOLVIC, qui cherche sa course.

Le cheval du jour : BUCK
Le coup de deux placé : VERT GALANT II - VOLANTE III
Les grosses cotes : BLUETTE - UNIVERS D
La forme : l'entraîneur, GRAS le jockey, R.C. SIMONARD

PRIX DE CORMELLES

Monté - 300.000 fr. - 2.250 m.

101 ÇA VA MIEUX (R.-C. Sim.) 2.250
103 CERQUEUX (M. Risetto) ... 2.250
105 CL. DES BOIS (J. Neveux) 2.250
106 CAMPANULE II (G. Mott.)... 2.250
107 ERIC WILLIAMS (M. Riaud) 2.275
108 CHARM. HARRIS (A. Carré) 2.275
109 CRICQUEVILLAISE (A. M.) 2.275
110 CATT CENT DEUX (G. Rou.) 2.275

Je désigne : CRICQUEVILLAISE et Cric Williams. Outsider : Charmant Harris.

PRIX DE LAIGLE

Attelé - 250.000 fr. - 2.700 m.

201 BERENICE M (Al. Tamberi) 2.700
202 BEAU PRINCE (E. Gautier) 2.700
206 BRIN D'AMOUR IV (Ph. H.) 2.700
207 BALSAMO (R. Gayet) 2.700
208 BELLE DE N. N (L. Dann.) 2.700
209 BEAU RIVAGE (J. Chyriac.) 2.725
210 BIGOUDI II (P. Bourdage)... 2.725
211 BEAU PRINCE G (M. Gou.) 2.725
213 BARRAN P (M. Ransou) ... 2.725
214 BIDASSOA (F. Irsigler) 2.725
215 BLUETTE (F. Réaud) 2.725
216 BONJOUR II (J. Monclin) ... 2.725
217 BOULINGRIN (A. Arson) ... 2.725
218 BRUCINE (Ch. Mills) 2.725
219 BERG. DE LA GRAV. (Jau.) 2.725
220 BOBY LB. (N. Tcherkassoff) 2.725
222 BRANVILLE (A. Deheegher) 2.725
223 BAT L'EAU WILL. (R.-C. S.) 2.725

Je désigne : BRUCINE et Boby L. B. Outsider : Barran P.

PRIX CHARLES TIERCELIN

Attelé - 750.000 fr. - 2.250 m.

301 C'IRA T.M. (J. Morvilliers) ... 2.250
303 CAPT. KINNEY (A. Choiss.) 2.250
304 CAMPRA (G. Bottoni) 2.250
305 CHAMBON (P. Périchon) ... 2.250
306 CESAR V.L. (A. Manceau) ... 2.250
307 CHIQUITA WILL. (Ch. M.) 2.250
308 CHUCHUNDRA (J. Kruithof) 2.250
309 CALPURNIA (R.-C. Simon.) 2.275

Je désigne : CHIQUITA WILLIAMS et Campra. Outsider : Calpurnia.

PRIX DU PONTAVICE DE HEUSSEY

Monté - 250.000 fr. - 2.350 m.

402 AUGIAS (A. Morel) 2.350
403 VELLEDA VIII (A. Lyon) ... 2.375
404 BEAU SIRE III (E. Carré) ... 2.375
406 AS DU JOUR (A. Choisselet) 2.375
407 VERO VOLO (M. Riaud) 2.375
408 VERT GALANT II (L. Gras) 2.375
409 USCIO (J. Demoriss) 2.375
410 BARCKLAY (M. Perlbarg) ... 2.400
411 ARISTO (R.-C. Simonard)... 2.400
412 ASTARIE (G. Rousseli) 2.400

Je désigne : VERT GALANT II et Barcklay. Outsider : Aristo.

PRIX DE CROIX

Attelé - 750.000 fr. - 2.700 m.

502 BYRHKAMA (R. Daspet) ... 2.725
503 BOUM III (E. Carré) 2.725
504 BELLATRIX (E. Neveux) 2.725
505 BERANGER (Ch. Mills) 2.725
506 BUCK (J. Bertho) 2.750
507 BANCO III (G. Bottoni) 2.750

Je désigne : BUCK et Béranger. Outsider : Banco III.

PRIX DE BOURGOGNE

Attelé - 500.000 fr. - 2.250 m.

601 VADIMON (R. Jourdain) 2.250
603 VOLO JUST (M. Risetto) ... 2.250
604 VAL DE VIRE (M. Picat) ... 2.250
605 ABZAC (R.-C. Simonard) 2.275
606 SON PETIT FILS (G. Bott.) 2.275
607 VICTORIEUX B (M. Vercr.) 2.275
608 SYLVERE (V. Devreese) 2.275
609 URIEL (A. Arson) 2.275
610 SAINT GERVAIS (P. Laisis) 2.275
613 URIE G (P. Bourdage) 2.300
614 VOLANTE III (J. Bertho) ... 2.300
615 ARLETTE III (H. Massoon) ... 2.300
616 ACROBATE II (A. Mauger) 2.300
617 VOLONTAIRE (Ch. Mills) ... 2.300
618 QUI QUI IV (A. Forcinal) ... 2.300

Je désigne : VOLONTAIRE et Volante III. Outsider : Qui Qui IV.

PRIX D'ANNECY

Attelé - 200.000 fr. - 2.350 m.

701 UN GRANDCOPAIS (N. Tch.) 2.350
702 UROS M (J. Poirier) 2.350
703 ALORD BELWIN (V. Devr.) 2.350
706 ATOY PETIT (F. Réaud) ... 2.375
707 UNIVERS D (J. Janssen)..... 2.375
708 VADIMON (R. Jourdain) 2.375
709 UNE DIVORCEE (P. Viel) ... 2.375
711 VRAI AMOUR (J. Bégou) 2.375
713 ATHOS WILL. II (L. Gras) 2.375
714 VOLVIC (M. Perlbarg) 2.400
715 VEST. DE GRANDC. (L. D.) 2.400
716 ARTABAN (P. Laisis) 2.400
720 AFRICAINE (Ch. Mills) 2.400
722 VOL AU VENT IV (A. Haz.) 2.400
723 AUSONIA (P. Adam) 2.400

Je désigne : MONTE MILLS et Aida VII. Outsider : Athos Williams II.

Vincennes, le 8 janvier, à 13 h. 15

RÉSULTATS DE VINCENNES

PRIX DE BALLEROY

1. Camelia VII (R.-C. Sim.) (105) G. 76 à Mme Olry-Rœderer ..... P. 26
2. Crac T (R. Fortin) (103) ..... P. 24
3. Calliope II (A. Marie) (113) P. 28

N. pl. : 101, 102, 106, 107, 108, 109, 111, 112.

Temps : 3'39" 6/10, 3'59" 13/20, 4' 1/10. R. kil. : 1'30" 4/10.

PRIX DE SAINT-BRIEUC

Course dédoublée - Première épreuve

1. Dax II (R.-R. Expert) (220) ...G. 34 à J. Arrayago ..... P. 16
2. Dakota Will. F (Ed. P.) (234) P. 23
3. Domino IV (J. Gond.) (229) P. 44

Temps : 2'37" 5/10, 2'36" 3/10, 2'42" 7/10. R. kil. : 1'32" 6/10.

N. pl. : 202, 204, 207, 210, 212, 214, 217, 222, 225, 227, 235.

Deuxième épreuve

1. Donatello (A. Choisselet) (219) G. 52 à Mme Housselot ..... P. 13
2. Duc de Ch. L (M. Perl.) (232) P. 12
3. Dante (A. Forcinal) (228) ..... P. 15

Temps : 2'37", 2'39" 2/10, 2'39" 4/10. R. kil. : 1'32" 4/10.

N. pl. : 201, 203, 205, 209, 211, 213, 215, 221, 224, 226, 230, 231.

PRIX DE MENDE

1. Viorchidée (R. Bégou) (202) G. 176 à Mme Bégou ..... P. 39
2. Alise II (J. Gager) (314) ..... P. 57
3. Villapeda (J. Riaud) (312) ..... P. 24

Temps : 3'21" 7/10, 3'22" 6/10, 3'22" 13/20. R. kil. : 1'29" 7/10.

N. pl. : 203, 205, 306, 307, 308, 310, 311, 315, 317.

PRIX DE GAILLAC

1. Cri du Nord (J. Chyr.) (414) G. 20 à Mlle F. de la G. ..... P. 15
2. Candide (M. Gougeon) (405) P. 55
3. Corsaire (R. Gayet) (409) ...P. 19

Temps : 3'19" 8/10, 3'23", 3'25". R. kil. : 1'27" 8/10.

N. pl. : 401, 402, 404, 406, 408, 413, 415, 416, 417.

PRIX DU GERS

1. Barbotan (R.-C. Simon.) (506) G. 42 à M. Thévenon ..... P. 27
2. Béatrix II (R. Ledoyen) (505) P. 50
3. Beau Geste B (M. Riaud) (510). Temps : 3'58" 9/10, 4', 4' 1/20. R. kil. 1'29" 3/10.

N. pl. : 502, 504, 507.

PRIX DE CHATEAUROUX

1. Alec Williams (G. Bot.) (601) 59 à L. Cambiano ..... P. 24
2. Arl. Will. (R. Geenens) (612) P. 18
3. Ajax d'Orne (R.-C. Sim.) (617) P. 19

Temps : 3'51" 5/10, 3'51" 9/10, 3'52" 5/10. R. kil. : 1'29".

N. pl. : 602, 603, 604, 605, 607, 609, 613, 616, 618.

MEMENTO

DUC DE CHARTRES L a eu un mauvais départ.
AUMEVILLE a refait trop vite dans la plaine, le terrain perdu.
AGAMIE, moins pressée dans le dernier tournant, aurait pu l'emporter.
CORSAIRE s'est de nouveau très bien comporté.
BEL HARRIS, attardé par des fautes, a bien fini.
AJAX D'ORNE a fait son effort trop tardivement.

MAYOL
Tous les jours 15 et 21 h.
La revue « NU... LOOK »
OPTIMISME - CHARME JEUNESSE !

NAPOLÉON V.O.
FREDRIC MARCH dans LES AVENTURES DE MARK TWAIN

DÉROGATION SPÉCIALE
POUR LA PRÉSENTATION INTÉGRALE
GRAND FILM MAUDIT
LA NUIT PORTE CONSEIL
(V.O.) UN FILM SENSATIONNEL DE
MARCEL PAGLIERO
avec VITTORIO DE SICA
EN EXCLUSIVITÉ AU PALACE
LE CINÉMA DES BOULEVARDS - 8, Bd MONTMARTRE

CIRQUE D'HIVER
présente
CE QUI N'A ENCORE JAMAIS ETE VU A PARIS
Les 10 tigres royaux
et saut périlleux en automobile
PIERRE ALIZES
LE TRIPLE SAUT PERILLEUX - AU TRAPEZE VOLANT
Un troupeau d'éléphants
2 grandes troupes de clowns
LA CAVALERIE
Tous les jours soirées à 21 h. Lundi, jeudi, samedi mat. à 15 h. Dim., 2 mat., 14 h. 30, 17 h. 15 - Location de 11 h. à 19 h. —

MEDRANO
« LE CIRQUE DE PARIS »
Aujourd'hui à 15 h. - 21 h.
NOUVEAU PROGRAMME
Retenez votre souffle !
...VOICI LES SENSATIONNELS
AUSTRALIAN AIR ACES
...pour la 1re fois en France !
LES NOUVEAUTES INTERNATIONALES
les TILBIS
les 3 RETHLEMS
MADELEINE et ANETTE
LES GDES RENTREES
PAOLO
les ROMANYS
KERWICH
...et encore
les FRATELLINI
la CAVALERIE KNIE, etc...
et
LES GREYHOUNDS
de BAUDY dans « L'ATTAQUE de la DILIGENCE »
Un spectacle unique !

CHRISTEL RENERG qui interprète un des principaux rôles féminins dans « LES AMANTS D'ARGOS » au Théâtre Verlaine.

ERMITAGE V.O.
FRANÇAIS V.F.
MOULIN-ROUGE V.F.
MAX-LINDER V.F.
une histoire cruelle comme la vie !
COULEURS PAR TECHNICOLOR
MARGARET LOCKWOOD
PATRICIA ROC
DENNIS PRICE
BASIL SYDNEY
dans
LE MANOIR TRAGIQUE (JASSY)

15 février : ELECTIONS GENERALES EN GRANDE-BRETAGNE?

En tout cas, le voyage à Londres de M. Vincent Auriol ne sera pas ajourné

(De notre correspondant particulier Stéphane ROUSSEL.)

LONDRES, 7 janvier (par téléphone).

ALORS qu'en réponse à la propagande travailliste le parti conservateur continue à prédire que M. Attlee fixera au 23 février les élections générales en Angleterre et que les journaux conservateurs continuent à informer leurs lecteurs dans ce sens, nous apprenons de source sûre que les élections auraient lieu dès le 15 février.

Pour le moment, cette date est tenue « secrète », car sa divulgation pourrait renverser tout le dispositif de campagne mis en place par le parti conservateur.

Comme nous l'avons annoncé antérieurement, le voyage du président de la République et de Mme Vincent Auriol (qui doit avoir lieu en mars), ne sera donc pas ajourné. Selon toutes les prévisions, le nouveau gouvernement britannique aura déjà pris ses fonctions et le programme du séjour se déroulera comme il avait été annoncé antérieurement.

Après les conférences de Colombo et Bangkok

Une réunion des pays ayant des intérêts dans le Pacifique Sud

LONDRES, 7 janvier (A.F.P.). — Une conférence de tous les pays ayant des intérêts en Asie du Sud-Est (Grande-Bretagne, pays du Commonwealth, Etats-Unis, France et Hollande) se tiendrait prochainement pour discuter du danger communiste croissant dans cette partie du monde.

Cette conférence se déroulerait après la conférence des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth et après les entretiens que les représentants diplomatiques américains en Asie doivent avoir à Bangkok, en février.

HO CHI MINH essaye de regagner le prestige perdu

...en lançant de vaines attaques au sud d'Hanoï

Saigon, 7 janvier. — Les victoires remportées en novembre dernier par les forces franco-vietnamiennes dans la région catholique de Phat-Diem, à 150 kilomètres au sud d'Hanoï, qui avaient largement dégagé le glacis du delta tonkinois où venait se ravitailler le Vietminh, fut un coup sensible pour ce dernier.

Après deux mois de tentatives vaines et coûteuses pour une reprise des zones perdues, Ho Chi Minh a décidé de chercher ailleurs sa revanche. Il a donc attaqué vers le sud, dans la région de Dongoi Neua (200 km au sud-ouest d'Hanoï) et vers l'ouest, en direction de Sam Neua (200 kilomètres d'Hanoï). Mais ces actions — qui ne sauraient donner au Vietminh les avantages économiques qui lui manquent désormais — ont surtout un but politique.

Déçu par la non-intervention des communistes chinois, Ho Chi Minh essaie de compenser cette perte de prestige auprès des populations vietnamiennes par ses dernières opérations.

Pour le commandement français, ces opérations ne sortent pas du cadre de la lutte localement conduite contre la guérilla.

UN PARISIEN SE SUICIDE EN SE JETANT D'UN TRAIN

DIJON, 7 janvier (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — A l'arrivée à Laroche-Migennes du train 614, venant de Paris, hier à 5 h. 40, un étudiant parisien, M. Regard, signalait qu'un voyageur s'était dix minutes plus tôt jeté sur la voie en se précipitant par la fenêtre.

On partit à la recherche du voyageur et à 6 h. 10 on découvrait sur la voie le blessé, M. Roger Fralin, demeurant 7, rue d'Artois, à Paris, grièvement blessé ; quelques instants plus tard il décédait sans avoir repris connaissance.

RAKOSI vice-premier hongrois gravement malade ...au retour de Moscou

VIENNE, 7 janvier (U.P.) — Selon le journal hongrois clandestin « Magyar Kommunista », M. Matyas Rakosi, vice-premier ministre du gouvernement de Budapest, serait gravement malade.

Le journal écrit : « La maladie de cœur de Rakosi empire. En novembre, il a eu deux sérieuses crises cardiaques. Après la deuxième attaque, un spécialiste de Moscou s'est rendu à son chevet, à Budapest, pour le soigner. »

On sait que Rakosi s'est rendu à Moscou le 17 novembre pour y passer un « congé » de quatre semaines. Peu après son départ, on signalait à Vienne qu'il avait « des ennuis ».

La nature de ces « ennuis » n'a jamais été précisée.

A PRAGUE 4 TCHECOSLOVAQUES EXECUTES CE MATIN

PRAGUE, 7 janvier (U.P.). — L'agence officielle tchécoslovaque annonce l'exécution, ce matin, de Josef Horejsi, ancien industriel, Kamil Novotny, Boucher, Bohumil Klempt et Josef Pizak.

Ces quatre hommes ont été « reconnus coupables d'espionnage pour le compte d'une puissance étrangère

4 JOURNALISTES OCCIDENTAUX EXPULSES

PRAGUE, 7 janvier (A.P.). — Le gouvernement tchèque a signifié des ordres d'expulsion aux quatre correspondants de presse suivants :

Richard Kasischke, chef du bureau de l'Associated Press, à Prague ; Rob Roy Buckingham, correspondant de l'United Press ; Mlle Bousoglou, correspondante de l'Agence France Presse ; Eric Bourne, correspondant des journaux britanniques du groupe Kemsley.

LE TRAIN DE MESSAGERIES LYON-PARIS a déraillé ce matin

LYON, 7 janvier. — Le train de messageries Lyon-Paris a déraillé, ce matin, en gare de Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire). Plusieurs wagons sont sortis des voies et les lignes ont été obstruées pendant plusieurs heures.

On ne signale aucun blessé. Il y a seulement des dégâts matériels.

Prochaines délibérations gouvernementales

(Suite de l'article de Georges GARREAU.)

betterave, celui de « l'assurance tout risque » qui fut celle de M. Pflimlin.

Politique bien imprudente sans aucun doute, mais qui vaut pour toutes les branches de l'agriculture ou pour aucune.

L'autre grande difficulté à laquelle se heurte M. Georges Bidault est celle du renouvellement de la prime exceptionnelle d'attente de 3.000 fr., liée elle-même à l'adoption de la loi sur les conventions collectives.

Si le Conseil de la République avait consenti à utiliser la « session exceptionnelle » pour examiner la loi sur les conventions collectives sans délai, la question du renouvellement de la prime de 3.000 fr. ne serait pratiquement pas posée.

L'ajournement du Sénat fut une faute dont l'économie du pays risque de faire les frais.

En effet, M. Georges Bidault se trouve face à face avec le parti socialiste venu lui réclamer sa réponse au programme minimum posé par son récent congrès extraordinaire pour le maintien de la participation de la S.F.I.O. au gouvernement.

Sur un grand nombre de points, les socialistes ont satisfaction. La tournure prise par les débats budgétaires a comblé leurs vœux. Le président du Conseil va au-devant de leurs désirs en annonçant le dépôt, dès la rentrée du Parlement, d'un projet sur les coalitions professionnelles qui vise le même but que la loi « antitrust » réclamée par les slogans socialistes.

Et la délégation conduite par M. Guy Mollet auprès de M. Georges Bidault n'a pas quitté hier l'hôtel Matignon dans un esprit agressif. Tout permet, au contraire, de penser qu'elle est résolue d'avance aux concessions nécessaires pour éviter une rupture M.R.P. - socialiste qui sonnerait le glas de la majorité et ouvrirait la porte à des élections anticipées.

Mais de grosses difficultés demeurent. Il va bien falloir ratifier les accords passés avec le Vietnam puisque les Anglais et les Américains n'attendent que ce geste pour reconnaître eux-mêmes Bao Daï comme ils auraient déjà souhaité le faire.

D'autre part, en ce qui concerne les conventions collectives, la délégation socialiste a maintenu son opposition formelle à l'arbitrage obligatoire et son exigence d'un salaire minimum garanti en fonction de l'établissement d'un budget-type.

Rien ne prouve que le Conseil de la République adoptera ce point de vue. Mais la réponse de M. Bidault aux exigences socialistes est relativement facile : je n'ai pas posé la question de confiance devant l'Assemblée nationale. Le Conseil de la République statuera librement. La loi qui sortira de cette double délibération sera donc l'œuvre du Parlement notre maître souverain à tous. Et la S.F.I.O. ne pourra que s'incliner. Mais la difficulté est plus grande en ce qui concerne le renouvellement de la prime de 3.000 francs.

Il semble que la transaction doive être la suivante : le gouvernement s'efforcera d'obtenir le vote du Conseil de la République avant la fin du présent mois afin que la loi sur les conventions collectives puisse être promulguée le 1er février.

Pour le cas où ce but ne pourrait être atteint, il va mettre au point les conditions du renouvellement de la prime exceptionnelle payée en novembre avec un champ d'application un peu plus étendu.

Ces modalités d'application, que l'on chiffre actuellement rue de Rivoli, seront étudiées au cours d'une prochaine conférence interministérielle, car il faut en mesurer les incidences et M. Petsche menace, une fois de plus, de s'en aller si des dispositions imprudentes risquaient de compromettre l'équilibre budgétaire péniblement réalisé.

Tel paraît être le sens de la réponse que M. Georges Bidault s'est engagé à préciser mardi à la S.F.I.O.

Mais l'impression est qu'une fois de plus, « tout cela s'arrangera »... tout au moins jusqu'aux congrès que radicaux et socialistes tiendront en février

M. Pierre-Henri TEITGEN INAUGURE LA FOIRE AUX VINS D'ANJOU

ANGERS, 7 janvier (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — La 38e foire aux vins d'Anjou a été inaugurée ce matin par D. Pierre-Henri Teitgen, ministre d'Etat.

M. Rosin, président de la fédération des syndicats viticoles de l'Anjou, souhaita la bienvenue aux invités, et M. Rozé, président de la Viticulture française, souligna l'importance des foires aux vins.

« C'est grâce à elles que la France pourra reconquérir sa place sur les marchés étrangers qu'elle avait perdue depuis la guerre. »

M. Pierre-Henri Teitgen remercia les Angevins de leur aimable accueil.

A midi 30, un banquet a réuni les personnalités.

CANDOR N'ETAIT PAS UN VRAI TURFISTE

C'est ce qui l'a perdu

Un turfiste néophyte, Guy Candor, 20 ans, polisseur, demeurant à Oyonnax, a été arrêté parce qu'il a déclaré aux policiers qu'il avait gagné 20.000 francs au champ de courses de Vincennes dans une épreuve de galop.

Ses déclarations ont, évidemment, paru fantaisistes aux policiers qui ont envoyé Candor au Dépôt. Mais, en réalité, les inspecteurs Corvest et Guillemot avaient pris le jeune homme en filature alors qu'il venait de vendre deux montres en or 3.000 francs.

Lorsqu'il fut arrêté, on découvrit sur lui une somme de 93.500 francs et les policiers qui l'appréhendèrent dans le wagon du train qui devait l'emmener dans son pays natal, à la gare de Lyon, à 22 heures, ont également saisi une superbe valise contenant plusieurs complets.

Guy Candor, qui s'est refusé d'expliquer la provenance de son argent et de ses montres, a été envoyé au Dépôt.

mots croisés

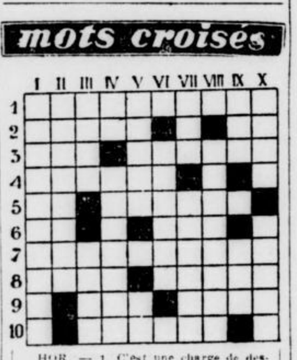

HOR. — 1. Gêne une charge de dessinateur. — 2. Qualifie une charge. Costumes. — 3. Congé. Ecroulopés. — 4. Pénètre. — 5. Note renversée. La fatalité le chargea de crimes. — 6. Possessif. Adverbe de lieu. — 7. Il se chargea d'expliquer le mutisme d'une jeune fille. — 8. Victoire qui vit des charges héroïques. Pour eux. — 9. Trois points. Charge le fond du navire. — 10. S'acquièrent avec certaines charges.

VER. — I. Se comporta vaillamment dans une charge fameuse. — II. Tue la charge. — III. Charge utile. Charge. — IV. Pronom. Surnom d'un vieux dieu. — V. Grand conifère. Après. VI. Répéter. — VII. Chargea sa conscience d'un meurtre. Pronom. — VIII. Certains sont à la charge de la nation. — IX. Arbre. Les chalands y tirent leur charge. — X. Peut soutenir une charge. On l'est moins quand on est chargé.

Solution du problème 1263

HOR. — 1. Garages. B. B. — 2. Abélard. Or. — 3. Goitre. Lô. — 4. Année. A. T. — 5. Des. Anons. — 6. Passagères. — 7. In. Exemple. — 8. Aces. Né. — 9. Nés. Cœurs. — 10. Opèrent.

VER. — I. Gaga. Piano. — II. Abondance. — III. Reines. Iso. — IV. Alteses. — V. Gare. Ax. Ce. — VI. Ere. Agénor. — VII. S. D. (Stanislas Dupuy de l'Aisne). Anémie. — VIII. Torpeur. — IX. Bol. Nel. — X. Brousse. Se.

A Versailles : UN FORCENE BLESSE QUATRE PERSONNES A COUPS DE COUTEAU

Le journalier Michel Jeanne, 23 ans, s'étant rendu à la cité de Sans Souci, à Versailles, se prenait de querelle avec quatre personnes, M. et Mme Hubert, M. Michel Le Provost et M. Yves Angel qu'il a blessées à coups de couteau.

LE BUREAU DU CONSEIL NATIONAL DES PHARMACIENS

Le conseil national de l'ordre des pharmaciens a désigné son président et renouvelé son bureau.

Frank Arnal, président sortant, pharmacien à Toulon, député du Var, a été réélu président du conseil national ; M. Pierre Bruneau, pharmacien à Paris, vice-président ; le Dr Pierre Rolland, pharmacien à Paris, trésorier.

ELLE SE JETTE A LA SEINE MAIS, RAFRAICHIE, regagne la rive à la nage

Une Hollandaise, Mme Pétronille Van der Steen, cinquante et un ans, demeurant à l'hôtel de Paris, rue Richard-Lenoir, s'est jetée, hier soir, vers 23 heures, dans la Seine, quai de Grenelle. La désespérée, rappelée soudain à la réalité par la fraîcheur de l'eau, a regagné la berge à la nage et s'est présentée au poste de secours ; elle a été ensuite hébergée au poste de police du quartier Saint-Thomas-d'Aquin.

A Toulouse : AVERTISSEMENT A LA BOMBE CONTRE UN PRETRE ESPAGNOL

Toulouse 7 janvier (dépêche Paris-Presse-l'Intransigeant). — Cette nuit vers 23 heures, une bombe a été lancée dans le couloir du 25 de la rue Valade, appartenant au bâtonnier Puntous.

Deux habitants du quartier qui rentraient chez eux virent trois hommes pénétrer dans l'immeuble et en ressortir peu après pour s'enfuir en toute hâte par la rue Delille. Quelques instants plus tard, une explosion d'une violence inouïe se produisit.

La porte cochère de l'immeuble s'est abattue ainsi que les briques qui la supportaient. Les cloisons de part et d'autre du corridor ont été défoncées et se sont écroulées dans les appartements occupés, à droite par M. et Mme Faure, à gauche par M. Coupier.

En même temps, les portes de ces deux appartements ont été arrachées, les meubles des locataires démolis, les vitres brisées, les suspensions sont tombées. Les occupants se sont retrouvés à terre sans autre mal qu'une belle peur.

Les habitants de l'immeuble sont tous des personnes très paisibles, mais un prêtre espagnol, Michel Amiel, né à Tredos, dans le Val d'Aran, en 1882, qui habite au premier dans un petit logement qui justement n'a pas souffert, déploierait, d'après les renseignements recueillis, une grande activité politique dans les cercles espagnols de Toulouse et aurait reçu récemment de nombreuses visites.

La police considère cet attentat comme un avertissement donné à ce militant politique espagnol par ses compatriotes et rattache le fait aux remous qui se sont produits récemment au sein du parti communiste espagnol à la suite de la scission titiste déclenchée par les communistes catalans.

De minutieuses investigations sont effectuées dans les milieux espagnols.

M. ET Mme BIDAULT SUR LA COTE D'AZUR

NICE, 7 janvier. — M. et Mme Georges Bidault sont arrivés ce matin au cap d'Antibes, où ils sont les hôtes de Mme Suzanne Blum.

Le président du Conseil et Mme Bidault regagneront Paris dès la fin des vacances parlementaires.

« PARIS-PRESSE » A FÊTÉ LA CROIX DE RENÉ MAINE

AU cours d'un dîner qui a réuni, hier soir, dans un grand restaurant parisien, la rédaction de " Paris-presse ", notre ami et rédacteur en chef M. René Maine a reçu des mains de M. Henri Massot, directeur de " Paris-presse ", président du syndicat de la presse parisienne, la croix de la Légion d'honneur qui lui a été décernée pour vingt ans d'activité journalistique accomplis avec un dynamisme, une loyauté et une cordialité qui ont forcé l'admiration et la sympathie de tous ses collaborateurs. Voici, photographié ou moment où notre directeur lui épingle la croix, M. René Maine, dont le plaisir et l'émotion ont été partagés par notre rédaction tout entière.

La charcutière de Montargis s'est-elle jetée seule dans le canal de Briare ?

MONTARGIS, 7 janvier. — L'enquête menée par le commissaire de police de Montargis autour de la mort de Mme Louise Mallet, charcutière rue Dorée, dont le cadavre était découvert jeudi, dans le canal de Briare, semble s'orienter vers le drame de la jalousie.

Pourtant, de nombreux points sont encore à vérifier et tout n'est pas terminé dans cette affaire.

Ce qu'on put établir les policiers, est que dans la journée de mardi, Mme Mallet avait eu une querelle fort vive avec son mari Julien Mallet, 45 ans. Le charcutier avait découvert que sa femme était intimement liée avec leur commis, âgé de 19 ans. Il l'avait frappée, puis l'avait marquée avec la pointe d'un couteau, d'un large « V » à la cuisse. Il avait ensuite jeté de l'encre sur la plaie pour réaliser une sorte de tatouage.

Mme Mallet, sous l'effet de la douleur, s'était enfuie de chez elle.

Est-elle allée se jeter directement dans le canal, ou l'y a-t-on aidée ? C'est ce que les policiers cherchent à établir.

UNE CAMBRIOLEUSE SURPRISE SE JETTE PAR LA FENETRE

Georgette Lomberget, 29 ans, sans domicile connu, surprise en flagrant délit de cambriolage chez Mme Lucienne Desmures, 33, rue de la Mare, à Belleville, s'est jetée par la fenêtre du troisième étage. Elle a été transportée grièvement blessée à l'Hôtel-Dieu. On suppose qu'elle avait un complice qui a réussi à s'enfuir

APRES ETRE RESTE DOUZE JOURS DANS LE COMA un sportif meurt

AMIENS, 7 janvier (dépêche « Paris-prese-l'Intransigeant »). — Une information judiciaire est ouverte pour élucider les étranges circonstances qui entourent la mort à Amiens de M. Robert Legendre, 53 ans, professeur de danse et professeur d'éducation physique au lycée d'Amiens, et ancien champion du Nord de plongeons.

Le soir de Noël, deux automobilistes inconnus se présentaient à un docteur d'Amiens auquel ils confièrent M. Legendre qui portait une profonde blessure au crâne. Les automobilistes se retirèrent sans avoir donné aucune indication sur l'endroit où ils avaient trouvé le blessé.

Après douze jours de demi-coma, M. Legendre vient de mourir d'une hémorragie méningée sans avoir pu faire la moindre déclaration sur l'origine de sa blessure.

LE PROCÈS DES PILLEURS de trains de messageries

LES débats, devant la cour d'assises, du procès des cambrioleurs d'un train de messageries qui transportait à Nantes des tickets d'alimentation envoyés par le ministère du Ravitaillement, ont semblé hier assez confus. Ils ont cependant éclairé d'un jour singulier l'activité des « seigneurs » de la pègre et du marché noir.

Bien qu'elle n'ait réussi qu'en partie cette expédition, la bande formée par les accusés avait, tout de même, réussi un bénéfice de 27 millions. Mais il semble que, de ces 27 millions, les bénéficiaires n'aient touché qu'une partie assez faible. Le reste paraît lui avoir été pris par la « bande des Corses », qui, s'arrogeant le monopole de ce genre de cambriolage, tolérait, néanmoins, que des bandes rivales s'en occupent, à condition de pouvoir prélever une dîme importante sur le butin.

Or, les accusés ne furent pas « réguliers », et l'un d'eux, Gutstein, fut enlevé par la bande des Corses, qui réclamait le prix de sa tolérance.

D'autre part, le rôle de Winckler, l'organisateur du coup de main, qui est parfaitement bien noté et remarquablement honnête — disent les notes de police — apparaît comme assez trouble.

C'était, à n'en pas douter, un indicateur de police. Mais alla-t-il, par amour d'un métier qui, pour l'ordinaire, ne s'avoue guère, jusqu'à organiser ce cambriolage pour se donner ensuite l'unique avantage d'en pouvoir dénoncer les auteurs ?

Il l'affirme, avec beaucoup moins de conviction, d'ailleurs, que son défenseur, Me de Moro-Giafferri.

Mais que penser de ce Hairy, accusé défaillant, que la police ne semble pas rechercher avec beaucoup de zèle et dont la justice accepte bien facilement l'absence ?

Hairy ne serait-il pas le dénonciateur et ne bénéficierait-il pas aujourd'hui de la bienveillance que la justice accorde à ce genre d'auxiliaire ?

Requérant contre Winckler et ses complices, l'avocat général M. Rachael, après avoir abandonné l'accusation contre Wotting, le gros chauffeur de taxi, demande pour les autres accusés des peines qui varient entre 5 ans de réclusion et les travaux forcés à perpétuité.

Puis Me de Moro Giafferri, avocat de Winckler, entreprend pour défendre son client de rejeter la responsabilité du vol contre d'autres coupables jamais retrouvés. Il y a en effet un certain Bob, dont la présence n'est pas douteuse sur les lieux du vol, et qui n'a jamais été identifié.

Cela dit, Me de Moro Giafferri, plaide coupable pour son client, se contentant de solliciter pour lui l'indulgence de la Cour.

Verdict ce soir.

LE TYPE DE LA MARGARINE "Gastronomique" C'est LE TIP POUR LA TARTINE POUR LA CUISINE

Dès aujourd'hui... Achetez chez votre fournisseur LE CRAYON PLASTIQUE Noir, Couleur et Charpentier

EMILE ET OLGA, RATS D'HOTEL, ONT ETE PRIS pour avoir vendu au prix du lapin un manteau de vison

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

LILLE, 7 janvier.

LES inspecteurs de la police judiciaire, en collaboration avec la police belge et la Sûreté de Blanc-Misseron, viennent d'arrêter un couple de rats d'hôtels parisiens : Emile Buix et Olga Lefebvre, auteurs de nombreux vols de bijoux et d'objets de valeur.

Le couple opérait depuis quatre ans environ. Muni des plus solides références, Olga Lefebvre se faisait engager comme soubrette dans les grands hôtels parisiens et chez de riches particuliers. Une fois dans la place, elle dressait un plan des plus minutieux de l'appartement, puis, sous un prétexte quelconque, se faisait renvoyer. C'est alors que Buix, parfaitement renseigné sur les habitudes du propriétaire, profitait d'une absence de celui-ci pour s'introduire chez lui et y dérober un important butin.

Parmi les objets volés se trouvait notamment un manteau de vison qui devait perdre le couple de malfaiteurs.

En effet, Buix et Olga s'en étaient allés à Bruxelles, mais ils s'y firent arrêter pour défaut de pièces d'identité. Peu après, l'homme était remis en liberté. Il reprit, au greffe du tribunal, ses vêtements et le manteau de son amie. Puis, revenant à la frontière française, il tenta de vendre la fourrure. Finalement, une commerçante de Quiévrain, près de Valenciennes, dont le magasin est installé entre les deux douanes, racheta le manteau pour la somme modique de 3.200 francs belges, alors qu'il valait plus d'un million.

Buix s'en alla retrouver son amie qui, à son tour, venait de sortir de prison. Mais les allées et venues du cambrioleur avaient intrigué les inspecteurs des douanes qui alertèrent la police judiciaire de Mons

UN CADEAU toujours apprécié

L'EAU DE COLOGNE des RR+PR du MONT St MICHEL PRÉPARÉE PAR PAUL-ANDRÉ GEPPE

PARISIENS,

Pour bâtir des écoles, pour moderniser les hôpitaux, pour améliorer l'alimentation en eau de la Ville de Paris, pour l'équipement de la Capitale.

SOUSCRIVEZ à l'EMPRUNT à LOTS 6% 1950 de la VILLE de PARIS

Vous bénéficierez des avantages suivants :

Intérêt annuel d'une obligation de 10.000 francs ..... 600 fr.

163 LOTS ANNUELS REPRESENTANT AU TOTAL .. 21.500.000 fr. (DONT UN GROS LOT DE 10.000.000)

Exemption de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (taxe proportionnelle).

Prix d'émission ..... 9.800 fr.

Les souscriptions sont reçues sans frais, dans la limite des titres disponibles :

A la Recette municipale de Paris, à la Paierie générale de la Seine, à la Recette centrale des Finances de la Seine, dans les Recettes-Perceptions de Paris et de la Seine, dans les Trésoreries générales, les Recettes particulières des Finances et les principales Perceptions — et aux guichets des Etablissements de crédit, banques et courtiers agréés par la Ville de Paris.

PARIS express

Le temps qu'il fera :

DEMAIN

Généralement très nuageux. Vent sud modéré. Température stationnaire.

■ LE DOCTEUR LOCARD, directeur du laboratoire de police technique de Lyon, est nommé conseiller technique à la commission internationale de police criminelle.

■ LE CONSEIL D'ETAT annule une décision du ministre des Finances du 2 janvier 1948, fixant la valeur de remboursement des parts bénéficiaires remises aux actionnaires lors de la nationalisation des assurances.

■ 15 JOURS DE PRISON et 15.000 francs d'amende à Pierre Boutang, ancien directeur de cabinet du gouvernement d'Alger, pour outrage à agent.

■ RENE SANCELME et sa femme, propriétaire et directrice du théâtre Daunou, interrogés par le juge d'instruction Daniault, continuent à protester de leur innocence.

■ L'EXPORTATION FRAUDULEUSE de capitaux vers l'Indochine, portant sur un milliard de francs, a rapporté 58 millions 543.000 francs aux trafiquants et à leurs complices.

1er ARRONDISSEMENT

RENVERSE PAR UN TAXI sur un passage clouté, rue Turbigo, M. Anaclet Sert, soixante et onze ans, 9, rue Aumaire, est conduit à Saint-Louis.

IIIe ARRONDISSEMENT

AU COURS D'UNE DISCUSSION, rue Aumaire, Amar Hached, trente ans, manœuvre, et M. Albert Gruer, interprète, cinquante-deux ans, se blessent mutuellement à coups de couteau. A Saint-Louis.

XVIIIe ARRONDISSEMENT

A LA SUITE D'UNE PLAINTE déposée au commissariat des Grandes-Carrières, par le directeur du théâtre de Dix-Heures, boulevard de Clichy, la police arrête la caissière, Mlle Messalie Dorbigny, pour vol de 73.000 fr.

CAMBRIOLAGE chez Mme Jeanne Monnier, 169, boulevard de Clichy, 9.500 francs, des bijoux et du linge disparaissent.

De partout

PROVINCE

LE CADAVRE EN PARTIE rongé par les rats, découvert près des abattoirs de Saint-Etienne, est identifié : il s'agit d'un ouvrier agricole de Saint-Barthélemy, Antoine Gubian, 62 ans, qui avait disparu de son domicile depuis le 30 décembre. L'enquête continue.

ARRETE POUR INCENDIE volontaire, à Sivry-sur-Meuse (Meurthe-et-Moselle), l'ouvrier allemand Wilfried Rose a déclaré avoir agi à l'instigation de son patron, M. Paulin qui, malgré ses dénégations, est arrêté à son tour.

AU COURS D'UNE SCENE de ménage, à Saint-Lubin des-Joncherets, Mme Berthe Simon blesse grièvement à coups de gourdin, son mari, qui doit être hospitalisé à Dreux.

CAFE :

La fin du dernier ticket

Le coupon n° 26, qui fut validé pour une dernière distribution de 125 grammes de café, sera périmé le 11 janvier.

DEUX CLOCHARDS AVAIENT SOULAGE LE « LYONNAIS » de 100.000 francs de bons du Trésor

Deux clochards, Lucien Mayren, 27 ans, et Charles Ferrario, négociaient à la Banque de France, place de la Bastille, un Bon du Trésor de 10.000 francs.

Cependant, les deux hommes parurent suspects à l'inspecteur principal adjoint Tinturier, qui se trouvait en surveillance devant l'établissement.

On invita les deux hommes à se rendre Quai des Orfèvres. Là, ils furent interrogés dans les locaux de la 14e brigade territoriale par l'officier de police Brosseau. Ils ne firent d'ailleurs aucune difficulté pour « se mettre à table ».

— Le 25 novembre dernier, déclarèrent-ils, à la soupe populaire de Marseille, nous avons rencontré quelqu'un qui était connu dans le milieu du « trimard » sous le surnom du « Lyonnais ». Il nous a montré son portefeuille bourré d'argent. Le soir, après avoir copieusement bu, nous avons conduit le Lyonnais dans un terrain vague et nous lui avons dérobé son portefeuille. Il contenait dix Bons du Trésor de 10.000 francs.

Les deux clochards réalisèrent le magot à Toulon et à Nice, puis ils montèrent à Paris. C'est là qu'ils devaient se faire arrêter. Les policiers recherchent maintenant la victime.

Le Calabrais Pedestrini *amant de la femme du gazier* est un ancien lieutenant de Giuliano

Sa maîtresse l'accuse d'être l'instigateur du crime

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

METZ, 7 janvier.

APRES la reconstitution du crime du camp de Mercalich, on aurait pu croire l'enquête terminée et penser que ce drame ne devait plus avoir son épilogue que devant la cour d'assises de la Moselle. Mais, le soir même de la reconstitution, le juge d'instruction de Thionville, M. Kippert, interrogea longuement les deux meurtrières, la femme Doffmann et sa fille de dix-huit ans, Marie Huffart.

La mère fit alors une déclaration véritablement sensationnelle, confirmée en tous points par sa fille :

— C'est mon amant, le Calabrais Evnio Pedestrini, qui m'a poussée à tuer mon mari, pour nous permettre ensuite de vivre ensemble.

« Je t'emmènerai au cimetière, si tu ne le fais pas », avait ajouté l'Italien.

— Croyez-vous qu'il vous aurait tuée ? dit le juge d'instruction.

— Oh, oui ! D'ailleurs je n'aurai pas été la première, car en Italie, Pedestrini a fait partie de la bande de Giuliano et il a assassiné trois personnes là-bas avant de venir en France.

A 22 heures, le soir même de la reconstitution, le Calabrais était arrêté.

L'hostilité de la foule

Le secret le plus complet a plané autour de l'interrogatoire du gangster et des confrontations faites avec les principaux acteurs du drame.

Lors de l'instruction, les deux meurtrières s'étaient rendues à pied chez le juge, mais la foule qui s'était massée devant le palais de justice marqua tellement d'hostilité qu'on dut les reconduire à la maison d'arrêt en voiture cellulaire.

Ainsi, le rideau n'est pas tombé sur le crime de Mercalich et il semble que dans les jours prochains on aura à quoi s'en tenir sur la personnalité du nouvel inculpé, Evnio Pedestrini.

BATAILLE RANGÉE ENTRE « GIULIANISTES » et police en Sicile

PALERME, 7 janvier (A.F.P.). — Une bataille rangée, qui a duré plus de vingt minutes, a mis aux prises, ce matin, une patrouille de forces de répression du banditisme et un groupe de bandits surpris dans leur repaire à une vingtaine de kilomètres au sud de Palerme.

Un des bandits, grièvement blessé, a été capturé, tandis que les autres réussissaient à s'enfuir.

JAN

Chapelier de grande classe

TOUTE LA GAMME DES CHAPEAUX POUR HOMMES du confortable Chapeau "Sport" au Chapeau "Habillé"

Prix : 1000 à 5000 fr. correspondant à des feutres véritables

14, Rue de Rome ★ 10, Rue Paradis

PARIS - VIII MARSEILLE

COMMENT...

Se préserver des Rhumes, des Maux de gorge et de leurs complications.

Respirez "l'Essence Algérienne" Sucez "les Pastilles Monléon"

Deux spécialités d'avant-guerre qui ont fait leurs preuves

— Demandez-les à nouveau chez votre Pharmacien —

V. N° 142-P-1955

SOLDES

Après inventaire

Vente à des prix exceptionnels d'un choix important de très beaux modèles Tailleurs, deux-pièces, robes et autres articles en jersey de laine. Ensembles ville et plage en toile de lin.

Jerlaine fondeuse du Tricot

25 RUE ROYALE - PARIS

A PARTIR DU LUNDI 9 JANVIER

CORS vite éliminés avec CORIPEL à triple effet : ISOLE • ATTAQUE • ADHÈRE

Toutes pharmacies

Préparé par le fabricant du Tricosteril

OFFICIERS MINISTERIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à Paris, le 26 janvier 1950 à 14 heures :

VILLA CLEMENTINE TROUVILLE A SUR-MER (Calvados) Route de la Corniche. **LIBRE DE LOC.** avec domm. de guerre. **Mise à prix : 990.055 francs.** Pour renseignements s'adr. **Fernand BERTIN,** avoué 18, rue Duphot, Paris. Me J.J.F. CHARTIER-DANET, avoué, Paris.

Vte Pal. Just. le 21 janv. 1950, 14 h

IMMEUBLE A PARIS (20e)

à usage commercial et industriel

36, rue de Bagnolet

MISE A PRIX : 2.500.000 FRANCS. S'adr. Me **Robert Bethout,** av., 48, r. de Clichy. **R. Lesourd,** av., Paris. **J. Vincent et Vallée,** notaire, Paris.

Vente Licit. Palais Justice de Paris le 21 janvier 1950, à 14 heures :

1. Mais. à Champs (Yonne) av. Gare. **M.à P. 50.000 fr. 2. MAISON CHAMPS** (Yonne) av. Gare. **Mise à prix : 30.000 francs. 3. DEUX IMMEUB. A PARIS 12, 14, avenue d'Italie (13e) MISE A PRIX 650.000 FR. 4. IMM. A PARIS (14e arr.) 19, rue Jacquier MISE A PRIX 425.000 FRANCS VILLEJUIF** rue **S. TERRAIN J.-B.-Clément. M. à p. 35.000.** S'adr. **Guinard Piot,** avoués, **Régnier,** notaire, Paris.

Vente Palais Justice, Paris, samedi 21 janv. 1950, à 14 h. **EN 3 LOTS : IMMEUBLE à Paris RUE CHARLOT, 20** M. à p. 300.000 fr. **IMMEUB. à Paris FAUB. SAINT-MARTIN, 43** M. à p. 700.000 fr. **IMMEUB. à Paris R. des ARCHIVES 96.** M. à p. 800.000 fr. S'adr. à Paris : à Mes **Regnault,** avoué, 12, r. Montpensier ; **Ilharreborde,** av. à Montreuil (Seine) ; Me **Robillard,** notaire

CACHET MIRIGA

CONTRE FIÈVRE, GRIPPE, NÉVRALGIE, RHUMATISME, DOULEURS MENSUELLES.

V154 518 P 4581

SPORTS D'HIVER

1.000 altitude 1.600 MORZINE (HAUTE-SAVOIE)

HOTEL DE PARIS

à côté du Téléphérique. Téléph. : 79

CUISINE RENOMMÉE

CHAMONIX - MONT-BLANC

HOTEL BELLEVUE

(Entre les champs de ski, et la patinoire)

Confort, ambiance, cuisine renommée

Téléphone 8

ASTHME

Emphysème, Oppression

vous rendent la vie intolérable. Jugulez leurs crises en vous confiant à un médicament sérieux qui, peu à peu, en réduira la fréquence et la violence. Essayez les comprimés Calm-Asmine. Ttes phies. V. 763 P. 469.

Le 6 janvier 1950, « Paris-presse-l'intransigeant » a été tiré à 343.600 ex.

L. gérant délégué directeur de la publication : Henri MASSOT

Ste NATIONALE DES ENTREPRISES DE PRESSE

IMPRIM. AU BULLETIN 100, r. Richelieu, Paris 2e

Réponses au cas de conscience de la semaine

Question posée : *A-t-on le droit, et le médecin plus particulièrement de piquer à mort un malade pour abréger ses souffrances ?*

LE cas de conscience que nous avons proposé à nos lecteurs cette semaine nous a valu un nombre de lettres considérable dont nous donnons, ici, les extraits les plus probants. Il nous a valu également de recevoir d'une de nos lectrices, la grande pianiste Louta Nouneberg, le pathétique récit d'un drame auquel elle a été mêlée et qui, il y a vingt-cinq ans, eut un retentissement mondial. Louta Nouneberg a écrit cette évocation sous l'effet de l'émotion dont on sent le frémissement à chacune des lignes de l'article qu'on va lire.

LE POINT DE VUE DE CEUX QUI SOIGNENT LES AUTRES

UN DOCTEUR :
« Pensez à tous les abus que rendrait possibles l'admission de l'euthanasie. »

LE Dr S. V. A DREUX (EURE-ET-LOIR). — Le problème : « L'euthanasie est-elle permise ? » me paraît, pour le croyant que je suis, assez simple à résoudre. Il ne s'agit d'ailleurs pas à proprement parler d'un « cas de conscience », et le mot « résoudre » ne convient guère. C'est une « question », à laquelle, à mon sens, on ne peut répondre que par la négation, ce « non » étant valable pour tous les cas. Et **je réponds non**, par la raison — disons — plutôt par la croyance, que le corps et l'âme qui se séparent à la mort **sont sacrés** et que nul homme — y compris l'intéressé — n'a le droit de provoquer la mort de l'homme (même si celui-ci est « condamné », à bref délai) sauf pour le cas où cette issue paraît indispensable à la sauvegarde de la liberté et de la vie des autres hommes (guerre, peine capitale, etc).

« Je ne vois aucune dérogation à ce principe, aucune circonstance qui autorise à répondre « oui » ; à ce cas de conscience, lequel s'apparente à la question du suicide, ou à celle de la fraude en matière de relation conjugales.

Par ailleurs, à supposer qu'elle fût acceptable en principe, qui ne voit les abus pouvant résulter de la pratique de l'euthanasie ? C'est la réponse, la grande objection que nous feront, j'imagine, la plupart des gens et des médecins. L'intensité de la douleur ne se mesure pas, non plus que s'apprend d'une façon rigoureuse l'imminence de la mort. Sur quels critères se baser pour pratiquer la piqûre « libératrice » ? sur les cris du malade, ses déclarations, les instances de son entourage, l'opinion du médecin ? et combien d'hommes prétendus condamnés et qui réclamaient qu'on les achève s'en sont sortis : peu d'entre eux, j'imagine, regrettent de n'avoir pas été les... bénéficiaires de l'euthanasie.

Malgré les immenses découvertes passées, présentes et à venir de la science et de la médecine, l'homme sera toujours mortel, le mystère de la vie et de la mort restera entier. L'homme n'est pas le maître de la mort, il y est soumis, voilà tout.

Enfin, pour un croyant, dire oui à l'euthanasie, c'est méconnaître la valeur inestimable de la souffrance qui est la loi commune de l'humanité et par laquelle nous expions nos fautes et celles de nos frères. »

UN AUTRE MEDECIN: ***Celui qui tue par charité ne peut être considéré comme un assassin.***

Dr J. CHALLAYE, VILLERS-SUR-MER. — Auteur d'une thèse et de quelques études sur l'« euthanasie » j'ai souvent regretté que ma pensée ait été déformée par certains critiques de divers quotidiens ou revues médicales. Nul plus que moi ne s'est étendu sur les objections que soulève l'euthanasie :

Objections morales ou religieuses : « Tu ne tueras point ».

Objection médicale : notre diagnostic est souvent faillible.

En outre chaque année de nouvelles découvertes rendent curables des maladies fatales auparavant.

Mais je proteste quand, sous prétexte de flétrir l'euthanasie, on l'assimile aux « camps de la mort » du régime hitlérien : c'est dénaturer le sens éthymologique du mot qui signifie « mort douce ».

Ce que nous réclamons, c'est (à défaut d'une législation inspirée du décret-loi sur l'avortement thérapeutique), que ne soit pas condamné comme un vulgaire assassin celui qui par une charitable pitié abrège le martyre d'un agonisant, et qu'il bénéficie de circonstances atténuantes.

UNE INFIRMIERE : ***Seulement si le moribond le veut.***

Mme PORTY, à BERCK-PLAGE. — « Infirmière depuis plus de vingt-cinq ans, j'en ai entendu des malades qui criaient : « Jen ai assez de souffrir, je préfère mourir. »

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi les médecins cherchent à prolonger la vie des malades ; ils ne font que prolonger leurs souffrances. Je ne pense pas que c'est vouloir se substituer à Dieu que d'abréger la vie d'un malade de quelques mois, de quelques jours, dans un cas désespéré, puisque la mort rôde déjà. Que de souffrances seraient ainsi épargnées. C'est une question de charité.

Bien entendu, cette alternative ne doit être envisagée que si elle correspond au désir du moribond, mais non pas de sa famille, qui peut, elle, désirer la mort du malade pour une question d'intérêt. J'écris selon ma conscience, car, pour mon compte personnel, je préfère cent fois la mort à la souffrance.

UNE ASSISTANTE SOCIALE :
« Le médecin doit avoir ce droit là ! »

ANONYME. — En plaçant la discussion sur le plan simplement humain, je ne vois pas pourquoi l'euthanasie ne serait pas acceptable dans certains cas d'exception, après diagnostic de plusieurs médecins.

Evidemment la réglementation n'en serait pas facile, et ceux qui partent en guerre « contre » ont beau jeu de prédire toutes sortes d'abus pouvant s'installer à la faveur d'une telle pratique.

Ceux qui sont « contre » s'appuient sur le respect de la personne humaine. Dieu sait pourtant si on en fait bon marché, de cette personne humaine, dans le quotidien de la vie !

On crie au scandale pour un moribond dont on abrégerait les souffrances, mais on sait parfaitement que de temps en temps, un vieillard se suicide de désespoir, et que chaque hiver quelques-uns meurent de misère et de froid.

UN DONNEUR DE SANG :
Oui si le cas est désespéré.

M. R. BARBIN, 33, rue de Ponthieu, Paris. — « Je suis « donneur de sang » à l'hôpital Saint-Antoine et depuis 1939 j'ai « donné » 116 fois avec un total de 60 litres de sang. Cela pour vous dire que je pense qu'il faut tout tenter pour sauver une vie humaine lorsque cela est possible. Je n'en crois pas moins que l'euthanasie devrait, non seulement être autorisée, mais plus encore conseillée et même ordonnée, mais sous un contrôle très strict, si le cas est désespéré, dûment constaté par un médecin et *si le malade qui souffre*, est, bien entendu, consentant.

UNE DE NOS LECTRICES, LA PIANISTE LOUTA NOUNEBERG ÉVOQUE UN "CAS" DONT LE RETENTISSEMENT FUT MONDIAL

En 1925, mon amie, l'actrice Stanislawa Uminska, achevait d'un coup de revolver son fiancé qui implorait la mort

C'EST en regardant la photo de Stanislawa Uminska, grande actrice dramatique, toute jeune étoile, alors au théâtre polonais de Varsovie, que je revis le drame qui s'est déroulé à l'hôpital de Villejuif, en 1924.

En plein été de la même année, arrivait de Varsovie à Paris Jan Zyznowski, écrivain et critique littéraire, atteint du cancer général. Il était venu consulter les médecins de Paris, fut hospitalisé à l'hôpital de Villejuif et soigné par le professeur Roussy.

Toute la colonie artistique polonaise s'étant vivement occupé de lui, j'ai été parmi ceux qui, presque journellement se retrouvaient à son chevet.

Bientôt, son arrivée fut suivie de celle de Stanislawa Uminska sa fiancée, qui, ayant été retenue à Varsovie par son contrat, n'avait pu faire le voyage avec lui.

Dès le premier jour et jusqu'à la fin tragique de Zyznowski, elle se dépassa, en lui apportant les soins que nécessitait sa maladie. Oubliant totalement sa propre personne, elle ne vivait que pour lui et résistait héroïquement à l'écrasante tâche qui lui incombait. Ne quittant jamais l'hôpital, veillant constamment auprès du malade, lui faisant de la lecture à haute voix durant des nuits entières (Zyznowski ne pouvait plus dormir), offrant son sang pour la transfusion, elle espérait pouvoir sauver celui qu'elle aimait par ce dévouement véritablement surhumain.

Cependant, la maladie, impitoyablement, suivait son cours.

Les souffrances de Zyznowski augmentaient d'une heure à l'autre. Elles devenaient infernales. Un jour, en arrivant, comme d'habitude à l'heure de la visite, je trouvai Uminska dans un état d'affolement indescriptible, en proie à une crise de nerfs. Elle m'avoua que Zyznowski la suppliait de le tuer, et qu'elle se sentait prête à lui obéir afin de le délivrer de son martyre.

Bouleversée au plus haut degré, je voulais absolument l'emmener ce soir-là, considérant comme trop dangereux de la laisser seule avec le malade, mais à aucun prix elle n'aurait consenti à se séparer de son aimé, ne fût-ce que pour une nuit. Tout ce que je pus obtenir d'elle fut qu'elle descendit avec quelques amis pour une heure, au jardin de l'hôpital.

Restée seule avec Zyznowski, je vécus des moments hallucinants, car c'est à moi alors qu'il s'adressait en m'implorant de le tuer et de le libérer à jamais de ses douleurs intolérables.

J'essayai de le raisonner, lui parlant de sa guérison certaine, de ses œuvres futures, et petit à petit, il se calma.

Uminska revenue de sa courte promenade au jardin, paraissait également plus calme.

Aussi rentrais-je ce soir, rassurée et croyant à un moment de folie qui s'était emparé de nos malheureux amis.

Hélas ! le choc fut d'autant plus foudroyant le lendemain quand, en ouvrant le journal du matin, je lus en grandes lettres : Zyznowski a été tué d'une balle de revolver par Stanislawa Uminska, sa fiancée !

Au procès, quatre témoins furent entendus : le professeur Roussy, le sculpteur Auguste Zamoski, une infirmière et moi-même.

La défense était assurée par Me Henri Robert.

Uminska fut libérée.

Prostrée de douleur, elle vivait après comme dans un monde irréel, revenant toujours et sans cesse au fait qu'elle avait commis et passant la plupart de son temps sur la tombe de son ami.

Nous espérions tous pouvoir la ramener à son art, au théâtre, à la vie, mais elle, incapable d'y revenir, prit un chemin juste opposé, en s'enfermant à jamais dans un cloître et en sacrifiant le reste de sa vie à soigner des malades atteints du cancer.

Personne n'avait plus accès auprès d'elle, et personne ne sait si elle vit encore.

(Reproduction, même partielle, interdite).

STANISLAWA UMINSKA APRES SON ACQUITTEMENT

Ce qu'en pensent nos lecteurs

■ **Mme CHERABIE, à Auneau (E.-et-L.) :**
« En groupant tous les éléments irréfutables d'une mort à brève échéance et seulement dans les cas où le malade est assiégé de souffrances intolérables, pas un docteur mais tous, avec l'assentiment indispensable de l'intéressé (quelle triste ironie !) et l'adhésion préliminaire d'une consultation de plusieurs confrères, devraient pouvoir abréger la fin d'un martyr. Ni la science ni la loi (de quelque dogme qu'elle relève) ne doivent se mesurer à ce geste charitable en le stigmatisant. Et c'est faire preuve d'un sublime courage pour une parente d'accomplir ce geste, après que des prières déchirantes l'y ont acculée, surtout quand elle sait s'exposer ainsi à la justice des hommes.

» Pouvoir s'assurer en toute objectivité et entière bonne foi que l'on reste en règle avec sa conscience : là gît le problème. »

■ **M. G. LEVY-MASSARD, à Paris (16e) :**
« Marié depuis treize années, ma femme a été malade pendant huit années sans que les médecins puissent élucider son cas.

» En novembre dernier ils m'ont informé qu'elle était absolument condamnée et qu'il ne lui restait plus que quelques semaines à vivre.

» Ma femme s'est vue décliner au jour le jour, pendant près de trois semaines.

» Autant pour le malade que pour la parenté directe, j'estime que c'est un manque de civilisation d'agir semblablement. J'applaudis au geste courageux du Dr Sanders. Le condamner serait une honte. »

« J'aurais tué moi-même celle que j'aimais »

■ **Un anonyme, à Asnières (Seine) :**
« J'ai aimé une jeune femme qui est décédée. Je l'aimais tellement que, si elle avait traîné plus longtemps, j'aurais préféré la tuer moi-même et me suicider après, plutôt que de la voir souffrir. »

■ **Mme BROUILLE, à Paris :**
« J'ai perdu une sœur qui, pendant un an, a souffert et demandé la mort. Elle avait un cancer à la vessie. Pourquoi laisser souffrir si longtemps ces malades puisque sur la fin, même les piqûres de morphine ne les soulagent plus.

» Si parmi les miens un nouveau cas se présentait, je crois que j'aurais le courage de faire ce que le Dr Sanders a fait, et j'ai demandé aux miens d'en avoir le courage pour moi-même. »

■ **Mme ANGELY, 53, cours Victor-Hugo, à Agen (L.-et-G.) :**
« Je donne raison au Dr Sanders d'avoir abrégé les souffrances de sa malade. J'ai vu une de mes voisines éprouver des souffrances horribles avant de mourir et il en a été de même pour mon frère atteint à 60 ans d'un cancer à l'estomac. Bien avant même qu'il ne meure ce n'était plus qu'un cadavre. »

■ **Mme SARTRE, à Plozévet (Finistère) :**
« Je suis veuve de docteur et j'ai vu parmi la clientèle de mon mari des malades atteintes du cancer. On pique une bête qui souffre trop. Ne serait-ce pas humain de permettre au docteur d'abréger les souffrances d'une malade que l'on sait condamnée ? »

■ **M. Marcel GARDY, hôtel Colbert, rue de Chatou, à Colombes.**
« Ma mère, est morte à l'âge de 71 ans d'un cancer au sein gauche à Nantes. Jusqu'à ses derniers jours elle a connu le martyre.

Nous aurions voulu trouver un médecin semblable au docteur Sanders afin d'abréger les souffrances inutiles qu'elle endurait puisque l'on savait qu'il n'y avait rien à espérer. »

■ **Mme Suzanne FONTAINE, 102, rue des Blains, à Bagneux (Seine) :**
« Ma mère était atteinte d'un cancer au foie. A la toute dernière extrémité j'ai demandé au docteur de lui faire une piqûre pour abréger les souffrances. Il a refusé, mais moi j'aurais eu en ma possession ce qu'il fallait pour faire une piqûre, je l'aurais faite. »

■ **Mme Suzanne QUERCIA, 2, rue Gabriel-Vicaire, à Paris :**
« C'est en être humain surtout que le docteur Sanders a agi. Pendre cet homme serait un sacrilège.

Je vous écris en connaissance de cause ayant perdu une sœur à l'âge de 39 ans atteinte de cette terrible maladie : le cancer. Trois mois de souffrances intolérables dont un d'agonie c'est une chose que l'on n'oublie pas. J'aurais désiré qu'on l'achevât afin de ne plus la voir souffrir. »

■ **Mlle GUTLI, 11, rue du 26-Août, à Noisy-le-Grand (S.-et-O.) :**
« Ceux qui n'ont pas vu un être cher sur un lit de douleurs pendant un an ne pourront jamais comprendre que l'on puisse bénir le médecin qui a l'humanité de mettre un terme à des souffrances pareilles.

Nous ne souhaitons qu'une chose : c'est que le jury pitoyable rende le docteur Sanders à compagne et à ses enfants. »

■ **Mme Louise BOISSEE, 57, rue Croulebarbe, Paris (13e) :**
« J'ai vu un membre de ma famille mourir d'un cancer. C'était horrible. Jamais je n'oublierai cela. En toute conscience je pense sincèrement que mieux vaut une piqûre pour que le malade puisse mourir doucement. »

■ **Mme J. ALBIN, 29, rue Barque, Paris (15e) :**
« Ma grand'mère a été atteinte d'un cancer intestinal. Dans ses derniers moments elle demandait au docteur une piqûre pour ne plus souffrir et mourir plus vite. Après examen par plusieurs docteurs le cas reconnu sans guérison possible une piqûre devrait être faite au malade bien entendu s'il est consentant.

■ **Mme LEBATARD, 55, boulevard de Strasbourg, Paris (10e) :**
« J'ai perdu ma mère il y a deux mois. Ma meilleure amie ! Elle a souffert le martyre. Un docteur aurait décidé d'abréger ses souffrances je suis persuadée que, l'âme en repos, je lui aurais témoigné de la reconnaissance. »

■ **Mme PAPO, 11, rue Faidherbe, Paris (11e) :**
« Ayant eu plusieurs parents dont mon père atteints du cancer, j'estime qu'il serait plus humain de ne pas laisser souffrir les siens. Les médecins devraient se consulter entre eux et si vraiment la maladie est incurable demander à la famille de consentir à ce qu'ils abrègent sa fin. »

■ **Mme GUEGAN, 13, rue Lacordaire, Paris (15e) :**
« Ma grand'mère est décédée à 74 ans d'un cancer du rectum après être restée un an couchée. Nous l'avons tant vu souffrir que souvent nous avons regretté ma mère et moi qu'un docteur n'ait pas eu le droit d'abréger ses jours. C'est pourquoi nous comprenons les sentiments qui ont fait agir le docteur Sanders. C'est vraiment un acte de charité qu'il a accompli. »

■ **Mme GUILLON, à Tourcoing (Nord) :**
« Oui, le docteur Sanders a eu raison de mettre fin aux souffrances de sa patiente. Il y a quelques années un de nos parents est mort du cancer. Durant les derniers jours il a passé des heures de souffrances abominables. Mais c'est en vain que le malheureux et nous-mêmes avons supplié le docteur d'y mettre un terme. »

« JE SUIS CANCEREUSE ET JE DIS : *OUI !* »
Mme X..., à Strasbourg.

LORSQUE, dans un cas de maladie incurable, il n'y a vraiment plus d'espoir, un docteur devrait abréger les souffrances du malade. Ce serait humain !

Je suis moi-même une cancéreuse. J'ai subi une grave opération en 1940. Depuis quelques mois, « il » a « récidivé ». Bien que souffrant passablement, je peux pour l'instant continuer à travailler. Un traitement de « rayons » va peut-être me soulager, me prolonger... Mais le moment viendra où il n'y aura plus rien à faire. Lors de mon séjour à l'hôpital, il y a neuf ans, j'ai vu mourir des cancéreuses : c'est atroce ! Alors, je souhaiterais, quand mon tour viendra, qu'il soit permis au docteur de me faire la piqûre libératrice ou, alors, moi-même, j'abrégerai mes souffrances.

■ **M. et Mme C. GARNIER, 82, avenue Emile-Zola, Paris (15e) :**
« Nous répondons oui. Et cela en toute sincérité et connaissance de cause après avoir vu mon père mourir dans d'atroces souffrances. Mais nous pensons qu'une consultation préalable de plusieurs médecins s'impose. »

« On aurait dû me tuer »

■ **M. J... B..., Paris :**
« Je suis depuis dix ans mutilé 100 p. 100, infirme, trépané, paralysé du côté gauche et depuis dix ans j'attends en vain d'avoir « la chance » de perdre complètement cette sale carcasse inutile.

Marié depuis un an, je suis déjà au bord du divorce. Si en 1940 avait existé le droit officiel de détruire ceux qui souffrent trop, je ne ferais aujourd'hui souffrir personne de mon entourage à commencer par ma femme. En toute conscience, je dis que *par charité, par humanité, il faut donner la mort à ceux qui, physiquement, souffrent trop*, c'est un devoir envers le malade et envers la société. »

■ **Mme Denise SORDELET, 3, rue Juste-Métivier, Paris (18e) :**
« Pour ma part, sachant ce que souffrir veut dire, ayant subi cinq graves opérations et considérant le cancer comme la plus redoutable des maladies... *j'approuve pleinement le geste de ce docteur qui a délivré sa patiente d'inutiles souffrances.*

» En ce qui me concerne, si j'ai un jour un cancer et n'ai pas le courage de me supprimer moi-même, je souhaite trouver sur ma route un docteur charitable, comme le docteur Sanders. »

■ **Mme Maryse RIBES, Paris (17e) :**
« J'ai gardé pendant sept longues années mon mari malade (tuberculose des reins et cancer de la vessie). J'ai tout essayé, plusieurs opérations, etc. Il s'est vu mourir et je l'ai vu mourir à petit feu.

» Croyez-vous que le docteur, même sans prévenir la famille, n'aurait pas dû faire un acte de charité ?

» Evidemment, il y a Dieu et en bon chrétien, nous ne devons pas... Mais croyez-vous que bien souvent quand les hommes jugent leurs semblables et leur donne la mort ils en ont davantage le droit que le docteur Sander ? »

■ **Mme Simone L..., Paris (19e) :**
« Il n'est pas question d'agir à la légère et sans contrôle, ce qui entraînerait des actes criminels et cupides. Mais qu'y a-t-il de plus horrible et de plus égoïste de la part de l'entourage que ce mot : « *Prolonger !* » c'est-à-dire faire souffrir physiquement et moralement pour rien.

» De grâce ayons le courage de cet acte de bienfaisance qu'un médecin vient d'oser ! »

■ **M. LANCHY, 4, rue Léopold-Bellan, Paris (2e) :**
« Oui, le médecin, mais lui seul, avec l'assentiment du patient et de la famille de celui-ci, a le droit de pratiquer l'euthanasie. Car quelle est l'utilité de prolonger la vie d'un malheureux dans les affres de la souffrance si l'on est persuadé que la fin est proche et inévitable ?

» Personnellement, je suis persuadé que d'aider quelqu'un à mourir sans souffrance est une preuve d'amour et de charité beaucoup plus noble et plus grande que de laisser la nature opérer seule son œuvre destructrice. »

■ **M. Jacques DEBRAY, 18, rue Greuze, Paris (16e) :**
« Par pitié, sur les champs de bataille on achève les mourants d'une balle dans la tête. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les malades agonisants ? Le docteur Herman Sanders a fait un *acte de charité*. Sa conscience d'homme et de médecin lui a dicté ce geste. Il n'a rien à se reprocher.

» Une loi devrait autoriser les médecins à mettre fin aux souffrances des agonisants. Cela serait obéir aux simples lois de l'humanité, et éviterait les nombreux cas de conscience que se posent certains docteurs devant un geste décisif. »

■ **M. Maurice BALAZOT, 147, boulevard Ney, Paris (18e) :**
« Le docteur Sanders n'a pas trahi la cause de Dieu, car peut-être Dieu lui-même lui a suggéré son acte, mais ce qu'il a trahi c'est la loi des hommes, et c'est toujours dangereux.

» Pour moi, aucun motif d'accusation contre le docteur, car bien souvent l'on pourrait, après examens approfondis, soulager des êtres qui ne sont venus sur la terre que pour souffrir malgré eux. »

« Dieu seul est le maître »

● **M. Paul LAVAULT, Châlon-sur-Saône :**
« A la condition de la certitude absolue que la mort prochaine est au bout des souffrances du malade, il semble que le geste qui tue émane de la plus profonde pitié humaine.

» Mais de criminels abus ne risquent-ils pas de s'introduire par la brèche ainsi ouverte ? Et n'est-ce pas au respect sacré de l'existence humaine qu'on attente en définitive ?

» Non, la pitié n'a pas le droit de tuer.

» Toute existence humaine est entre les mains de Dieu qui seul est juge de son terme et toute souffrance, loin d'être inutile, est réparatrice des péchés du monde.

» Mais si le docteur Sanders a cru devoir conclure par l'affirmative, il n'est pas pour autant un criminel.

» S'il peut prouver sa bonne foi, il n'a commis qu'une erreur et ne devrait être condamné que pour cette erreur, dont la conséquence est bien un crime, mais qu'il n'a pas su voir. Quant à la loi, pour éviter toute erreur, elle se doit de proscrire formellement la piqûre qui tue. »

● **Mme PELISSON, 14, rue des Moines, Paris (17e) :**
« Dieu est seul maître de la vie et de la mort et « le médecin est fait pour guérir et non pour tuer ».

» En réfléchissant un peu, on aperçoit tout de suite les abus auxquels conduirait inévitablement une telle pratique. Des agonisants on en passerait aux vieillards incurables, des vieillards incurables aux enfants anormaux, puis aux fous, puis insensiblement à toute personne gênante pour une raison quelconque.

» Soulager les souffrances autant que possible est la seule chose admissible par la morale.

» D'ailleurs nombreux sont les malades qui, par leurs dernières souffrances, courageusement supportées, rachètent une existence gâchée. De quel droit leur enlever cette possibilité de rachat ? »

« Non, personne n'a le droit... »

● **Commandant A. PLASSON, 655, avenue de la République, Lille :**
« La nature a des droits imprescriptibles et personne ne peut en disposer.

» Pour un croyant, que je suis, cela suffirait amplement à rejeter toute opinion contraire. La nature capricieuse peut à elle seule opérer des miracles, alors ?

» Pendant la guerre 1914-1918, j'ai vu des blessés qui se tordaient dans d'affreuses douleurs. Certains demandaient qu'on les achève. Beaucoup furent guéris. Il ne serait jamais venu à l'idée d'un médecin de mettre fin aux souffrances en les piquant « à mort ».

» Et puis, où cela nous conduirait, si seul avec sa conscience, le médecin, de propos délibéré, prenait la décision de piquer « à mort » son malade sous le prétexte de lui abréger ses souffrances. Pareils procédés ravaleraient l'homme au rang de bête. »

● **Mme GOURAUD-GAUTIER, La Baule :**
« Si un médecin peut, en son âme et conscience, être sûr qu'il a tout tenté, c'est-à-dire utilisé tous les moyens modernes et s'il ne croit plus aux miracles, il m'apparaît que c'est son devoir d'abréger d'inutiles souffrances sur le plan humain.

» Mais sur le plan chrétien, non, car nul ne peut supprimer la vie ! Il appartient seulement à celui qui nous l'a donnée de la reprendre quand et comme il veut. Dieu peut toujours faire un miracle, même dans les cas les plus désespérés. »

● **M. Bernard TAILLY, 24, rue Richer, Paris (9e) :**
« Je suis loin d'aimer voir souffrir, mais je lutte pour deux choses : la vie et la liberté de l'homme.

» Si le docteur Sanders est sain d'esprit, je souhaite qu'il ne subisse aucune peine d'emprisonnement, mais qu'il soit désapprouvé et suspendu, au moins provisoirement, de ses fonctions. »

● **Mme H.-Andrée ALBERT, 197, rue de Fontenay, Vincennes (Seine) :**
» Le droit de supprimer un être humain n'appartient à personne (sauf le cas de légitime défense). Même avec son autorisation, même sur sa demande, un médecin ne peut, il me semble, envoyer un malade à la mort.

» Dans le cas particulier de cette malade, atteinte de cancer, l'initiative du docteur traitant est particulièrement blâmable. Les recherches pour la guérison du cancer son activement poussées. Que demain un savant en trouve le moyen, quel remords pour le médecin ! Pensons au vieil adage : « Tant qu'il y a de la vie... ».

» Et la mort répugne tellement à l'être humain qu'il préfère souffrir que mourir. »

« C'est refuser l'idée du miracle »

● **Mme Marcelle HUVEY, 3, rue de Turbigo, à Paris (1er) :**
« Il est toujours terrible d'avoir à juger son prochain, mais il semblee qu'en l'occurrence la réponse ne puisse faire doute : nul homme n'a le droit de déterminer l'heure de la mort de quinconque, même devant les souffrances les plus effrayantes.

» Avancer l'heure de la mort d'un malade, c'est refuser l'idée même du miracle... Nul être, quelle que soit son intention, n'a le droit de se substituer à Dieu.

» Enfin, l'admission de la mort légale pose un problème atroce : il s'est trouvé des médecins pour envoyer des gens gênants dans des maisons de fous ; il serait bien plus facile à ces mêmes médecins de les expédier « ad patres. »

● **M. Ch. MEYRAN, Cherbourg :**
« D'après moi, les médecins ne pourraient faire œuvre de mort que s'ils étaient sûrs de la précision mathématique de la médecine. Or, celle-ci est encore plus un art qu'une science. Et nul n'est à l'abri de l'erreur de diagnostic. En médecine, il faut tenir compte de l'évolution continuelle et de la maladie et du terrain.

» N'a-t-on pas déjà vu des septicémiques jugés incurables faire subitement, dans un dernier ressaut de vitalité de leur organisme, les frais d'une suppuration franche et guérir ?... Des prétendus cancers, considérés comme inopérables par les plus grands maîtres de la chirurgie, se résoudre brusquement en un simple abcès ?... Des paralytiques qui, un beau jour, se remettaient en marche ?... Des aveugles qui retrouvaient la lumière ?... Les douleurs les plus ténébreuses s'atténuer progressivement ?...

» Et devant les magnifiques résultats obtenus en quelques années, pourquoi ne pas avoir les plus beaux espoirs ?

Enfin, pourquoi s'adresser au médecin pour faire cet acte de mort ? Son honneur s'y oppose. Sa mission a été codifiée depuis longtemps dans la phrase célèbre : « Guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours. »

Un pathétique roman du chirurgien américain Frank G. SLAUGHTER

AFIN QUE NUL NE MEURE

Résumé des chapitres précédents. — Un jeune homme pauvre, Randolph Warren, est parvenu, à force de privations et de courage, à terminer ses études de médecine en même temps que certains amis plus favorisés par la fortune : Tom Brennan, Larry Wilson, Ike Stewart, Pee Wee Harter. Il a aussitôt accepté le poste d'interne au service de chirurgie qui lui était offert à l'hôpital de Lakeview. Un soir qu'il est de garde, l'occasion lui est enfin offerte de pratiquer, seul, sa première opération. Il s'en tire très bien. A une sauterie à laquelle il se rend ensuite, il retrouve une jeune et belle divorcée, Frances Libby, qui lui a déjà marqué une sympathie non déguisée au « bal de promotion » où il l'avait rencontrée.

5. - LE SEUL BESOIN DE RAN...

JUSQU'A ce qu'il se retrouvât au dehors, Warren ne remarqua pas que cet « au revoir » français avait été dit intentionnellement. Du moins il l'espérait. En vérité, que connaissait Frances Libby de ses chances de résident-assistant ? Elle avait parlé comme si elle était réellement sûre. Mais là, encore, cette assurance tranquille faisait partie de sa personnalité. Elle parlait, agissait, évoluait avec une manière de calme confiance qui se sentait, percevait-il vaguement, jusque dans son attitude et sa façon de s'habiller. Comment le prendrait-elle s'il lui téléphonait un de ces prochains soirs ? Il lui parut qu'il valait mieux pas. Un quelque chose d'inexpliqué émanait de Frances Libby qui suggérait de lui laisser jouer le prochain coup, s'il devait y en avoir un.

Bon. Un point était certain, c'est qu'une nuit de repos ferait parfaitement son affaire. Les chances étaient maigres : on était au samedi soir et, dès minuit, les faubourgs allaient envoyer leur contingent hebdomadaire habituel de dégâts-par-balles-bouteilles-ou-rasoirs. A compter de ce moment, ce serait un sanglant programme de formation pratique.

Curieuse aventure, se disait-il en gagnant lentement sa chambre dans le bâtiment administratif, que la façon dont un hôpital prenait possession de son homme. Il vous nourrissait, vous couvrait, vous allouait dix poulilleux dollars mensuels, pour un travail de jour et de nuit rarement interrompu, pour le risque constant de contracter une infection quelconque, par exemple, en opérant des membres enflés et bouffis par la gangrène gazeuse, où le moindre glissement du scalpel pouvait faire entrer le germe dans votre sang et vous expédier sans délai en plein dans l'éternité.

Il y avait Bentley... Bentley qui, en délivrant une femme de couleur, s'était piqué avec l'aiguille de la seringue et n'avait rien remarqué d'anormal. Sauf lorsque, quelques mois plus tard, une plaie cutanée s'était déclarée qui ne voulait pas guérir. L'épreuve de Kahn avait révélé la désastreuse vérité. Mais, à ce moment-là, depuis plusieurs mois déjà, les minuscules spirochètes avaient eu plein loisir de se multiplier et de se répandre à travers tout l'individu.

Il s'agissait désormais de faire face à deux années de traitement, avec injections intraveineuses hebdomadaires de néoarsphenamine, et chaque fois il se demandait si la terrifiante dermatite arsphenamineuse allait faire son apparition et s'il allait lentement perdre sa peau tout entière, non comme un boa, mais comme un lépreux, lambeau par lambeau, plaque par plaque, en souffrant sans interruption comme un damné.

Entre les séries, il y aurait des piqûres sous-cutanées de bismuth dans les fesses.

Selon toute probabilité, il guérirait, mais l'intervalle de plusieurs mois qui s'était écoulé avant que la maladie fût reconnue augmentait les possibilités de complications. Et, des années après sa guérison, Bentley serait toujours hanté par la crainte de contaminer la fille qu'il aurait épousée. Ou par celle de voir ses yeux perdre progressivement leur acuité à mesure que le mal rongerait le nerf optique.

A cinquante ans, il pourrait se trouver en train de tirer de magnifiques plans sur la comète, de préparer des projets grandioses n'ayant aucun rapport avec la réalité, se découvrir soudainement des dons illusoires et des pouvoirs imaginaires, s'installer avec satisfaction dans le monde heureux du faire-semblant, le monde du tabétique Je-Suis-le-Grand-Tout. Des spécialistes l'examineraient, analyseraient son sang, ponctionneraient sa moelle épinière, tenteraient l'épreuve de l'or colloïdal, et se regarderaient l'un l'autre avec des airs entendus. « Donnez-lui une fièvre artificielle », ou encore : « Peut-être obtiendrait-on de bons résultats avec le traitement de la malaria ? »

Dans les intervalles lucides, de plus en plus brefs et de plus en plus rares, Bentley se rendrait compte qu'il était fichu, que sa vie était finie à cause d'une piqûre d'aiguille reçue alors qu'il tentait de rendre plus facile et moins douloureux l'accouchement d'une femme de qui le rejeton, emprisonné peut-être pour meurtre ou pour viol, coûtait en ce temps même des milliers de dollars à l'Etat.

Est-ce que, réellement, cela valait les longues années de travail passées dans les écoles médicales, avec bien juste de quoi s'en tirer ? Et puis, d'autres longues années encore à se faire une clientèle : ça commençait toujours par les visites dont les autres médecins ne voulaient pas, parce qu'ils savaient que les honoraires ne seraient jamais payés. Finalement, on y arrivait tout de même, alors on se faisait inscrire au Country-Club local et on devenait un Rotarien. (1)

On était élu à l'état-major, voire au conseil d'administration du plus important hôpital. On achetait une belle maison et on s'offrait une épouse coûteuse. A partir de ce moment-là, on commençait à garder la côte, à surveiller chaque nouveau chirurgien qui ouvrait un cabinet tout brillant neuf et qui, dans les réunions médicales, parlait d'opérations dont il n'était pas question à l'époque où soi-même on faisait ses études, et l'on se demandait combien de vos patients allaient vous quitter pour lui. Chacune de vos opérations réussies était considérée comme allant de soi, mais vos échecs deviendraient le principal sujet de conversation au Club de bridge du jeudi après-midi.

C'EST dans un de ces accès de dépression, marqués par une hypersensibilité d'humeur, que Ran longeait le couloir faiblement éclairé de l'hôpital, ce matin où il n'avait pas réussi à sauver une fracture du crâne ; il se rappelait n'avoir pris qu'un demi-dîner, la veille au soir, mais décida que le sommeil serait préférable à la nourriture. Au surplus, la salle à manger ne serait pas encore ouverte, mais il pourrait faire le plein, en passant, à l'étagère où des céréales étaient toujours à la disposition des travailleurs tardifs. (2)

Tous les quelques mètres, un couloir latéral, conduisant à quelque autre département du grand hôpital, débouchait dans le couloir principal qu'arpentait, méditativement, un Randolph Warren épuisé. La bousculade de sept heures des infirmières se rendant à leur service ou en revenant, était passée, et il y avait peu de monde dans les corridors. Un brancard passa près de lui, roulant sur ses pneus silencieux, l'anesthésiste l'accompagnant, à la tête, et penchée sur le corps enveloppé de couvertures.

Une svelte petite silhouette blanche, s'amenant lestement d'une allée latérale, se jeta en plein dans Warren : le heurta d'un choc étonnamment compact, puis tournoya pour s'éloigner. Il fit un involontaire mouvement de la main, comme pour se raccrocher et reçut, sur le poignet, une éclaboussure bouillante de la solution d'acide borique qu'elle portait sur son plateau. Ça n'arrangera pas son humeur.

— Allez au diable, vous ! Pourquoi ne regardez-vous pas devant vous ?

— Et pourquoi pas vous ? répliqua la jeune fille.

L'esprit de la riposte, sinon la lettre, était aussi profane que celui de Ran.

Il baissa les yeux vers un bonnet immaculé, raide, avec une bande noire en travers du sommet, remarqua que ce n'était pas la coiffe à bord tuyauté de Lakeview. Le bonnet empesé emboîtait les ondulations soignées d'une chevelure rousse et, par-ci par-là, une bouclette folle ajoutait sa note différente et personnelle. Son regard rencontra de chauds yeux bruns qu'allumait en ce moment l'ardeur de la bataille.

— Oh ! s'exclama-t-il.

Et, rendu trop stupide par l'insomnie, pour choisir ses mots :

— Vous êtes l'amie de Larry Wilson.

Une des voix les plus intransigeantes qui aient jamais glacé l'oreille humaine, dit sèchement :

— Je ne suis « pas » l'amie du docteur Wilson.

Ran, d'un pénible effort, se ressaisit et bredouilla :

— Non. Je sais. Je veux dire : vous êtes la jeune fille que j'ai vue danser avec Larry Wilson, à la sauterie des infirmières.

— Je ne me souviens pas de vous avoir rencontré.

Sa manière d'être indiquait clairement qu'elle ne le regrettait pas et qu'elle était disposée à retarder indéfiniment le très relatif plaisir que pourrait lui procurer la réparation de cet oubli.

LE MAROC A FRANCHI DIX SIECLES EN QUINZE ANS

Un pays des "Mille et une nuits" où les pillards de naguère prennent l'avion piloté par un de ces compagnons de Mermoz qu'en 1930 ils auraient attaché à la selle de leur chameau

Un grand reportage de Merry BROMBERGER

IVe ARTICLE
(Voir « Paris-presse-l'intransigeant » du 4 au 6 janvier.)

CASABLANCA, .. janvier.

Il y a au Maroc un fait saisissant. Ce ne sont pas les Mille et une Nuits éclairées à l'électricité, les pompes à essence intégrées dans la magie du moyen âge oriental, les orangers qui poussent au gaz-oil chaque fois qu'un moteur fait dans le désert monter l'eau des profondeurs, le jaillissement du ciment qui fuse de toutes parts le crépitement de toits neufs des villes-champignons...

Le fait saisissant, c'est Buffalo-Bill.

Il y a trente ans, il y a quinze ans encore dans le Sud, le Maroc c'était le Far-West : les tribus sauvages, l'attaque de la diligence et de la caravane, le massacre, les supplices, les chevauchées. C'étaient les razzias et les rezzous, la pétarade des fusils à pierre. Aujourd'hui, des routes magnifiques, des services de cars, des colonnes de camions chargés de minerai passent dans les montagnes et les plaines hier ensanglantées. L'électricité éclaire les châteaux-forts des seigneurs de l'Atlas. On se promène de jour et de nuit dans les solitudes marocaines plus en sûreté que sur les quais mal éclairés de la Seine.

Ceux des premiers âges

Buffalo-Bill est mort avec le Far-West des films américains, il y a de longues années. Les Peaux-Rouges sont enfermés dans leurs « réserves » et fabriquent des plumets à l'usage des touristes depuis deux ou trois générations. Mais les Buffalo-Bill marocains sont encore en activité. Ceux qui faisaient le coup de feu pour se défendre contre les Chleuhs sont planteurs, présidents de conseils d'administration, délégués au grand conseil. Ils ont vu les têtes coupées des expéditions punitives du sultan rouge orner les murailles de Rabat et de Marrakech. Ils prennent l'apéritif en face de ces murailles où leurs souvenirs situent les visions d'épouvante. Ils ont vu les bourreaux officiels enfermer les mains des voleurs de bétail dans des gants de cuir avec du sel et les ongles des coupables pousser à travers la chair. Ils ont échappé dix fois chacun à la poursuite des Chleuhs-Sioux et ils se rencontrent dans l'autobus avec les pillards aujourd'hui rangés qui les poursuivaient au galop. Les buvettes tranquilles où l'on sirote le coca-cola au bord de la route étaient des fortins, il y a peu d'années encore. Les faubourgs de province où les villas paisibles s'abritent du soleil sous les bougainvilliers étaient des champs de bataille et des pièges à hommes.

Les pionniers du Maroc sont encore vivants et à l'œuvre et leur présence est le témoignage le plus vivant de la pacification foudroyante, de la transformation fulgurante du Maroc.

Du haut du jardin suspendu de la Kasbah des Oudaïas, au-dessus de la plage de Rabat, M. Brun, qui est tout jeune encore malgré sa barbe poivre et sel, me montre le rocher sur lequel il débarqua, un des premiers, sur la berge de l'empire interdit. Il me désigne les deux premières maisons habitées par les Français. Il me raconte l'emprunt consenti au sultan gagé sur les recettes des douanes, grâce à quoi la protection française s'introduisit au Maroc, avec deux inspecteurs des Finances. Ceux-ci, fonctionnaires pointilleux, jugulèrent tout de suite la corruption des fermiers généraux de la douane du Maghzen. En un an, grâce à eux, l'emprunt allait être remboursé et les Poumis rejetés à la mer. Il fallut leur expliquer en hâte qu'on ne leur demandait pas de faire œuvre de moralisateurs financiers, mais simplement de percepteurs des arrérages...

De Rabat à Casa : huit jours et trois batailles

M. Brun chassait dans le « no man's land » qui constitue aujourd'hui les Champs-Elysées de la capitale. Il mettait huit jours à gagner arrol pour aller de Rabat à Casablanca (parcours qui demande une heure et quart en voiture) et devait livrer trois batailles. Il voyait les karkas du sultan rouge repoussées par les tribus rebelles couper en hâte, au retour, sous les murs de la ville les têtes de quelques mendiants et de quelques aveugles pour les rapporter triomphalement au bout des piques et les planter en trophées de guerre sur les créneaux de la grand-place.

Buffalo Bill n'est pas mort, au Maroc. Et « Œil-de-Faucon » ou « Elan-Blanc », les chefs de tribus, sont aussi toujours là. Le grand seigneur marocain qui roule en Dodge et possède des actions, des participations, les comptes en banque, se souvient d'une toute autre vie. A l'affût dans son nid d'aigle, il surveillait le passage des caravanes. Il tirait un coup de fusil significatif pour les chameliers : quatre sacs de semoule devaient tomber aussitôt. Si les sacs étaient lents à se défaire, un second coup de fusil abattait un chameau avec sa charge et les pillards descendaient en hurlant du rocher.

Quelques-uns des grands chefs, nos amis les plus sûrs et les plus dévoués aujourd'hui ont commencé leur fortune en enlevant des amis de M. Brun et en tirant d'eux une rançon de sequins. Les pilotes amis de Mermoz et de Saint-Exupéry qui étaient régulièrement enlevés par les Maures chaque fois qu'ils se posaient sur la côte inhospitalière, rencontrent aujourd'hui sur les lignes aériennes si nombreuses du protectorat, parmi leurs passagers, les dissidents qui les attachaient, en 1930, à la selle de leurs méharis.

Les Buffalo Bill et leurs adversaires d'hier, les guerriers pillards aujourd'hui récoucillés et associés, ont vécu mille ans en l'espace de trente ou de quinze ans. Ils ont connu le moyen âge et ils attendent impatiemment la construction de l'antenne de télévision.

Le capitaine méhariste qui traquait les rezzous aux limites du désert est aujourd'hui le jeune général qui déploie devant vous les plans de la ville qu'il bâtit.

La nouvelle lampe d'Aladin

La nouvelle lampe d'Aladin, la demi-watt, n'a pas fait s'évanouir, heureusement, la féerie des Mille et Une Nuits. Bagdad, qui a disparu de Bagdad, subsiste encore au Maroc. Dans les quartiers indigènes, les charmeurs de serpents, les danseurs, les magiciens, les conteurs d'histoires continuent, dans les souks, leur existence de trouvères et de jongleurs comme si rien ne s'était passé de 1930 à 1949, parmi des contemporains qui sont encore extérieurement, et pour beaucoup intérieurement, ceux d'Abbas El Mansour, le calife qui conquit l'Espagne et rebâtit Séville.

Certaines cités, comme Taroudent, restent sous les palmiers derrière leurs remparts de terre, immobilisées dans le temps, en bordure de la nationale et en marge de l'histoire. Leur vie intense ne comporte d'autre anachronisme que les cars qui y amènent au cinéma et à la mosquée des nuées de montagnards à grands poignards.

Un souci peut-être même excessif de la couleur locale les conserve dans la poussière comme de précieuses bouteilles. A Taroudant, un colonel de la Légion avait pensé bien faire en goudronnant le chemin qui franchit les remparts. Le service des Beaux-Arts fit en hâte arracher les plaques de goudron et semer sur les pierres des tonnes de poussière. Cette piété négligeait pourtant une réalité : le trot des petits ânes, l'amble des cavaliers étaient seuls, il y a trente ans à remuer légèrement la poudre épaisse du chemin. Les autos des touristes et des planteurs voisins, les roues pesantes des cars soulèvent aujourd'hui des tourbillons énormes. Taroudant est désormais drapée dans un voile opaque. Ses murailles grisâtres, ses palmiers, ses barneliers sont confits dans la poussière. Un peu de goudron sur les chemins poudreux eût mieux préservé la couleur locale, la couleur verte des palmes, la couleur rougeâtre des créneaux qu'un respect anachronique du chemin où se sont brouillés les pas des caravanes et le galop du pacha.

LES MAROCAINS VONT DEVOIR SE CHOISIR UN PATRONYME

CASABLANCA, 6 janvier (de notre correspondant particulier). — **Une grande réforme se prépare au Maroc. Un dahir va être promulgué sous peu. Il instituera l'état civil dans tout le pays.**

C'est presque une révolution. Les Marocains se contentaient jusqu'ici de leur prénom qu'ils faisaient suivre de celui de leur père et de leur grand-père. Ils s'appelaient Ahmed fils de Bouchaïb et petit-fils de Lakdar. Et beaucoup d'ataient leur naissance de telle année fameuse par une récolte abondante ou une invasion de sauterelles.

Depuis quelques années, le débarquement allié en Afrique du Nord a ouvert une ère nouvelle où 1949 figure l'an VII.

Au dernier conseil du gouvernement, on a enregistré cependant les interventions d'un certain nombre de lettrés marocains — tel Me Zarrouk, avocat du barreau de Casablanca et juriste éminent — qui tous réclamaient l'institution de l'état civil au Maroc.

Le dahir est à l'étude. Mais l'application de la loi elle-même se heurtera à d'innombrables difficultés. La première sera de convaincre les Marocains du bled, généralement illettrés et peu soucieux de rompre avec des habitudes ancestrales qui ont pour eux force de loi. Il faudra vaincre leur méfiance naturelle pour les amener à choisir un patronyme qu'ils transmettront à leurs descendants.

Il paraît vraisemblable que les attributions d'officier d'état civil seront dévolues aux pachas et aux caïds.

L'étrange mort de l'adjoint au maire de Montbrun

Tout laisse croire à un crime camouflé en suicide

TOULOUSE, 7 janvier (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — On n'a pas encore percé le mystère de la mort de M. Bernard Causse, adjoint au maire de Montbrun, dont le cadavre a été retrouvé, on le sait, dans un puits, à 800 mètres environ de sa maison d'habitation.

L'autopsie n'a rien révélé de suspect et seule l'analyse toxicologique des viscères permettra de savoir si le défunt n'a pas absorbé un produit toxique ou somnifère avant d'être jeté dans le puits.

On sait seulement que l'adjoint au maire était encore vivant quand il tomba à l'eau.

Riche propriétaire, disposant d'importants revenus, rien dans le comportement de M. Causse ne laissait présager chez lui l'intention d'en finir avec la vie. Aussi bien les enquêteurs qui opinent pour la thèse du crime, recherchent-ils actuellement les personnes de l'entourage de Bernard Caussé qui auraient eu intérêt à le voir disparaître.

Il avait donné une de ses fermes en viager à un ménage dont la femme passait pour être sa maîtresse. Il est possible que le vieillard ait été entraîné sous un prétexte quelconque à côté du puits tragique au fond duquel il a été précipité. A moins qu'on ne l'y ait porté alors qu'il se trouvait sous l'effet d'une drogue.

Un point n'a pas manqué, en effet, de frapper les premiers enquêteurs : le corps portait quand il fut découvert une sorte de bâillon qui lui serrait le bas du visage. Cette constatation et le fait que la disparition n'a été signalée qu'après un délai de plusieurs jours ont paru des présomptions suffisantes au parquet de Toulouse pour ouvrir une information pour homicide volontaire.

Monsieur Julien était venu de Belgique...

...pour "protéger" les demoiselles de Montmartre

JULIEN DE ROY, 40 ans, que l'on croit être d'origine belge, était venu s'installer à Montmartre pour y « protéger » quelques demoiselles de petite vertu. Cette occupation attira sur lui l'attention de l'inspecteur principal Raynaud et de ses collègues Garnaud et Rault, lesquels, en visitant la chambre de M. Julien, 48, rue de Meaux, y découvrirent cinq cartes d'identité aux noms de Roy, Llorca, Frandin, Beaudot et Le Goff.

Comme l'énigmatique personnage totalise en outre onze condamnations pour trafic de fausse monnaie, vols de voitures, escroqueries et autres méfaits, et que, d'autre part, la Belgique a demandé son extradition, il a été mis par la cinquième brigade territoriale, à la disposition de la justice.

HELENE SAUVANEIX ATTAQUEE PAR UN GANGSTER

Comme elle regagnait son domicile 2 bis, rue du Belvédère à Boulogne, vers 1 h. du matin, Mlle Hélène Sauvaneix, 27 ans, artiste dramatique, a été attaquée par un jeune bandit âgé de 25 ans environ, vêtu d'une gabardine beige clair qui lui a arraché son sac à main.

Le malfaiteur s'est enfui et a jeté un peu plus loin le sac à main de sa victime, conservant toutefois un portefeuille contenant 5.000 francs.

ROBERT CHANTOUX PERE ASSASSIN DEVANT LES ASSISES LE 25 JANVIER

CHARTES, 7 janvier (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant ». — Robert Chantoux, accusé d'avoir provoqué la mort de son jeune garçon, dans les bois de Pontgouin, à proximité de la ligne Chartres-Le Mans, comparaîtra devant les assises d'Eure-et-Loir le 25 janvier.

PAR SUITE DE LA NEIGE, un wagon d'un train de marchandises déraille près d'Aigueblanche. Un train de voyageurs survient et heurte le wagon : quatre voyageurs sont légèrement blessés.

"PARIS-PRESSE" NEIGE

Le guide des vacances blanches

« Paris-presse », publie chaque jour, sous ce titre, des renseignements pratiques sur les principales stations de sports d'hiver de France. La collection de ces petits guides forme un panorama des vacances blanches en France.

Les prix indiqués sont à jour pour 1950 et sont fournis par les Syndicats d'initiative. Cependant, soucieux d'être un lien direct entre les stations et les skieurs, nous demandons à tous les hôteliers de nous faire connaître leurs possibilités d'hébergement, leurs prix et tous les renseignements qu'ils désirent porter à la connaissance de nos lecteurs.

BARCELONNETTE

Altitude 1.135 m. (Le Sauze 1.400 mètres). 2.800 hab. Bonne neige assurée sous le soleil de Provence. Par route : Paris à 750 km. ; Gap, 62 ; Marseille, 230 ; Lyon, 250 ; Grenoble, 160 ; Briançon, 105.

S.N.C.F. gare de Prunières. Dép. Paris 20 h. 12 ; arr. Prunières 9 h. 28. En 3e cl. : 2.414 fr. en 2e cl. : 3.379 fr. Autocar à Prunières, dép. 10 h. 30 ; arr. Barcelonnette, 12 heures 15. Autocars directs quotidiens sur Marseille, Digne, Gap

Equipement sportif : Monte-pente du Sauze à Praz-Guérin. Long. 1.350 mètres ; dénivel. 350 m. et monte-pente école. Deux tremplins d'entraînement pour sauts de 30 m. et 60 m. à la Chaup et au Sauze. Tremplin pour sauts de 75 m. à la Chaup. Patinoire de 700 m2 au centre de Barcelonnette. Ecole et professeurs de ski. Location sur place de skis, de luges et de patins. Equipements de secours en montagne.

Manifestations sportives : 10 au 20 janvier. Stage d'initiateurs de clubs ; 15 janv. première trace F.S. G.T. ; 21 au 27 janv., Semaine de la neige ; 5 fév., championnats régionaux universitaires ; 5 fév., coupe du Casino d'Air, réservée aux citadins ; 19 fév., coupe de Toulon; 26 fév., coupe de Provence ; 5 au 12 mars, raide sur la route du Soleil.

HOTELS

A BARCELONNETTE. — Grand Hôtel des Alpes, 54 ch., pension de 800 à 1.000 fr. (restaurant au Sauze sur les champs de neige). Hôtel du Nord Grand-Hôtel, 39 ch., de 750 à 850. Hôtel Novelty, 14 ch., de 700 à 900. Hôtel Provençal, 10 ch., de 550 à 650. Touring Hôtel, 12 ch., de 700 à 800. Hôtel de la Marine, 10 ch., de 600 à 700 fr. Hôtel du Cheval Blanc, 22 ch., de 500 à 800. Pension Laurent, 9 ch., de 600 à 700.

AU SAUZE. — Le Soleil des Neiges, 30 ch., de 700 à 900 fr. Chalet Fédéral, 40 lits, en dortoir 550.

REGION DE BARCELONNETTE : — A LARCHE : Hôtel de la Paix, de 750 à 850 fr. Au Relais d'Italie, 550 à 650.

A LA CONDAMINE : Hôtel du Commerce, 13 ch., de 600 à 700.

A JAUSIERS : Hôtel Dunand, 16 ch., de 700 à 800.

A l'occasion de la
SEMAINE DE LA NEIGE
(21-27 janvier)
Le Syndicat d'initiatives de
BARCELONNETTE

OFFRE 7 j. à Barcelonnette (pens., taxes, service). Le transport quotidien au Sauze. Un abonnement au monte-pentes. L'entrée à toutes les fêtes et manifestations

POUR **7.500 francs** Hôtels 1ère catégorie. **6.500 francs** Hôtels 2e catégorie

DECOUPEZ CET ENCADRE ET ADRESSEZ-LE AUSSITOT AU
Syndicat d'initiatives de BARCELONNETTE (Basses-Alpes)

Veuillez me réserver .... places à ..... francs.
NOM .....
Prénom .....
Adresse complète :
.....
.....
.....
ATTENTION ! NOMBRE DE PLACES LIMITE

Les exigences de l'actualité nous obligent à renvoyer la suite de notre feuilleton : « MARIE GALANTE »

JOAS DA SILVA

(Suite de la première page.)

» Je suis sûr, nous a finalement déclaré M. Laroche, que Joas sera mis en liberté provisoire, mardi prochain vraisemblablement par le juge d'instruction qui m'a fait parvenir, je dois le souligner, un permis de communiquer permanent.

» Notre premier objectif atteint, c'est-à-dire la mise en liberté provisoire, les avocats de Joas s'efforceront alors d'obtenir le non-lieu. Mais nous désirons que ce non-lieu soit délivré après que l'honneur de Joas lui aura été rendu d'une façon indiscutable. »

Une journée mouvementée

La journée d'hier fut, on s'en doute mouvementée. Pendant plus de trois heures, des centaines d'yeux restèrent braqués en direction de la porte à deux battants de fer du palais de Justice de Bayonne, que Joas Carlos Da Silva Ramos devait obligatoirement franchir pour regagner, son interrogatoire terminé, la Villa Chagrin, la célèbre maison d'arrêt bayonnaise.

A l'issue de cette journée, nous avons pu bavarder quelques instants avec Me Maurice Garçon, qui a demandé, comme on sait à M. Pech, la mise en liberté provisoire de son client.

« Je me refuse à toute interview, nous déclara-t-il tout de suite. Cependant je puis vous dire que je quitte Bayonne ce soir. Je plaide, en effet, demain à Paris. Je ne pense pas revenir à Bayonne de sitôt.

« En effet, vous expliqua-t-il, si notre demande de mise en liberté provisoire est agréée par le juge et que de son côté, la partie civile ne fait pas d'opposition à cette décision, l'affaire, sur le plan judiciaire, s'éteindra d'elle-même. D'un autre côté, si la liberté provisoire nous est refusée par le magistrat d'abord, et par la chambre des mises en accusation ensuite, l'instruction risque de traîner pendant des mois encore. J'ignore même, me confia alors l'éminent avocat, si la reconstitution de la nuit tragique de la Fazenda aura lieu au début de la semaine prochaine.

Notons, au sujet de la demande en liberté provisoire sollicitée par les défenseurs de Joas Da Silva, que le magistrat dispose de trois jours pleins pour prendre sa décision. Si celle-ci est négative, la défense pourra, dans les trois jours qui suivront cette décision, renouveler sa demande devant, cette fois, la chambre des mises en accusation, qui statuera alors définitivement.

D'autre part, même si M. Pech donnait, dès aujourd'hui satisfaction à la défense, la levée d'écrou de Joas Da Silva ne pourrait avoir légalement lieu avant mardi soir, un délai de trois jours étant accordé à la partie civile, pour s'opposer, si elle le désire, à l'élargissement provisoire de l'inculpé.

Le non-lieu

De son côté, Me Laxague, l'un des défenseurs bayonnais du jeune Brésilien — dont la non-culpabilité semble devoir être étayée par des faits « médicaux » indiscutablement contrôlables — nous a confié qu'il ne désirait nullement que la mise en liberté provisoire de Joas Da Silva, dans le cas bien entendu où cette mesure serait acceptée par M. Pech, soit suivie, dans un avenir très proche, d'une ordonnance de non-lieu en faveur de son client. « En effet, un non-lieu trop rapidement accordé, nous a dit l'avocat, ne nous permettrait peut-être pas de « libérer l'abcès » qui entache l'honneur de Joas Da Silva.

» Nous voulons que, lorsqu'il sera de nouveau libre, Joas Da Silva soit pour toujours, et d'une manière irréfutable, lavé de tout soupçon ».

Ce qui confirme les déclarations de M. Laroche.

R. F.

Réponses aux questions juridiques qui vous embarrassent

Mme Vve Quinion, à Brignogeau-Plages (Finistère).

Notre lectrice et trois de ses colocataires ont reçu congé de leur propriétaire à deux reprises, et l'huissier qui instrumente s'est refusé à tenir compte de leurs protestations, en leur opposant l'inapplication de la loi du 1-9-48 pour les communes de moins de 4.000 habitants.

Il est, en effet, exact que la chapitre du droit au maintien dans les lieux prévu par la loi du 1-9-1948 n'est pas applicable aux communes de moins de 4.000 habitants.

Toutefois, si l'un ou plusieurs des locataires menacés d'expulsion était économiquement faible ou sinistré, ou si le propriétaire avait tenté de lui ou de leur imposer un loyer supérieur au prix licite, le loi du 11-1-1949 leur permettrait de se maintenir dans leurs logements.

M. André Boucheron, à Viry-Châtillon.

Deux questions nous sont posées par notre correspondant, qui souhaiterait savoir comment forcer un propriétaire qui s'y refuse à effectuer des réparations nécessitées par l'état des lieux, et d'autre part si le locataire est dans l'obligation de se déranger pour le règlement de son loyer au gérant ?

La mauvaise volonté d'un propriétaire à l'égard des réparations dont la charge lui incombe normalement doit être sanctionnée au juge de paix de la localité où se trouve l'immeuble, qui pourra autoriser le locataire à prélever sur le montant des loyers qu'il doit à son propriétaire le montant des réparations qu'il aura lui-même réglées.

En outre, si le locataire ne peut ou ne veut se déplacer, pas plus que le gérant de l'immeuble, le premier a la possibilité de faire parvenir son loyer au second par mandat ou chèque bancaire.

M. A. Freschi, à Paris-5e.

désirerait savoir qu'elle serait la position d'un copropriétaire dans un immeuble dont la vente aurait été faite par arrangement, et dans lequel un syndicat de copropriétaires se serait constitué, étant entendu que le copropriétaire dont il s'agit ne voudrait plus faire partie de ce syndicat pour des raisons de mésentente et notamment comment il pourrait s'acquitter de la part des charges qui lui revient dans l'administration de l'immeuble ?

Le seul retrait de ce copropriétaire du syndicat ne pourrait évidemment avoir comme conséquence de l'exonérer du paiement des charges de l'immeuble.

Il devrait donc, à notre avis, informer, par lettre recommandée avec avis de réception, l'administrateur délégué par le syndicat du souci qu'il a de continuer à s'acquitter de ses obligations.

Au reste, un décret en date du 29-11-1939 modifie l'article II de la loi du 28-6-1938 sur le statut de la copropriété et donne à la collectivité des copropriétaires des possibilités de garantie vis-à-vis de l'avance qu'elle aurait été amenée à consentir pour le compte d'un de ses membres.

Germaine POUSSANT.

100, RUE RICHELIEU

LES PETITES ANNONCES DE Paris-presse l'intransigeant

100, RUE RICHELIEU

NOS PETITES ANNONCES
sont reçues
100, rue de Richelieu
de 9 heures à 18 heures :
7, place Clichy : de 8 heures à 24 heures,
et 35, rue des Abbesses : de 8 heures à 20 heures
(sauf dimanches et fêtes)

Demandes d'emplois **75 fr.**

LEÇONS toutes matières 4e, 5e, 6e par profess. bac. BERNARD, 7, av. Léon-Heurey-16e

Fon aide-cuis. ou fem. chamb. sec. rest. Rompteaux, 119, r. Lagny.

Dame aide net. ttes mains, cuis. ling. désire place dans institut. fines. 9, rue Desprat, 19e, r. Lagny. 20e

H. 1re actif art qualité Dir. Clal excell. réf. rech. poste confiance. Ecrire « Paris-presse » 39.

Ane. libraire ch. pl. dans librairie. Marcilhan, 11, bd Rochechouart-9e

Ancien élève E.C.L. tr. au courant bâtiment et béton armé ch. situation. Ecrire HAVAS LYON 4592.

Jeune Fille 17 ans cherche place manutentionnaire ou autres travaux divers ou standardiste. Ecr. « Paris-presse » 32

30 ans, marié, 10 ans pratique droit commerc. et fisc. comptabilité, publicité désire situation cabinet affaires, représentation. B.P. 8 ETAPLES (P.-de-C.).

Ex-commerç. 40 a. perm. cond. bne instr. rech. emploi confiance av. initiat. R. récomdé. Sér. réf. mor. Ni ass. repr. publ. *Paris-presse* 15

EMPLOIS DE BUREAU

Secrétaire dactylo ayant fait études secondaires et possédant références désire place stable. Ecr. No 473 HALL, 7, place Clichy.

J.F. ch. pl. téléphoniste tr. urgt Fontenay, 5, rue Tiphaine (15e).

Aide-compt. connaiss. paie, lois sociales, libre de suite cherche place stable. H. LIGNON, 27, allée des Poumiers, LIVRY-GARGAN (S.-O.)

J.F. cherche emploi SECRETAIRE STENODACTYLO libre de suite. Ecrire « Paris-presse » 35.

INDUSTRIE

J. typo, 20 ans, cherche place Paris. Ecrire : Parc Hôtel, 12, rue de Charonne, Paris (11e). No 29.

Offres d'emplois **350 fr.**

BUREAU

J. F. AIDE-COMPTABLE, notions ou connaiss. compt. approvisionn. px revient, ayant trav. ds ind. électr. ou autom. Ecr. av. réf. Marchal, 15, J.-B.-Charcot, Courbevoie.

J. F. SECRETAIRE sténodactylo connaiss. bien ALLEMAND et ANGLAIS dem. par F. FOUCHE, 8, rue Eugène-Varlin, PARIS (10e)

STENODACTYLO sér. référ. exigées. Ecr. Boîte postale 112 PARIS 17e.

Import. Sté rech. dactylo expérim. motivée par Sce comptable. Ecr. av. C.V. à G. André, 76, av. Kléber, Paris

DACTYLO ayant machine écrire pr trav. dactylog. domicile. Ecrire MARCEL, 135, bd Sébastopol-2e.

Excell. sténodact. franç.-angl. bon comptable contrôle section clients, emplois écritures et classement. Ecr. sans timbre pr réponse, âge, références, prétentions, S.A.P.O., 43, r. des Fauvelles, Courbevoie.

Sténodact. aide-comptable expérim. Ecrire âge, référ. et prétentions TRANSLAP, 177, quai Valmy-10e

Dem. Sténodact. Se prés. Carrance, 23 r. J.-Jacq.-Rousseau. Déb. s'abst

COUTURE MODE CONFECT.

Demande très bonne première corsets ceintures médicales, coupe essayage. LEBRE, 5, r. Italie, NICE

GENS DE MAISON

Dem. fem. de ménage 4 h. par jour Dentiste, 37, avenue R.-Poincaré.

Dem. bonne à tout faire avec réf. bon salaire. Se prés. : Balavoine, 43, rue Amelot, PARIS (11e).

INDUSTRIE

Un ponceur SEFAMO, 120, bld de la Liberté, LES LILAS, 9 à 12 et 14 à 16 h. Cantine. Sauf samedi

CITROEN
embauche de suite
OUVRIERS et MANŒUVRES SPECIALISES FONDERIE
OUVRIERS et MANŒUVRES SPECIALISES DE FORGE ET D'ESTAMPAGE
PROFESSIONNELS DE FORGE ET DE FONDERIE
Se présenter tous les jours, même samedi, entre 8 heures et 11 heures ou 13 h. et 16 h. : 45, rue Madame-de-Sanzillon, à CLICHY, avec certificats, livret de famille, numéro Assurances sociales, Caisse de compensation.

IMPORTANTE USINE BANLIEUE OUEST DEMANDE :
AGENT d'EXPEDITION
Sér. référ. exigées CANTINE. Avantages sociaux. Ecrire seulem. No 15138 Publicité SWEERTS, 36 ter, r. La Tour-d'Auvergne.

Embauchons TRES bons ouvriers professionnels, Aléseurs, Tourneurs de fabrication. Travail assuré. Cantine S/6 de Constructions Mécaniques de Stains, avenue Aristide-Briand, à STAINS.

Pour Usine Ressorts région Paris
I AGENT DE MAITRISE
sur mach. automatique à enrouler
FAÇONNIERS en RESSORTS
Ecr. No 15076 Publicité Sweerts, 36 ter, rue Tour-d'Auvergne (9e).

Monteurs pour brûleur à mazout ELECTRICIENS
A.B.C. 27, r. Franklin, Montreuil

BOBINIERES mot. court altern. CHEDEVILLE, 7, rue M.-Royer Gennevilliers.

CHEF EQUIPE OUTILLEUR
muni de très sérieuses références dans découpage et emboutissage. Prof. CIBIE, 62, rue Haxo (20e).

Pour encadrer des sections d'usinage grande série, sur machines-outils modernes, nous cherchons de BONS PROFESS **TOURNEURS** de 25 à 30 ans. Ils auront d'abord un rôle de Régleur, mais pourront ensuite accéder à la maîtrise

envoyer référence à Rimbeau 556, 46, rue de Lille, PARIS (7e).

MONTEURS, TUYAUTEURS dem. par S.C.A.P. 29, r. de Mogador, PARIS (9e). Tél. TRI. 53-56.

DIVERS

J.F. 20 à 25 a. b. prés. pr comm. luxe préf. dactylo. Prés. apr.-midi BARBIER, 12 av. Roosevelt, Paris

Cherch employé pour expéditions tenue stock 1/2 journée. Ecrire HAVAS no 210051, r. Vivienne, 1er

TRES IMPORTANTE REVUE MENSUELLE
demande REPRESENTANTS qualifiés pour serv. abonnements province, voyag. payés assur. sociales, congés payés, taux commissions élevés, réabonnements même taux. Nécess. avoir voiture, fournissons la voiture à représentant démuni et capable. V. av. référ. mardi LEFRERE, 71, Ch.-Elysées-8e

Dem. REPRESENTANTS visitant salons de coiffure pour articles nouveaux. Se prés. DURREUIL, 6, rue des Immeubles-Industriels.

Rech. coursiers 15-16 a. prés. par parents. OUTIROC, 11, r. Poloneeau

Enb. mallettes dem. Chef Atel. et pers. conn. réglage tour presses, réf. B. Française, 68, Folie-Méricourt.

Importante maison produits hygiène demande excellent vendeur pouvant jouer rôle inspecteur, connaissances approfondies marché parfumerie. Références 1er ordre. Ecrire : M. HIGUET, 47, rue Rémi-Dumoncel, PARIS.

J. H. 16-18 a. pr trav. atelier. Brosserie, 17, rue Keller (11e).

Dem. **TYPOTIMBRISTE** place stable, bon salaire, réf. exig. Ne pas se prés. Ecr. DELARUE, 37, rue Pascal, PARIS (13e).

Dem. ménage gérants dépôt vins-épicerie. Si pas du métier s'abst. Tél. ENTrepôt 31-86 p. rend.-vous

Gérances **300 fr.**

PETITE QUINCAILLERIE avec dépôt butane près marché avec 3 pièces pour jeune ménage. March. 500, à reprendre CHARBONNIER quincaill., ROCHEFORT-s/MER.

Urgent, cause départ colonie cède gérance libre alimentation générale bonne affaire Tél. JAS. 19-78

Travaux à façon **200 fr.**

Peintur. papier. PAUL, Inv. 52-88

5.000 fr. chamb. peint. pap. Obl. 18-62

Représentations **500 fr.**

Représentants, Courtiers-tères Doubles vos gains journaliers, tél. Dimanche 8 : TRO. 10-50

Commerçant allemand habitant Bavière prend encore représentation firme française zone occidentale. Ecrire « Paris-presse » 37.

Demandons jeunes gens, 20-25 ans prospecteur alimentation, avenir, fixe, déplac. BUNEL, 1, r. d'Hauteville, Paris-10e, matin 8-12 h.

SOCIETE IMPORTANTE « SACS-PAPIERS » dem. représentants pr Paris et Banlieue. *Paris-presse* 861

Importante Société Pneumatique recherche représentants qualifiés avec voiture. S'adresser Sté M.P., 15 bis, r. Arist.-Briand, Levallois

Imp. Sté dem. Représ. hom. act. p. vis. cl. détail Paris-Banl. Lundi mat. Morvan, 7, r. Portalis, Paris

Man. rubans dem. représ. dem. gr. dét. Ecr. 18455 Havas St Etienne

FABRIQUE ancienne produits entretien et insecticides cher. représentant-dépositr. pour région Seine Seine-et-Oise, Seine-et-Marne. Ecr. Boîte postale 27 AVIGNON.

Import. usine caoutchouc recherche représentant introd. mines, industr. pour moulage technique à façon. S'adresser : Sté M.P., 15 bis, r. Arist.-Briand, Levallois.

Autos, Motos, Vélos

ACHATS **450 fr.**

ACH. ttes voit. paiement suite. 131, bd Diderot. DID. 87-87

Suis ach. C4 FORD 19 CV. 301. Ecrire « Paris-presse » 40.

VENTES **450 fr.**

Simca-5 39 5 pns nfs. PAS 83-09

ROVIN D.3 à prendre usine, prix intér. Tél. hres bux ALE. 29-12

CITROEN 15 CV 1940 part. état mécan. peint. pneus, tr. bons pneus Duval et Cattaneo. MOL. 46-25.

Part. à part. vd OPEL Olymp. 9 CV. C.L. 4 port. mot. inf. culb. pn. nfs fr. Loock, Félix, 5, r. Roger-14e

C.6 COMMERCIALE mécaniq. et pneus parfait état. Gravelle AUT. 82-60.

SIMCA 8 Canadienne 1947 très peu roulé. Vis. lundi 9 de 9 à 12 h. 9, rue Montorgueil, Paris (1er).

CELTA-4 8 CV. c.nve. GAM 10-41

Camion RENAULT 5 T. BENNE BASCULANTE parf. état. BOBET, 17, rue Dieu, Paris. BOT 44-16.

A vendre **1.500 SPORT** FIAT Spéciale unique. Tél. MAR. 81-28

CAMionnette 2 T. PEUGEOT cabine avancée type D.M.A. très bon état général. — DUVAL et CATTANEO, Tél. MOLitor 46-25.

Chiens **500 fr.**

Le plus beau choix. Prix except. GRAND CHENIL de MONTREUIL 69, r. Alexis-Pesnon. AVR. 81-24

Transactions immobilières

MEUBLES **450 fr.**

Pale cher meublé mens. ARC. 46-53

Loue très cher meublé. KLE. 14-58

Rech. à louer ou sdouer chamb. cuis. Ecr. Hémery, 6, r. Apennins-17e.

Meubles dispon. 49, av. Kléber.

NON MEUBLES **450 fr.**

Ch. Paris ou banl. proch. appt ou villa 5-6 p. tt cft. dis. 4 à 500 repr. justif. Ecr. *Paris-presse* 42.

BOUTIQ. MAGASINS **450 fr.**

A céder beau magasin double vitrine, 3 p. cave, cimet., chauff. cent. quart. commerç. Ecr. T.P.G., 26, rue d'Aboukir, PARIS (2e).

Magasin tout commerce installé à céder ac. bail 9 a. et 1 p. cuis. 170 r.E. Belleville-Nouilly. 888.76-55

VENT. ACH. (Appts) **450 fr.**

Appart. à vdre tte propriété 2 p. s.d.b. cuis. ent. chauf. cent. access. rez-de-ch. Midi face bois, loyal. mod. unique. Saint-Mandé. NOR. 32-28

Libre à la vente 2 p. cuis. proxim. Bd extér. Sud. ROTaris 75-44.

APPARTS LIBRES. Bons prix. 2-3-4-5 pièces. LA MAISON, 1, rue du Louvre.

POPRIET. TERR. **450 fr.**

LISTE GRATIS. 1.000 Pavillons et Villas à choisir. LA MAISON, 1, rue du Louvre.

Construction Pavillons habitat. 15 juin demol. 500.000 Facilité de paiement. 3, 5, 10, 15 ans. LA TORTUE, 64, rue de Bobigny

Fonds de commerce

DIVERS **450 fr.**

A cél. Bistro gros. Pté qt. Ecr. Demoulin, 11, r. Pare, La Rochelle.

DOMICILIATION
au bureau du journal
15 fr. pour courrier pris à nos bureaux et 150 fr. pour réexpédition du courrier.

ALIMENTATION **450 fr.**

SS INTERM. Dépôt vins-épicer. tr. belle bout. Logt 4 p. Tél. ENT. 31-86 p. R.V.

CAVE b.pet. aff. à vdre cause dép. Presso. Ecr. PARIS-PRESSE 797.

BARS CAF.HOT.REST. **450 fr.**

Vends direct. pens. fam. 20 Nov. jardin. gd confl., sup. appt, conv. fgt maison de repos. LIT. 06-36.

Capitaux **600 fr.**

Laboratoire pharmaceutique cherche capitaux toutes garanties. Ecrire « Paris-presse » 888.

Occasions diverses

DIVERS **400 fr.**

PIANO à vendre, March s'abstenir. 76

Paris-presse l'intransigeant

DIX DES PLUS CÉLÈBRES ÉCRIVAINS FRANÇAIS VOUS RACONTENT L'HISTOIRE DU DEMI-SIÈCLE

1920-1925 : Au LIBAN, en EGYPTE, en PALESTINE
PARIS me faisait signe : reviens !..

30 OCTOBRE 1922 : Mussolini marche sur Rome et s'empare du pouvoir. Il va établir un régime nouveau, une dictature à tendance sociale qui s'opposera au bolchevisme. On le voit ici, au cours de la fameuse journée qui marquera, pour l'Italie, la naissance du régime fasciste. Il est accompagné (à gauche sur la photo) du général de Bono et du futur maréchal Balbo. A son passage, ses fidèles le saluent le bras tendu. La grande aventure commence pour l'ancien militant révolutionnaire nourri de Marx et de Sorel. Vingt-trois ans plus tard, son cadavre et celui de sa maîtresse seront pendus par les pieds sur une place publique.

1920

JANVIER. — Clemenceau, mis en échec à l'avant-congrès pour l'élection du président de la République retire sa candidature. Paul Deschanel est élu. Alexandre Millerand devient président du Conseil (Deschanel démissionnera en septembre pour raisons de santé et Alexandre Millerand le remplacera à l'Elysée).
— La grippe espagnole dont l'épidémie se prolonge a fait dans le monde plus de victimes en cinq mois que la guerre en cinq ans.

17 FÉVRIER. — Début du procès Caillaux en Haute Cour. L'ancien président du Conseil sera condamné à trois ans de prison pour correspondance avec l'ennemi. Amnistié en 1924, il redeviendra député et ministre des Finances en 1925.

NOVEMBRE. — Première réunion plénière de la S.D.N. à Genève. Reprise des relations diplomatiques entre la France et le Vatican.
— Le 11 translation du cœur de Gambetta au Panthéon et du corps du Soldat Inconnu à l'Arc-de-Triomphe.

28 DECEMBRE. — Scission à Tours du parti socialiste. La majorité par 3.208 voix contre 1.022 s'étant prononcée pour l'adhésion à la IIIe Internationale de Moscou.
— L'année 1920 est marquée au point de vue extérieur par la guerre de la Russie soviétique contre la Pologne reconstituée (l'invasion russe est repoussée par les Polonais), par, en Grèce, la restauration du roi Constantin, et la mise sous mandat des anciens territoires turcs de Syrie (celui-ci confié à la France), de Mésopotamie et de Palestine (confiés à l'Angleterre).

1921

— Après le plébiscite, une partie de la Haute-Silésie est attribuée à la Pologne. La « Petite Entente » est conclue entre la Roumanie, la Serbie et la Tchécoslovaquie. A Washington, entre les Etats-Unis, l'Angleterre, le Japon, la France et l'Italie s'tient une conférence pour la limitation des armements navals.
JUILLET. — L'aviateur suisse Durafour atterrit sur le Mont Blanc. Georges Carpentier, champion du monde des poids mi-lourds est battu par Jack Dempsey, à Jersey City.
30 NOVEMBRE. — Landru, l'ogre de Gambais est condamné à mort.
DECEMBRE. — Après une lutte insurrectionnelle qui a passionné le monde, l'Irlande obtient d'être consacrée Etat libre dans le Royaume-Uni.

1922

JANVIER. — Démission du cabinet Briand. Nouveau ministère Poincaré.
— M. de Valera, président de la République irlandaise se démet. M. Michael Collins lui succède.
— Mort de Benoit XV, « Le Pape de la guerre ». Pie XI lui succède.
FEVRIER. — L'Angleterre proclame l'indépendance de l'Egypte.
— Conférences générales des Alliés à Cannes, puis à Gênes, puis à La Haye, etc... pour la reconstruction de l'Europe et aussi — déjà ! — garantir la paix. Annonce d'un traité germano-soviétique.
— Le budget de la France accuse un déficit de 3.900.000 millions, alors que ses créances sur divers pays étrangers (notamment l'insoluble Russie et l'Allemagne qui ne paye les dommages de guerre qu'au compte-goutte) s'élèvent à 14 milliards.
16 AVRIL. — Exposition coloniale à Marseille.
MAI. — La préfecture de police utilise pour la première fois un avion muni de T.S.F. pour signaler les rassemblements.
JUIN. — Loi assurant la défense des inculpés aux audiences de flagrant délit du tribunal correctionnel.
— Procès de Mme Bessarabo « bas bleu », passé au rouge, qui a tué son mari, puis l'a expédié dans une malle à Nancy.
21 SEPTEMBRE. — Drame sportif : au cours de l'inauguration du stade Buffalo, Georges Carpentier est battu par un boxeur noir quasi inconnu, Battling Siki.
OCTOBRE. — Marche sur Rome de Mussolini et des « chemises noires ». Et bientôt, instauration du fascisme.

1923

JANVIER. — Assassinat de Marius Plateau par Germaine Berton qui sera acquittée en décembre.
FEVRIER. — Sadi Lecointe vole à 375 km. à l'heure. Record du monde.
MARS. — Le service de 18 mois est ratifié par le Sénat.
— Un avion sans pilote, conduit par ondes hertziennes, est expérimenté à Etampes.
AVRIL. — Béatification solennelle de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus.

1924

JANVIER. — Crue de la Seine : 4 m. 20 au Pont de l'Alma.
— Elvire Popesco se révèle à Paris dans « Ma Cousine de Varsovie ». A « L'Atelier », de Charles Dullin : « Voulez-vous jouer avec moa », d'un jeune auteur : Marcel Achard.
FEVRIER. — Création à la Comédie Française du « Tombeau sous l'Arc de Triomphe », de Paul Raynal.
— La livre à 120 francs, le dollar à 28 fr. 15. Poincaré lutte pour le franc. «Le bas de laine», institution nationale, vient au secours des finances du pays.
13 FEVRIER. — Mort du Président Wilson.
— Renouveau de l'entente cordiale franco-britannique. Reconnaissance des Soviets par l'An-
MARS. — Au Vaudeville, gros succès pour « Après l'Amour », de Pierre Wolff avec Lucien Guitry.
AVRIL. — Le maréchal Hindenburg, candidat des droites, est élu président du Reich.
MAI. — Triomphe du « Cartel des gauches » (radicaux et socialistes) élections législatives.
13 JUIN. — Gaston Doumergue, président de la République.
14 JUIN. — Herriot, président du Conseil, succédant à Poincaré, démissionnaire.
— Des mesures sont prises pour que les communistes étrangers soient expulsés de France.
— Troubles çà et là, notamment en Amérique du Sud, en Chine et en Egypte. Crise en Angleterre où le ministère travailliste Mac Donald cédera la place (en novembre) à un cabinet Baldwin, conservateur.
NOVEMBRE. — Calvin Coolidge, président des Etats-Unis.
— Début de l'affaire Seznec.

Il m'invitait à venir vivre la plus folle, la plus extravagante de toutes les années : 1925 !
Et je n'ai eu qu'un tort : CELUI DE L'ECOUTER

Par Pierre BENOIT
de l'Académie française

PREMIER JANVIER 1926 ! L'année où je vais avoir quarante ans !... Le premier janvier donc, propice entre tout aux bilans, un paquebot quitte Marseille et m'emporte vers la Chine, sur la mer qui s'enténèbre... Quelle occasion d'évoquer les cinq années qui sont en train de disparaître ! Tâchons de mettre un peu d'ordre dans les fusées du feu d'artifice qui s'éteint déjà autour de moi.

Qu'on ne m'en veuille pas, ces cinq années-là, de les résumer par les noms de cinq romans dont j'ai jalonné alors mon existence : 1921, « Le Lac Salé », dédié à Fernand Vanderem ; 1922, « La Chaussée des Géants », dédié à Paul Bourget ; 1923, « Mademoiselle de La Ferté », dédié à Claude Farrère ; 1924, « La Châtelaine du Liban », dédié à Gérard d'Houville ; 1925, « Le Puits de Jacob », dédié à Lucien Dubech...

Un nom symbolise pour moi, comme pour beaucoup de ses camarades, le début de cette époque : celui de « Bonsoir », le journal auquel nous collaborions avec la plus exceptionnelle des fantaisies, sous la goguenarde férule du cher Jean Piot.

Je cite au hasard tous ces amis dont les survivants ont l'habitude, quand ils le peuvent, de se réunir en de fraternelles agapes : Pierre Scize, Marcel Coulaud, Henri Jeanson, Touchagues, Marcel Achard, Pierre Varenne, Michel Duran, André Le Bret, Pierre Chaine, André Billy...

Sans oublier, bien entendu, Henri Béraud et le prestigieux auteur de ce chef-d'œuvre plein de mystère : *Un train entre en gare*, notre maître à tous, Henri Séguin.

Hélas ! ou plutôt par bonheur, les trois dernières de ces cinq années, je les aurai vécues à l'étranger : « Mademoiselle de la Ferté » a été achevée à Angora ; « La Châtelaine du Liban » en Syrie ; « Le Puits de Jacob » en Palestine et en Egypte — qu'il faisait bon vivre alors en ces pays, à cette époque où, comme l'a écrit Maurice Barrès, « la belle figure de la France apparaissait à tous intacte » !

Maurice Barrès, l'homme que j'ai le plus aimé peut-être ! C'est au bord de cet Oronte, qu'il venait de chanter qu'à l'automne de 1923 j'ai appris sa mort. Ce qu'une telle disparition a été pour la plupart d'entre nous, j'en demande l'attestation aux survivants de ce déjeuner de 1922 où j'avais groupé autour de lui et de Paul Bourget une demi-douzaine d'écrivains de ma génération qui s'appelaient Henri Martineau et Tristan Derème, Eugène Marsan, Roland Dorgelès, Lucien Dubech, Francis Carco.

Le lendemain de la nouvelle de sa mort, le courrier de France m'apportait à Beyrouth sa merveilleuse *Enquête au pays du Levant*. Je revis sur la page de garde du tome premier, avec quelle émotion, la belle écriture dédicatoire du disparu L'appendice au tome II me comblait d'une bien autre surprise, encore plus précieuse et douloureuse.

Barrès avait tenu à réunir là des extraits de livres, que je lui adressais depuis une année, à sa requête, à propos de cette lady Esther Stanhope, dont il n'avait pas eu, dix ans auparavant, dans le Liban sud, le temps de capturer le fantôme.

Il m'avait chargé de cette besogne, et je recevais le témoignage de sa gratitude posthume pour y avoir à peu près réussi.

Moustapha Kemal, dans sa ferme de Tchankaya, un drapeau rouge flottant sur un chalet en bois au milieu d'un tragique paysage de neige, la résidence d'Aralof, ambassadeur des Soviets en Turquie, pour qui Tchitcherine, à Lausanne, m'a remis un mot d'introduction ; la salle d'honneur de Dolma-Bagtche, au bord du Bosphore, où m'accueille le dernier des kalifes ; au Caire, dans son cabinet de travail, la haute silhouette de Gagloul Pacha : ne voilà-t-il pas qui suffit à meubler confortablement le souvenir des années 1923-1924 ?

Heureuse époque que celle où le désir bien légitime d'entrer en contact avec des types d'une humanité un peu exceptionnelle ne suffisait pas encore à vous rendre suspect de manigances contre la sûreté de l'Etat.

Dans le Liban nord, Lamartine et Barrès ont été les premiers à bénéficier de l'hospitalité de ce collège d'Anpoura dirigé par les successeurs de saint Vincent de Paul, les Lazaristes.

Et depuis, Georges Lecomte et Henri Bordeaux, Jérôme Tharaud et Georges Duhamel ont été eux aussi, admis à goûter la beauté de ce paysage, un des plus chargés d'enseignements qui soient au monde. Les jours et les semaines que j'y ai passés depuis un quart de siècle ne doivent pas être loin de faire une année. Elle aura été parmi les plus heureuses sans doute. Mais c'est là aussi que, malheureusement, en 1924, de singulières admonestations commencèrent à m'arriver :

« Que fais-tu si loin ? m'écrivaient mes amis. Ne sais-tu donc plus que Paris a une terrible façon de se venger de ceux qui feignent de pouvoir se passer de lui ? Il les oublie. C'est ici, tu le sais également, tu l'as proclamé, que la partie se joue et qu'elle se gagne. Voilà dix-huit mois déjà, que tu nous a quittés. Ne tarde plus. Reviens ! Reviens ! »

Et j'ai pris peur. Pour mon malheur, j'ai écouté l'appel de ces fallacieux avis. Je suis revenu.

Pourquoi, mon Dieu ? Oh ! cette année 1925, la plus folle, la plus extravagante de toutes. Oh ! ce Paris de l'Exposition des Arts décoratifs, de la môme Moineau et du Bœuf sur le Toit, du déménagement de Poiret au rond-point des Champs-Elysées, de la Tour Eiffel de Citroën. Je pose, en principe, que toutes les sottises publiques et privées dont nos infortunés descendants en ont pour quelques lunes encore à régler la note, ont été perpétrées cette année-là. Moi, je peux me rendre cette justice. J'ai compris assez vite.

Voilà pourquoi, dès le 31 décembre suivant, je prenais, gare de Lyon, un joli petit chemin de fer qui me déposait, le lendemain matin, à Marseille sur un quai le long duquel fumait l'« Angkor », le non moins joli petit bateau des Messageries Maritimes, dont j'ai eu justement l'honneur de vous parler en commençant, et que je n'ai eu qu'un tort, celui de le reprendre pour revenir au bout d'un an !

Pierre Benoit

Le premier volume qui porte sur sa couverture le nom de ce romancier, volontiers fantaisiste, est, paradoxalement, un recueil de vers d'inspiration parnassienne et qui n'aussent point désavoué les épigones de M. José - Maria de Heredia.

Il ne s'agissait cependant pas d'un de ces consulars dont est si friand Pierre Benoit. Né le 16 juillet 1886 à Albi, Pierre Benoit avait composé les poèmes de « Diadumène » en 1907, alors que, licencié en droit et ès lettres, il préparait son agrégation d'histoire.

Avec ce premier livre, Pierre Benoit fut loin d'atteindre les tirages-records que lui valurent plus tard ses romans. Lors de sa parution, en 1914, « Diadumène » trouva exactement sept lecteurs.

Pierre Benoit attendit 1918 pour prendre sa revanche. Ce fut pour lui l'année de la victoire. Celle de « Kœnigsmark » dont le triomphe fut immédiat. Le public épouvanté alors le besoin qu'on lui contât de belles histoires. Narrateur d'une verve prodigieuse, Pierre Benoit arriva à point nommé, et sa fécondité naturelle lui permit de publier coup sur coup, avec la régularité d'une valeur sans cesse renouvelée, « L'Atlantide » (1919), « Pour Don Carlos » (1920), « La Chaussée des Géants » (1922), « La Châtelaine du Liban » (1924), « Le Puits de Jacob » (1925), « Alberte » (1926), dont on vient de présenter à Nice une adaptation théâtrale, « Le Roi lépreux » (1927), « Axelles » (1928), « Erromango » (1929), « Le Soleil de minuit » (1930), « L'Ile verte » (1932), « Fort-de-France » (1933), « M. de la Ferté » (1934), « Boissière » (1935), etc... Sans oublier « Mlle de la Ferté » qui est sans doute son œuvre maîtresse et qui vient d'être portée à l'écran.

En 1931, Pierre Benoit occupait à l'Académie française le fauteuil de Porto-Riche et devenait le benjamin de la " dame " du quai Conti.

Commandeur de la Légion d'honneur, Pierre Benoit fut également un fort actif président de la société des Gens de lettres.

Grand voyageur, curieux de toutes choses, Pierre Benoit a repris, après la Libération, la série de ses romans avec, entre autres, « Le Casino de Barbazan », son dernier né. Et il est encore assez d'héroïnes dont le prénom commence par la lettre A pour lui permettre de ne pas interrompre encore sa fructueuse carrière.

EN 1923

En 1923, on compte en France 320.137 contribuables disposant d'un revenu de 10 à 20.000 fr. ; 31.015 en ayant un de 50.000 à 100.000 fr. ; 12.277 de 100.000 à 200.000 fr. ; 1.607 de 200 à 500.000 ; 197 au-dessus d'un million.

Un budget familial se décompose ainsi :

Nourriture	48	p. cent
Loyer et impôts	20	—
Vêtements	10	—
Chauffage, éclairage	6	—
Divers	16	—

Le billet de 100 fr. vaut :

En Angleterre	36	francs
En Amérique	34	—
En Espagne	43	—
En Suisse	37	—

Changements territoriaux

FRANCE. — La France a recouvré l'Alsace et la Lorraine
ALLEMAGNE. — A perdu : l'Alsace et la Lorraine ; le nord du Slesvig restitué au Danemark ; Eupen et Malmedy, cédés à la Belgique ; Dantzig érigée en ville libre ; les provinces polonaises de la Prusse, le couloir polonais, une partie de la Haute-Silésie attribués à la Pologne
ANCIENNE MONARCHIE AUSTRO-HONGROISE. — L'ancienne monarchie austro-hongroise est disloquée. La République d'Autriche est réduite aux provinces allemandes ; la Hongrie aux territoires de peuplement magyar — création de la Tchécoslovaquie (Bohême, Moravie détachées de l'Autriche, Slovaquie, détachée de la Hongrie).
L'ITALIE. — Elle s'est agrandie, aux dépens de l'Autriche, de l'Istrie avec le port de Trieste et du Tyrol méridional jusqu'au Brenner ; elle a acquis également les ports de Fiume et de Zara
POLOGNE. — La République polonaise est constituée des provinces polonaises de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. Un accès lui a été donné à la mer Baltique par le couloir.
LES PAYS BALTES. — Les anciennes possessions russes sur la mer Baltique sont devenues des républiques indépendantes : Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie.
PAYS BALKANIQUES. — La Turque est réduite en Europe à Constantinople et à la Thrace orientale avec Andrinople ; en Asie, à l'Anatolie (Asie-Mineure) et à une partie de l'Arménie.
— La Grèce s'est agrandie de cette partie de la Thrace et des îles de Lesbos, Chio et Samos.
— La Serbie s'est agrandie de la Croatie, la Carniole, la Dalmatie, la Bosnie Herzégovine, le Monténégro.
— La Roumanie s'est agrandie des anciennes provinces roumaines de l'Autriche-Hongrie : Bukovine et Transylvanie ; elle a annexé la Bessarabie.
— L'Albanie a été érigée en République.
— La Grèce après la restauration du roi Constantin et son abdication en faveur de son fils Georges II, s'est constituée, elle aussi, en République.

LES DÉBUTS DE L'AVIATION COMMERCIALE

L'aviation commerciale naît en 1919 au lendemain de la guerre. En 1921, des lignes régulières sont créées qui ne vont cesser de fonctionner et d'allonger leur parcours. A l'exception des deux grandes lignes Toulouse-Casablanca et Bordeaux-Montpellier toutes les autres auront leur point de départ ou leur terminus au Bourget: Paris-Prague-Varsovie, Paris-Amsterdam, Paris-Londres. De nombreuses lignes sont en projet. Le nombre total des passagers transportés dans l'année 1921 est de 25.241 contre 20.000 l'année précédente.

GIULIANO REÇOIT EN RENFORTS l'ennemi public n° 1 des U.S.A. et... des millions de dollars

par Francesco MONDINI

Résumé des dix précédents chapitres. — Après le meurtre initial d'un carabinier commis dans un mouvement de révolte, parce qu'il se croyait victime d'une injustice, le jeune employé en chômage Salvatore Giuliano, dit Turiddu, est devenu peu à peu chef de bande, bientôt « roi du maquis sicilien » puis, après alliance avec la Mafia et l'Evis, commandant d'une armée séparatiste. Il rançonne les riches, sème la terreur parmi les forces policières, mais se pose en défenseur du « faible et de l'opprimé ».

EN vain l'autorité militaire a-t-elle pris le pas sur l'autorité judiciaire — et avec quels moyens sans cesse accrus ! Tanks, artillerie, aviation... rien n'y fait. « L'armée rebelle » est toujours et partout victorieuse en Sicile.

Jusqu'au jour où... la chance tourne. Insuffisamment toutefois pour la solution complète du problème qui, depuis de nombreux mois sinon plusieurs années, empêche le ministre de l'Intérieur Scelba de dormir.

Les carabiniers, les parachutistes, les « Alpini » réussissent enfin à Montalepo à prendre leur revanche sur les troupes de l'Evis, que voilà, à leur tour, en déroute, au soir d'une sanglante bataille en ligne, au cours de laquelle la furia de part et d'autre a atteint son paroxysme.

Plusieurs dirigeants du mouvement séparatiste, notamment les Gallo, Varvaro et Finocchiaro-Aprile, plus officiellement compromis que leurs alliés de la Mafia, tombent aux mains des gouvernementaux. La plupart des autres s'enfuient vers la côte africaine, tandis que leurs hommes se dispersent dans toutes les directions.

Mais « le général en chef » ? Giuliano lui-même ? Disparu sans laisser de traces. On croit savoir seulement qu'il a abandonné « sa » montagne. La nouvelle court de Montalepre à Palerme, et bientôt gagne toute l'Italie, faisant, comme on pense, sensation.

Les jours passent. Les versions les plus invraisemblables circulent maintenant dans le monde entier, où les répondent surtout les « correspondants de guerre » (de « la petite » après « la grande ») des journaux américains.

On signale, plus que jamais, le bandit en cent endroits différents. On le voit notamment dans un palace à Milan, en gare de Rome (sous l'apparence d'un cheminot), là et ailleurs, jusqu'aux Etats-Unis.

En vérité, il n'est visible pour personne. A une exception près.

Le général défait se console dans les bras de la duchesse

AUJOURD'HUI encore, très peu de gens savent dans quelles conditions s'opéra cette disparition, et encore moins à quoi Turiddu passa (agréablement) son temps, jusqu'au moment où il décida de se manifester à nouveau.

En l'occurrence, il dut la liberté, la vie (et davantage) à la Mafia, qui, fidèle aux engagements pris, fit le maximum pour son allié.

Giuliano était acculé dans ses derniers retranchements, lorsque Pasquale Sciortino, son fidèle officier de liaison et futur beau-frère, vint en pleine nuit lui annoncer qu'une voiture l'attendait à un certain endroit, assez éloigné de son G.Q.G. Il put s'y rendre par des chemins détournés, non sans difficultés, l'ennemi étant tout proche.

De là, une Fiat puissante et luxueuse l'emporta sans encombre — sans doute grâce à des complicités jusque dans les lignes adverses — vers une retraite sûre, loin du front, devant la mer d'azur, dans une villa entourée d'un vaste jardin tout embaumé d'orangers.

Une seule présence — mais combien charmante et réconfortante ! — pour l'y accueillir : la duchesse X... déléguée par le duc son mari, maître suprême de la Mafia, que ses occupations, sinon le souci de sa propre sécurité, retenaient ailleurs.

Et ce fut dans de beaux bras parfumés, que le jeune « général en chef » s'efforça d'oublier des revers militaires pour lui sans précédent.

Amours toujours brisées

Il faut noter ici que Mariannuccia, l'amour de sa jeunesse, avait « rendu sa parole » à Giuliano, on ne sait trop sous quelles pressions, « ne voulant plus, disait-elle, unir pour l'avenir sa vie à celle d'un bandit ».

Lors, Turiddu s'abandonne à la belle s'aventure qui s'offre, pour s'étourdir, peut-être pour essayer de se persuader que le passé est désormais enterré à jamais, et qu'une nouvelle existence commence pour lui...

Au contact des lèvres de la duchesse, de son corps souple, sous son étreinte de femme amoureuse, il redevient le jeune homme plein d'ardeur et d'impétuosité qu'il a été... qu'il est encore (il a à peine vingt-cinq ans).

Ce sont des journées d'un bonheur éperdu. Le couple voit le temps s'envoler dans l'illusion d'un amour éternel.

Mais... Il y a deux « mais ». D'une part le duc sait la vérité. Il l'a acceptée comme une épreuve infligée par son devoir de dirigeant de la Mafia. En sauvant Giuliano, c'est à « la cause » qu'il a pensé, sûr que l'homme peut encore être utile dans l'avenir.

Lorsqu'il estime que la « retraite » du bandit a assez duré, il réclame la fin d'un sacrifice qui le meurtrit au plus profond de lui-même.

L'ordre vient à la *perpetua* (l'infidèle) de rejoindre immédiatement Palerme. Mais déjà les amants... se sont séparés.

— Je ne t'oublierai jamais, a dit la duchesse pour qui le devoir a délicieusement coïncidé avec le plaisir. Tu m'as éveillée à la vie, à l'amour...

Turiddu a répondu en séchant de ses lèvres les beaux yeux mouillés de larmes :

— Pardonne-moi de te faire souffrir... Mais il faut que je parte.

Et ils ont échangé leur dernier baiser.

Panique au Parlement italien

La raison de ce départ volontaire ? En ce jour de septembre, les journaux ont relaté que, ne pouvant s'emparer de Giuliano lui-même, la police a arrêté sa mère et ses deux sœurs.

C'est cela que Turiddu n'a pu supporter. Aussitôt, il a regagné ses montagnes, et rapidement regroupé une bonne partie des troupes éparses, non plus celles de l'Evis, mais les siennes propres, toujours fidèles et efficaces.

Bientôt, il fait reparler de lui — à grand fracas.

Mario Scelba, ministre de l'Intérieur, annonce un beau matin à la Chambre que Giuliano demande un passeport et promet de partir pour l'étranger, si ses parents incarcérés sont relâchés.

— Nous ne traitons pas avec les bandits, répond M. Scelba.

Et il lance dans les collines désolées de Sicile un millier de carabiniers supplémentaires qui rentrent, comme toujours, bredouilles.

Sur quoi, panique, non seulement au sein du gouvernement, mais dans le Parlement italien tout entier. En ce matin de décembre, la Chambre que Giuliano demande un passeport et promet de partir pour l'étranger, si ses parents incarcérés sont relâchés.

« D'OU VIENT L'ARGENT ? »

Lucky Luciano fut arrêté naguère à Rome, où il menait une existence princière, sous l'accusation (officielle) de trafic de drogues et de devises.

La police italienne voulait surtout l'interroger sur le vrai motif de ses trop fréquents voyages en Sicile. Mais, bien sûr, on essaya vainement de lui faire avouer ses contacts (directs ou par personnes interposées) avec Giuliano, et encore plus la remise entre ses mains de sommes extrêmement importantes « pour le compte d'une grande puissance qui s'intéresserait un peu trop à la Sicile ».

Deux lettres extrêmement significatives seraient tombées entre les mains du colonel Lucas, qui dirige actuellement les opérations contre le banditisme en Sicile. Néanmoins aucune preuve formelle n'avant pu être retenue contre Luciano, quant aux inculpations officiellement lancées contre lui, on décida, en fin de compte, à le relâcher... en attendant une meilleure occasion.

Sur quoi, panique, non seulement au sein du gouvernement, mais dans le Parlement italien tout entier. En ce matin de décembre, tous les députés et sénateurs siciliens, parmi lesquels deux membres du cabinet, sous-secrétaires aux Transports et aux Finances, reçoivent des lettres les informant que « le célèbre et très puissant Salvatore Giuliano » est très mécontent qu'ils n'aient pas encore fait libérer sa mère et ses sœurs, et les menace non seulement de se venger sur leurs familles en enlevant jeunes filles et femmes, mais encore en faisant des révélations sensationnelles sur les relations que les élus eurent avec lui au cours de la campagne électorale.

De fait, les kidnappings recommencent, et la guerre contre les carabiniers reprend de plus belle.

Un million de lires, à qui livrera mort ou vif Giuliano, lit-on sur tous les murs.

Un million !... Lui-même dispose maintenant de milliards !

Pour suppléer à la débâcle de l'Evis, sinon de la Mafia, des U.S.A. il a reçu l'appui d'un compatriote et confrère, le fameux gangster sicilio-américain Lucky Luciano, classé numéro 1 à un des plus récents classements des ennemis publics d'outre-Atlantique.

Ennemi public intérieur — car à l'extérieur Lucky Luciano, s'il reste bon Sicilien, se révèle bon Yankee. C'est lui qui, en ce mois de février 1948, suggère à Giuliano sa fameuse lettre au président Truman, où il demande officiellement l'incorporation de la Sicile aux Etats-Unis, en se comparant, au passage, à Churchill et à Roosevelt.

Outre sa fortune considérable, Lucky Luciano met au service de Giuliano et du séparatisme sicilien les puissantes relations dont il dispose aux Etats-Unis.

D'importants groupements financiers s'intéressent de plus en plus depuis un certain temps à la valeur de l'île, et ont même engagé des capitaux dans la construction de plusieurs usines. Autant d'appuis éventuels pour les deux alliés. Du moins l'espèrent-ils à tort ou à raison.

Ainsi réduit quasiment à ses seules forces depuis la dispersion de l'Evis, Giuliano demeure pour le gouvernement italien un adversaire redoutable. Il réussit même à se faire des amis de ceux mêmes qu'il rançonne. Enrichis par leurs rapines, ses lieutenants et lui achètent, aux noms d'intermédiaires sûrs, d'immenses domaines, çà et là. A la suite de ces acquisitions, le prix des terres augmente considérablement, si bien que les victimes du bandit rentrent indirectement dans leurs réformes.

Pour les autres, les malheureux, si nombreux en Sicile, Giuliano reste, au prix de quelques générosités épisodiques, « le protecteur du pauvre et de l'orphelin ».

Dans la lutte qu'il a menée jusqu'ici avec un succès très relatif, le gouvernement n'a en somme comme alliés que les communistes. Car Giuliano, qui flirta naguère avec ces derniers, est devenu peu à peu un adversaire déterminé du bolchevisme. On verra, d'après lui-même, pourquoi.

Mais qu'est-ce à dire ? Est-il également anti-sportif ? Le voici qui s'attaque au « Giro », aussi sacré pour les Italiens que le « Tour » pour les Français.

Prochain article :
Pour Truman contre Staline et... Fausto Coppi !

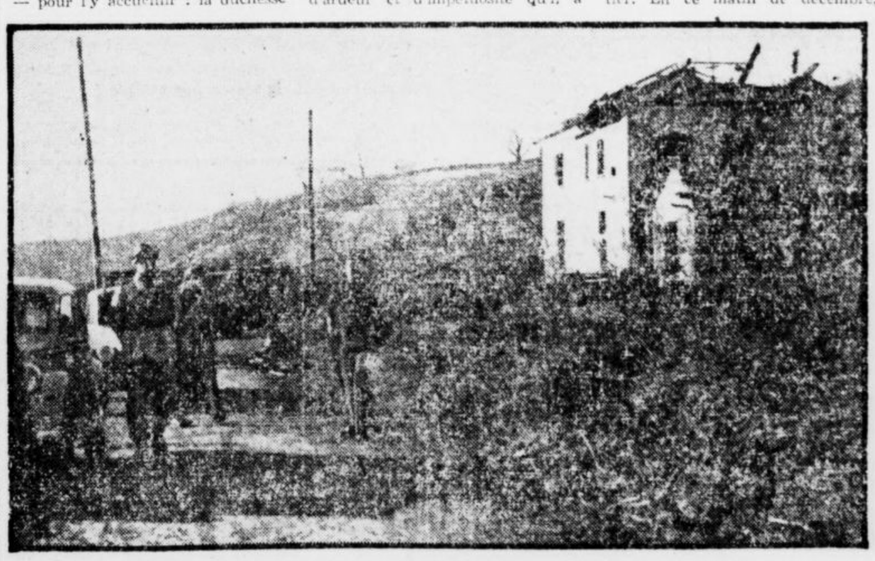

Giuliano vient de faire sauter sur une mine un camion de carabiniers. Une maison voisine a perdu son toit dans l'explosion.

PAUL POIRET est l'un des rois de l'après-guerre. C'est le grand couturier en vogue. Il ne se contente pas de lancer la mode, il lance aussi celles qui la portent. Examinez avec attention sa photographie : c'est celle d'un Parisien élégant de l'époque : feutre en velours de couleur, veston croisé, gilet clair de fantaisie, gants clairs de même couleur, bottines à tiges de drap et la canne, signe distinctif de l'homme de qualité.

Copyright 1949 Opera-Mundi Francesco Mondini. Toute reproduction, même partielle, rigoureusement interdite sauf accord.

l'intran Sport partout... Sp Paris-presse Sport partout... Sp sigeant

Un match très disputé à Montpellier et terminé difficilement 2-1

BEZIERS en "Coupe"

ouvre le feu par une belle victoire à l'arraché sur le onze de MARSEILLE II

(de notre envoyé spéc. Lucien GAMBLIN)

MONTPELLIER. — Beaucoup de monde au stade du Clapas, tout illuminé de soleil, pour assister à un match dont on attend beaucoup plus qu'une partie ordinaire, car nombreux sont les Nimois venus manifester leur enthousiasme en faveur des Biterrois, pour protester contre les incidents du match Nimes-Marseille II du 25 décembre.

De fait, l'équipe marseillaise est froidement accueillie à son entrée sur le terrain, tandis que le « onze » de Beziers est accueilli chaleureusement.

Dès le début de la partie, Béziers domine et, à la troisième minute, Menjou marque de près, au grand dam du portier marseillais Amar, qui ne peut rien pour éviter le tir de l'avant biterrois : Béziers 1, Marseille 0.

Mais, à la minute suivante, Szymzac égalise en profitant d'une tête de Benezech : Béziers 1, Marseille 1.

Le jeu est vif et animé et Béziers a le plus souvent l'avantage, mais les contre-attaques des Marseillais, soudaines et vivement menées, sont dangereuses, si bien que le portier biterrois Ferrères doit sauver en corner sur un shot de Farmanian. Mais aussitôt après, Paillères oblige Amar à accomplir deux exploits pour sauver son but contre deux shots fort bien ajustés.

Les Biterrois soutiennent leur action, aidés par quelques décisions à contre-temps de l'arbitre, M. Hélies, et viennent inquiéter Amar qui, cependant évite que son camp soit à nouveau violé avec une aisance qui paraît impressionner les attaquants biterrois. Mais le centre avant de Marseille est blessé au cours d'un choc avec Menjou. Il sort du terrain mais rentre cinq minutes après.

Le jeu est toujours dans le camp marseillais, mais les Phocéens se dégagent et Ferrières voit le ballon passer et repasser devant ses bois pour finalement être dégagé par Brusset. La qualité du jeu est d'ordre moyen, sans plus. Le ballon est plus souvent en l'air qu'à terre. Le terrain sec y est pour quelque chose. Les partisans de Béziers viennent de souffrir profondément car sur centre de Latrille, Symzack shoote sur la barre et c'est très péniblement que le camp biterrois est dégagé.

Les Marseillais dominent alors un bon moment, mais leurs avants, par excès de précipitation, loupent quelques belles occasions. Pourtant, sur descente de Kurt Keller, Béziers obtient un corner qui reste sans effet.

Le repos approche, et l'allure du jeu s'est un peu ralentie. Le résultat nul est avantageux pour Marseille, d'autant plus que Leichner, bien placé, shoote de peu au-dessus, et c'est le repos.

A la mi-temps : Béziers et Marseille II, 1-1.

La seconde mi-temps

Dès le début de la reprise, on a l'impression que la crainte de perdre domine les joueurs des deux équipes et les sorties en touche sont fréquentes. Puis, Béziers domine un moment, mais Gallan et Amar font bonne garde et la marque ne change pas.

On va au match nul, du moins tout en donne l'impression, car Girrardy, parti hors-jeu du reste, shoote sur le poteau du but marseillais, alors qu'Amar était battu et que Krebs laisse passer devant lui une balle qui rebondit sous la barre et qu'un coup de tête de Paillères sur corner frappe à nouveau la transversale avant de revenir en jeu sur dégagement « in extremis » de Gallian.

FINALEMENT : BEZIERS BAT MARSEILLE, 2 à 1.

Ce demi toulousain veut briller à Béziers

Jean MERCADIER

à 25 ans s'est imposé au grand public en moins de trois mois. Après avoir débuté à 13 ans à l'Olympique d'Alès (où il naquit le 20-12-25) il passa professionnel à Avignon. Toulouse se l'attacha en janvier 49. Il joue indifféremment inter ou demi. Mais il se spécialisa depuis peu à cette dernière place. Marié à une charmante Avignonaise il est devenu l'espoir n° 1 (avec l'autre jeune Marty) de Toulouse.

La victoire est revenue au onze qui domina le plus

L'esprit de la Coupe de France a dominé un match qui valut exclusivement par l'âpreté de la lutte à laquelle il donna occasion. La technique du football ne trouva pas son compte dans un combat où il fut évident que le résultat dominait l'esprit des vingt-deux joueurs des deux équipes.

Mais ce n'est pas là un fait nouveau.

La Coupe nous a habitués à des rencontres disputées dans une telle ambiance.

Il y eut pourtant de part et d'autre de bonnes et même de très bonnes actions. Elles eurent pour auteurs le trio intermédiaire biterrois et l'aile droite attaquante marseillaise.

Mais, une fois encore, les défenses se montrèrent jusqu'ici supérieures aux attaques. C'est dommage, mais conforme à la loi actuelle du football français.

Meilleurs joueurs, à Béziers : Menjou, Cervellon, Paillère, Keller, Lechner ; à Marseille : Gallien, Amar, Latrille.

Imprudemment disputée, violemment même, cette rencontre de Coupe entre deux formations décidées certes, mais également faibles sous le rapport de l'efficacité et même de l'organisation offensive, est revenue à l'équipe qui a le plus souvent joué dans le camp de l'adversaire.

Meilleurs joueurs du match, à Béziers : Cervellon, Paillères, Nehari, Lechner ; à Marseille : Gallian et Amar.

Parce que la "Coupe" ne leur a jamais accordé ses faveurs

NANCY et SAINT-ETIENNE peuvent fort bien "tomber" REIMS et LILLE

Si le P. M. U. était institué en France sur les matches de footabll vous seriez bien embarrassés pour faire votre pronostic sur les trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France.

Déjà en championnat la discrimination des vainqueurs n'est pas facile. Il y a toujours soit des équipes qui se surpassent, soit des formations qui baissent de pied brutalement sans qu'on sache pourquoi. Vous risquez donc souvent de vous tromper.

Mais en Coupe le hasard est encore plus grand. Donner, même succinctement, des favoris relève de la loterie et non de la logique. Pourtant, puisque l'habitude en est établie, passons en revue nos trente-deux rencontres de Coupe.

Les quatorze favoris illogiques

Tout d'abord, nous installerons quatorze favoris « normaux » : Les pros qui rencontreront des clubs amateurs. Mais en étant bien persuadés qu'il y aura des surprises et que trois ou quatre — ou plus peut-être — Grands clubs resteront sur le carreau.

En principe quels seront ces « big » qui tomberont ? Bordeaux, le Stade-R. S., Strasbourg, Nice, Montpellier, Sochaux, Rennes, Sète, Lens, Valenciennes, Nantes, Troyes, Rouen ou Besançon ? Au petit bonheur nous désignerons SETE parce que les « Ch'timis' » d'Arras sont des gens coriaces et que l'an dernier ils allèrent loin dans la compétition — ; LENS, car les Bordelais de La Bastidienne veulent prouver qu'ils étaient dignes de jouer en seconde division comme ils en avaient fait la demande au début de saison ; MONTPELLIER qui ne réussit pas si souvent dans l'épreuve ; STRASBOURG car... enfin tous ces quatorze « favoris » qui peuvent aussi bien se faire battre qu'ils vaincront leurs obscurs adversaires.

Nous vous rappelons pour votre gouverne que l'an passé à ce stade de la « Cup » Toulouse Montpellier, Cannes, Nancy, Strasbourg (pour la première division), Le Havre, Lens, Angers, Bordeaux (pour la seconde) allèrent rejoindre Besançon, Monaco et Toulon victimes au tour précédent.

Cette saison Angers (3-0), Le Mans (3-2) ont été boutés par les « purs » de Perreux et de Guingamp. De plus Marseille II dut rejouer devant Aigues-Mortes et Rouen eut besoin de la prolongation pour vaincre Châteaudun.

Les événements du jour

Enfin restent les trois événements du jour. Les matches de Paris, de Lille et de Béziers.

Au Parc LILLE rencontre SAINT-ETIENNE. D'un côté une formation qui eut toujours les privilèges de Dame Coupe, de l'autre une équipe qui jamais ne réussit à lui plaire. Mais les Lillois ont-ils encore la chance avec eux ? En finale elle était passée dans le camp adverse. Après s'être trop affichée avec eux lors des huitièmes, quarts et demi-finales.

A Lille REIMS aura NANCY pour lui donner la réplique. Un Nancy dynamique qui, le jour de Noël, fut battu mais méritait au moins le match nul devant les champions de France. Les hommes de Pleymelding ont confiance. Ils veulent bien faire et Bottolier, Munge, Favre, Sllal... mettront toutes leurs forces dans la lutte pour gagner. Mais en face il y aura Paul et Pierre Sinibaldi, Marche, Jonquet, Appel, Meano, Bini... des joueurs de classe qui voudraient enfin, une fois flirter avec la « demoiselle de Colombes ». Et après le titre de champion, la couronne de la Coupe leur paraît beaucoup à porter.

A Béziers avec TOULOUSE-NIMES, un match qui est tout un programme. Non seulement le battu attendre un an avant de revenir en course mais la suprématie régionale est en jeu. Tout le Sud-Ouest « bouge ». Et cette bagarre entre seconds de première division et leader de la série inférieure est bien faite pour animer la foule.

Toulouse n'aura pas de trop de ses Ibrir, Frey, Poblome, Mercadier, Martin, Urbanski... pour vaincre les Nimois de Firoud s'il y réussit.

Robert JOURDAN.

ON dit que « Dame Coupe » est une femme capricieuse et qu'elle accorde ses faveurs tantôt aux uns, souvent aux autres. Mais pourtant elle a deux grands « flirts » : le Racing et Lille.

Ceux-ci se sont partagé, depuis la libération, l'honneur de l'emmener villégiaturer pendant douze mois. Cette année, c'est le Racing qui l'expose rue Ampère, l'an précédent la « soupière d'argent » trônait à l'Aubette, dans la capitale des Flandres.

Mais il arrive parfois que ces deux rivaux n'attendent pas le rendez-vous final de Colombes pour se disputer l'avantage du titre.

Témoin cette photo de la saison 47-48 au cours de laquelle Lille et le Racing se rencontrèrent en quart de finale à Colombes. Ce match eut un résultat nul (3-3) malgré la prolongation. On dut rejouer et les Lillois l'emportèrent.

On reconnaît Tempowski (Lille), Leduc (Racing), Salva (Racing), qui se disputent la belle sous les regards de Lecharme (Lille). Seuls, cette année, les deux derniers disputent les trente-deuxièmes de finale.

MARSEILLE - NANCY avancé et Nagy serait présent

MARSEILLE. — En raison du match international de rugby qui opposera le 15 janvier, à Marseille, au stade vélodrome, la France à l'Empire britannique, le match de football O. Marseille-Nancy a été, d'un commun accord entre les dirigeants des deux clubs, avancé au samedi 14 janvier.

A cette occasion, il est très probable que l'ailier droit marseillais Nagy, dont l'état de santé s'améliore manifestement, fera sa rentrée dans le onze phocéen.

M. Joinard à l'unanimité est réélu président de la Fédération de cyclisme

Le Comité de direction de la FFC prend fin à 17 h. 30 et on annonce le résultat du vote pour le renouvellement du bureau :

Sont élus :

Président : M. Joiard (à l'unanimité) ; président adjoint : M. Abadie (à l'unanimité) ; Premier vice-président : M. Doreau (à l'unanimité) ; vice-présidents : MM. Le Respif, 27 voix, Loze, 26 voix, Moiseau, 25 voix, Picetto, 24 voix ; trésorier, M. Dupin. Signalons que M. Georges Cuvelier n'a pas eu l'autorisation de voter.

A l'issue de cette réunion, M. Dardanne a remis à M. Joinard la démission collective du bureau directeur du Comité de Normandie.

La prochaine réunion du Comité directeur de la Fédération aura lieu le 21 janvier.

COCHET et THOMAS faciles vainqueurs

Au cours de la matinée, plusieurs matches se sont disputés, rue Saussure, pour la Coupe de Noël, et ont donné lieu aux faciles victoires, prévues d'ailleurs, de Cochet et de Thomas.

Mlle Foy bat Mme Ravoux, 6-4, 4-6, 7-5 ; Cochet bat Becker, 6-3, 6-1 ; Thomas bat Magnier, 6-2, 6-0 ; Lemasson bat Lesueur, 6-3, 3-6, 6-1 ; Mme Jamain bat Mlle Prangey, 6-0, 6-1.

Bolelli bat Feret : 4-6, 8-6, 6-2.

Borotra a, en effet, battu Defair, en deux manches. Destremeau a triomphé du jeune Pilet également en deux manches.

Borotra bat Deffair, 6-2, 8-6.

Destremeau bat Pilet 6-3, 6-3.

Colin bat Kermadec 6-2, 6-2 ; Mlle Barbier bat Mlle Flurin 6-3, 6-2 ; Mlle Pannetier bat Mme Gimault 6-4, 6-2 ; Mme Varin bat Mlle Scmitt 6-4, 6-4 ; Mme Halff bat Mlle Bourbonnais 6-4, 6-2.

● Robinson propose de rencontrer Fusari

NEW-YORK. — Ray Robinson, champion du monde des poids mi-moyens, a proposé à la National Boxing Association et à la commission de boxe de l'Etat de New-York, de mettre son titre en jeu devant Charley Fusari. C'est la première fois qu'un champion du monde défie son challenger.

● Joe Maxim fait sensation à l'entraînement

LONDRES. — Le mi-lourd américain Joe Maxim, qui rencontrera Freddie Mills pour le titre mondial des mi-lourds, le 24 janvier, à Londres, s'est entraîné hier, pour la première fois, au gymnase Solomons.

Ce sont les deux meilleurs mi-lourds britanniques, après Mills, qui lui ont servi de sparring partners : Don Cockell et Mark Hart.

Maxim a fait quatre reprises de gants au cours desquelles il s'est révélé excellent boxeur, doté d'un bon

La Suisse sélectionnera ses skieurs

LAUSANNE. — La neige étant insuffisante au Brassus (Jura), c'est à Andermatt que sont sélectionnés aujourd'hui les représentants de la Suisse en fond et en saut pour les championnats du monde de ski de Lake Placid.

En revanche, la sélection pour les disciplines alpines aura lieu comme prévu à Montana (Valais), mais elle ne sera définitive qu'après les épreuves graphiques du Lauberhorn à Wengen, courses auxquelles prendront part sans doute Oreiller et James Couttet.

La sélection suisse se rendra aux Etats-Unis par avion, départ le 24 janvier.

● A LE STRAT commencera sa préparation le 15 janvier. Il axera sa saison de nouveau sur Bordeaux-Paris.

Le championnat KOUIDRI - HUMEZ définitivement conclu

ALGER. — Le Championnat de France des poids mi-moyens entre Omar Kouidri, tenant du titre, et son challenger Charles Humez a été definitivement conclu hier. Il sera disputé à Alger, le 4 février prochain.

180.000 PLACES — UN STADE (le plus grand du monde) où la France ne jouera pas

La ville de Rio-de-Janeiro va posséder dans trois mois le stade le plus grand du monde. Construit à l'occasion de la Coupe du Monde, il sera terminé au début du mois d'avril. 1.200 ouvriers travaillent à sa construction jour et nuit. Il comprendra 150.000 places assises et 30.000 debout. Il y aura cinquante ascenseurs pour amener les spectateurs aux places supérieures. L'ensemble comprend un restaurant pouvant servir 40.000 repas, un hôtel pour loger cinq cents athlètes, une piscine, un terrain d'entraînement, des salles de réunion, de conférences, et... un hôpital. Il y aura, à proximité, des terrains spécialement réservés pour garer 35.000 voitures.

HENRI THIOLLIÈRE malgré une chute qui donna le frisson enlève le saut à l'Alpe-d'Huez

(De notre env. spéc. Ray. MARCILLAC)

ALPE-D'HUEZ. — Le tremplin de saut de l'Alpe-d'Huez se trouve face au massif des Grandes-Rousses, sur un des versants du Signal. Ce tremplin ne permet que des sauts modestes, étant donné la courbure de la piste de réception qui oblige les bons spécialistes à freiner afin d'éviter les accidents.

Pour avoir voulu aller trop loin, Henri Thiollière (40 mètres au premier saut) effectua une chute spectaculaire qui fit passer un frisson de crainte dans le dos des spectateurs. Thiollière rebondit littéralement comme une balle à dlux mètres de hauteur. Heureusement, la peur fut plus grande que le mal sur cette neige molli, et Thiollière qui réussit à contrôler ses deux autres tentatives à 37 m 50 et à 39 mètres dans un joli style, remporta fort justement la première place devant le Suisse Laubet (39 m. 50 et 39 mètres).

A signaler la belle place de Maurice Vallet, 3e avec 38 mètres et 39 mètres. Le record du tremplin est de 47 mètres.

1. Thiollière 219 p. 4 (37 m. 50-39 m.) ; 2. Laubet (Suisse) 210 p. 9 (39 m. 50-39 m.) ; 3. Maurice Vallet 207 p. 3 (38 m. et 39 m.) ; 4. Pasquier 194 p. 3 (34 m. et 35 m.) ; 5. René Boson 193 p. 2 (35 m. 50-34 m. 50) ; 6. Simon Robert 192 p. 1 ; 7. Renier 183 p. 9 ; 8. Charles Boson 181 p. 2.

Oreiller et Couttet sélectionnés d'office pour les championnats du monde

ALPE-D'HUEZ. — La France n'enverra pas de spécialistes de fond ni de sauteurs aux championnats du monde de ski qui auront lieu aux Etats-Unis en février. Oreiller et Couttet sont qualifiés d'office. C'est pourquoi Oreiller se contente d'ouvrir les pistes à l'Alpe-d'Huez (Couttet étant absent, souffrant d'un abcès dentaire).

Restent à pourvoir : 6 places pour les hommes et trois places pour les femmes. Nombreux sont les candidats pour le voyage outre-Atlantique. Trois épreuves de sélection sont prévues : la Coupe Llvacic qui se déroule actuellement à l'Alpe-d'Huez, puis suivront une compétitios à Serre-Chevalier et une troisième épreuve à Megève ou à Chamonix.

Les sélectionneurs se contenteront pour chaque coureur d'additionner les temps réalisés dans ces trois épreuves. Ainsi seront désignés les titulaires et cette manière de faire ne peut appeler de contestations. — R. M.

● Green k.-o.

NEW-YORK. — Vendredi soir, au Madison Square Garden de New-York, le mi-moyen George Costner a battu Gene Burton aux points en dix reprises.

Au cours de la même réunion, le jeune poids moyen Paddy Young a remporté une sensationnelle victoire sur le « vétéran » Harold Green en réussissant à le mettre k.-o. en 74 secondes. Ce combat était prév.

Ce matin, à l'assemblée de la F.F.C.

"Mais qui êtes-vous ?" a demandé M. JOINARD à G. CUVELIER

Le début de l'assemblée générale de la F.F.C. a été marqué, ce matin, par un « accrochage » entre M. Joinard, qui présidait la réunion, et M. Cuvelier, venu rue Ambroise-Thomas, et qui voulut demander la parole après les discours d'introduction.

— Mais qui êtes-vous, monsieur ? s'étonna alors M. Joinard, avec une surprise parfaitement feinte.

— Je suis ici, monsieur Joinard, sur le vœu de la direction des sports,

M. Barrière, de la Ligue de rugby à XIII, et membre du Comité directeur de la F.F.C., a tenté, publiquement, une conciliation tendant à faire composer la F.F.C. et le groupement des pros sans l'ingérence de l'Etat. Il eut été bon de profiter de l'assemblée générale pour arriver à un accord, dit-il notamment.

C'est sur cette intervention très applaudie que M. Joinard n'a pas cru devoir anticiper, ce matin, sur l'« écroulement du groupement des pros ».

rétorqua le président du groupement des pros ; et bien que je sache pertinemment ne plus appartenir au comité directeur.

— Messieurs, dit alors M. Joinard, en s'adressant aux membres des comités régionaux, les statuts de l'assemblée générale s'opposent à ce qu'une personne étrangère aux comités régionaux, donc nullement accréditée, prenne la parole au cours de ces débats. Etes-vous cependant d'avis pour faire une exception ?

Des « non, non » plus ou moins appuyés donnèrent alors raison au président.

Dans les couloirs, M. Cuvelier devait nous dire :

— Je vais téléphoner à l'instant au colonel Devroys du Roure qui m'a dit ceci : « Si l'on vous empêche d'exprimer votre opinion, avisez-moi aussitôt. J'enverrai un inspecteur ; car le groupement des pros existe toujours. Aucune décision n'a été prise jusqu'ici par M. Morice et pas davantage pour abroger l'article ministériel qui protège l'existence de votre groupement ».

Il semble donc que Georges Cuvelier était parfaitement fondé à demander la parole au cours des débats de l'assemblée générale. En effet, la direction des sports nous avant confirmé ce matin l'existence du groupement des pros, Georges Cuvelier, en tant que président de ce groupement, appartient toujours au comité directeur dont chaque membre a évidemment le droit de regard et d'expression aux assemblées générales.

M. Joinard mis en minorité

M. Joinard avait demandé à ce que le Comité de Provence soit scindé en deux : 1° Basses-Alpes et Côte d'Azur ; 2° Provence. Par contre, MM. Carlon et Barrière avaient pris la parole en faveur du statu quo.

Les délégués de la Corse et des Basses-Alpes appuient la thèse du maintien du Comité de Provence tel qu'il est actuellement.

On vote : 20 voix se prononcent pour le maintien ; 8 contre. Il y a eu 5 bulletins nuls et une abstention.

Démission du comité de Normandie, mais...

On procède alors à l'élection du tiers sortant du comité de direction.

Vers 14 heures, M. Doreau annonce les résultats enregistrés sur 425 votes. Sont élus : MM. Krugell, 404 voix ; Vyt, 389 ; Daugé, 388 ; Suant, 386 ; Dupin, 384 ; Monceau, 373 ; Abadie, 369 ; Delaunay, 340 ; Longau, 328 ; Courtois, 322 ; Proust, 314.

Les trois battus sont MM. Dardanne, 179 voix ; Trimouille, 156 ; Decaux, 14.

A peine M. Doreau venait-il de se taire qu'un représentant du comité de Normandie, s'adressant à M. Joinard, dit ceci :

« Le Comité de Normandie,

M. Elie Mercier, en l'absence de M. Desroys du Roure, retenu par les travaux d'une commission, nous a précisé qu'aucun décret n'avait été signé pour supprimer le groupement des « pros ».

Pour la raison bien simple, a ajouté M. Mercier, que M. Morice, sous-secrétaire d'Etat aux Sports, seul habilité pour signer un tel décret, est actuellement en voyage en A.-E.-F.

deuxième de France avec ses 3.800 licenciés, n'étant pas représenté au comité directeur, démissionne en bloc. »

Mais M. Dardanne, président de Normandie, avant de rendre officielle sa démission va avoir une entrevue avec le colonel Lacabanne, à la Direction des Sports. Il lui dira que les élections des comités régionaux ont eu lieu en ne tenant pas compte de la nouvelle densité votative. De ce fait, la Direction Générale des Sports peut fort bien déclarer nulles les élections du comité directeur de la F.F.C.

L'ESPAGNE et l'ITALIE joueront la finale du tournoi de basket de Nice

NICE. — Cet après-midi, en match de classement, la Hollande a battu l'Autriche : 51-15 (mi-temps : 20-4).

Les Hollandais ont dominé d'assez nette façon leurs adversaires, ce qui était d'ailleurs attendu, remportant la victoire grâce à leur meilleur joueur et capitaine Brandt.

Après quoi, l'Italie défit la Yougoslavie : 40-37 (mi-temps, 18-16).

Les Italiens menent à la marque au départ, et grâce à Stefanini, qui sera le plus grand joueur de la rencontre et le véritable vainqueur du match, dominent et marquent de nombreux lancers-francs et aussi des paniers très adroits.

Bongiovani est également l'un des acteurs les plus précieux de la rencontre, tandis que, chez les Yougoslaves, Demchar, Marianovitch et Popovitch sont les meilleurs représentants. A la mi-temps, l'Italie mène par 18 à 16, les Yougoslaves, très adroits et très rapides, n'ayant pas été très heureux dans leurs essais de loin.

Sforza marque

Dès la reprise, Sforza marque un nouveau panier de vingt mètres, puis les Italiens prennent l'avantage, augmentant le score, 24-18, grâce encore à Stefanini qui, une fois de plus, joue un rôle imposant, puisqu'il marque trois lancers francs coup sur coup.

Puis Lutzy remet le score à 26-20. Stankowitch le remet à 28-22, puis Negroni, qui fait preuve d'une activité prodigieuse, marque coup sur coup trois paniers, et le score augmente, les Yougoslaves réagissant sur la fin. Mais l'Italie joue mieux, avec beaucoup plus de discipline, et l'emporte par 40 à 37.

Et voici Espagne-Belgique

L'Espagne domine au début, prend l'avantage par Dalmau puis Oller. Mais les Belges réduisent le score grâce à Depauw. Cependant les Espagnols, toujours très brillants, comme les Italiens, et aussi véloces qu'il y a quarante-huit heures, marquent un avantage qui se traduit par des paniers de Kurchaski, Borras et Roller, soit 18 à 13.

Mais le géant belge Peyrat rentre. L'Espagne mène par 19 à 14, mais les Belges réagissent et Gosmans, « l'homme aux lunettes », établit la situation : 20-20 au repos.

Victoire de l'Espagne

Le résultat final avait été de 36 à 36, et, après cinq minutes de prolongation, l'Espagnol Ferrando marquait le panier vainqueur.

La finale opposera donc l'Italie à l'Espagne tandis que la Yougoslavie et la Belgique joueront pour troisième et quatrième pace.

Finalement Espagne bat Belgique par 45 à 44, après prolongation.

● Ezzard Charles à la recherche d'un adversaire

PITTSBURG. — Il est possible que Ezzard Charles défende son titre le mois prochain à San-Francisco, a déclaré Jake Mintz, un des managers du champion du monde des poids lourds.

Il a précisé que l'organisateur de cette ville, M. William Kyne, avait demandé une option de deux semaines sur la date du 22 février pour lui permettre de trouver le meilleur adversaire possible. Mintz a accepté cette proposition.

BORDEAUX XIII s'est ressaisi pour battre TOULOUSE : 10 à 5

(De notre envoyé spécial Jean RAYSSAC)

BORDEAUX. — Un premier incident prélude à la rencontre. Cassayet faisant l'objet d'une sanction joue malgré tout. Toulouse est donc au complet. Les blessés bordelais, Lespès, Duplé, Inza, sont sur le bord de la touche et encouragent leurs camarades. Les deux ailiers, retenus pour l'équipe de France, Contrastin et Cantoni sont opposés face à face.

Il y a du monde à Bordeaux pour un samedi. Bartholetty anime la ligne d'avants et Bordeaux, selon la formule, attaque. La balon est joué avec talent par les rouges bordelais. Le jeu promet d'être plaisant.

Coup franc à Bordeaux à la suite d'un tenu joué irrégulièrement. Le but est d'Audignon.

Bordeaux 2, Toulouse 0.

Cantoni et Contrastin sont, tour à tour sollicités. Leur confrontation est une très belle chose du match, mais l'exploit qui mérite d'être signalé est réalisé par l'ailier Vilain qui déborde de Sabarthes, change de pied, pousse se course durant 30 mètres, fait un très beau service à Dehes, et le mouvement est stoppé près des buts toulousains.

Mais Bordeaux attaque et contre-attaque. Toulouse ne trouve pas la cadence. Palats et Bataille assurent en mêlée le ballon à égalité. Si Bichendaraitz, Kempf et Dehes se tenaient davantage en profondeur, leur infiltration aurait plus de mordant.

A Toulouse, le mot d'ordre est : « Jouez pour Cantoni ». L'ailier s'en tire à son avantage grâce au jeu de Caillou.

Et le festival continue sur deux percées de Kempf. On doit naturellement en déduire que le jeu est très beau de part et d'autre.

A LA MI-TEMPS : BORDEAUX 2, TOULOUSE 0.

Les erreurs du trio attaquant bordelais Fourcade, Lamouliatte et surtout Bichendarraitz naissent à la supériorité que manifestent les Bordelais. Et ce qui était prévu se produit par un essai de Firera. Caillou réussit le but.

Toulouse 5, Bordeaux 2.

Bataille, maintenant, a plus souvent le ballon que Palats. On a l'impression que Bordeaux est susceptible de remonter son handicap. Il y parvient, grâce à un exploit de Contrastin, qui se montre magnifique et crochete Cantoni et Pazino pour marquer un essai de grande classe. Lamouliatte était à l'origine du mouvement. Le but tenté par Audignon est manqué. Les deux équipes sont à égalité : 5 à 5.

Dommage que la défense bordelaise ne soit pas à la hauteur de son attaque. Mais elle permet aux Toulousains de démontrer qu'elle aussi, à l'occasion, sait attaquer. Bartholetty se signale par un rush en zigzag dont il a le secret. Bartholetty, Castro, partent en passes courtes et c'est l'essai de Crabos et le but d'Audignon.

FINALEMENT : BORDEAUX 10, TOULOUSE 5.

Contrastin, Cantoni et Bartholetty sont en forme

BORDEAUX. — On peut paraître surpris du score, plutôt peu significatif, réalisé par les Bordelais et les Toulousains. Ils ont pourtant joué un bon match en pratiquant un rugby très agréable. Contrastin et Cantoni ont été les meilleurs éléments de ce match, le premier nommé peut-être mieux sollicité que le second.

L'essai de Contrastin fut un très bel exploit. On peut être surpris du jeu de Kempf, qui mérite autant de félicitations que de reproches. En effet, si le centre perce parfaitement en attaque, on ne lui pardonne pas ses fautes de transition. Il adresse, en effet, les balles souvent n'importe où. Vilain, Dehes eurent aussi de belles actions à leur actif, tout comme l'arrière Audignon, mais Bichendaraitz, l'ouvreur, ne part pas assez franchement et jamais droit.

Beau match de Lamouliatte et neutralisation des deux lignes d'avants où, d'un côté, Bartholetty, dont l'éviction de l'équipe de France ne s'explique pas, Fourcade, puis Courèges et par instant Barreau pour les Toulousains, se mirent en vedette.

Bon match encore de Cassayet et aussi de Cantoni en lignes arrière. Partie remarquable d'à-propos de Caillou, Pazino, bon en arrière. J'allais oublier Castro, seconde ligne de Bordeaux, qui fit un très bon match, c'est même une révélation. — **J. R.**

Voici le début officiel du Tour de France

Nous venons d'apprendre officiellement quel sera le début du parcours du Tour de France 1950. Il est le suivant :

13 juillet : Paris-Metz ; 14 juillet : Metz-Liége ; 15 juillet : Liége-Lille ; 16 juillet : Lille-Rouen ; 17 juillet : Rouen-Dinard ; 18 juillet : repos à Dinard ; 19 juillet : Dinard-Saint-Brieuc (77 km. contre la montre) ; 20 juillet : Saint-Brieuc-Angers (250 km.) ; 21 juillet : Angers-Niort ; 22 juillet : Niort-Bordeaux ; 23 juillet : Bordeaux-Pau.

D'autre part, Lyon est confirmé comme terminus d'étape.

La deuxième étape contre la montre sera celle de Saint-Etienne-Lyon. Enfin, l'arrivée à Perpignan sera jugée sur le circuit automobile des Platanes.

R. M.

"Non je n'ai pas voulu briser les efforts de mon camarade MERQUEY!" nous écrit Francis DESCLAUX

FRANCIS DESCLAUX, trois-quarts centre du Racing, qui joua pour l'équipe France B contre les British Combined Services, nous adresse une lettre au sujet du match qui ne fut pas tout à son avantage à Lourdes. Il précise notamment :

« Toutes les critiques qui m'ont été adressées, je les ai subies calmement, étant suffisamment philosophe pour montrer une égalité d'esprit dans le succès comme dans les revers. »

Puis précisant son attitude au sujet des mauvaises passes qu'il fit en cours de partie à son partenaire Merquey pendant le match, il ajoute :

« On a dit qu'intentionnellement, j'avais mal servi Merquey pour sauvegarder la position de Dirabo. Celui-ci a suffisamment de classe pour avoir sa place dans l'équipe de France, sans le secours de misérables procédés. Je proteste contre cela. Je joue au rugby pour mon plaisir. S'il y a de meilleurs joueurs que moi, tant mieux. Mais on ne saurait m'accuser d'avoir voulu saboter le jeu d'un camarade, car ce n'est pas dans mes habitudes de proceder ainsi... »

Dont acte à Francis Desclaux. Acceptons la précision qu'il nous apporte : qu'il fut simplement maladroit au cours de son match. Nous aimons mieux cela... C'est plus sport !

Tous les mardis
BUT et CLUB
vous fait revivre par le texte et par l'image les événements sportifs du dimanche

Paris-presse l'intransigeant

DIMANCHE 8 et LUNDI 9 DÉCEMBRE 1950
7e Année. — N° 1.574
Saint-Lucien-Saint-Julien.

100, RUE DE RICHELIEU - PARIS (2e)
TEL. RIChelieu 81-54 (6 lignes groupées)

PRIX : 8 FRANCS

Adr. télégraphique : PARISPRES-PARIS
Chèque postal : PARIS-4154-31

ÉDITION SPÉCIALE

8 PAGES DONT DE 2 SPORTS

TOULOUSE, REIMS et le RACING jouent leur prestige en "Coupe de France"

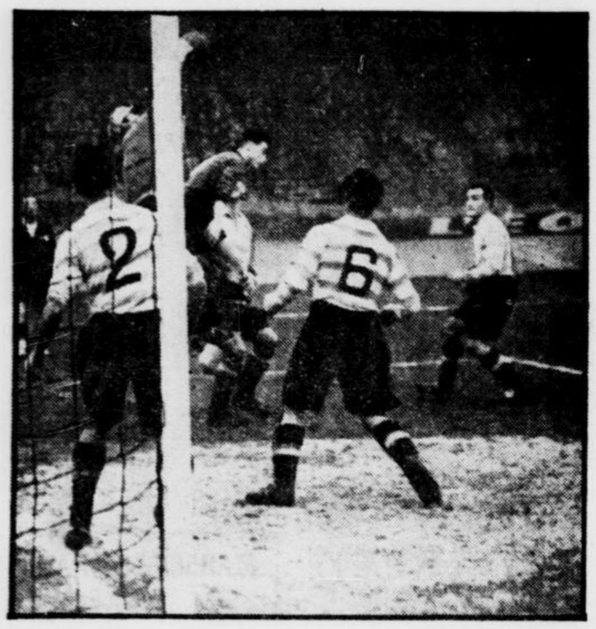

Le Racing à Toulouse contre Albi jouera sans son avant centre international Roger Quenolle. Le dernier fatigué est laissé au repos. Mais la défense des « vainqueurs de la Coupe 49 » est de grande classe avec Vignal que l'on voit dégagé du poing devant Grillon (2), Lemaître (6) et Lamy.

A BÉZIERS — ROUVIÈRE PEUT FORCER la victoire pour NIMES...

Les joueurs du Nîmes Olympique ont au moins un point commun avec ceux de Lille : à savoir qu'ils sont une cible pour tous leurs adversaires.

En raison de la renommée qui s'attache maintenant à eux, ils sont contraints, dimanche après dimanche, de batailler ferme contre des équipes jouant comme si leur existence même dépendait de l'issue du débat.

Ainsi, tous les matches de championnat s'apparentent à des matches de Coupe pour les élèves de Pibarot.

Ce qui a, du moins, pour effet de leur laisser toute sérénité d'esprit lorsqu'ils passent du Championnat à la Coupe.

C'est la seconde fois que la formation nîmoise jouera sur la pelouse de Sauclières pour la Coupe.

Elle y a tenu tête, l'an dernier, au Racing Club de Paris, sans pouvoir, toutefois, éviter la défaite.

Comme tous ses éléments sont en condition satisfaisante, elle saura peut-être forcer le succès.

Rouvière, son avant centre, s'y emploiera sans réserve.

Toulouse est prêt

TOULOUSE. — Il n'était pas question d'attendre grand-chose de l'ultime entraînement, qui a servi plutôt à maintenir la cadence par la culture physique appropriée et quelques séances de tennis-ballon.

En principe, l'équipe toulousaine ne devait subir aucun changement. L'entraîneur Enée voulait surtout s'assurer que Poblome est en possession de tous ses moyens.

Le comportement de Poblome a pleinement justifié sa rentrée dimanche pour conduire l'attaque de Toulouse.

Donc, pas de modification dans le « onze » qui s'est embarqué pour Béziers, hier, à 13 heures, avec Ybars comme remplaçant.

Nous aurions préféré, quant à nous, que ce soit Cammarata qui accompagnât ses camarades. Il est plus apte à occuper un poste quelconque, le cas échéant. — André TORT.

A BEZIERS
Stade de Sauclières

TOULOUSE
Ibrir
Frey — Mouynet
Mercadier — Sbroglia — Gomez
Benedetti — Marty
Lanfranchi — Poblome — Urbanski
Haan — Rouvière — Henry
Nakar — Rossignol
Moureau — Golinski — Firoud
Campo — Barthez
Dakowski
NIMES

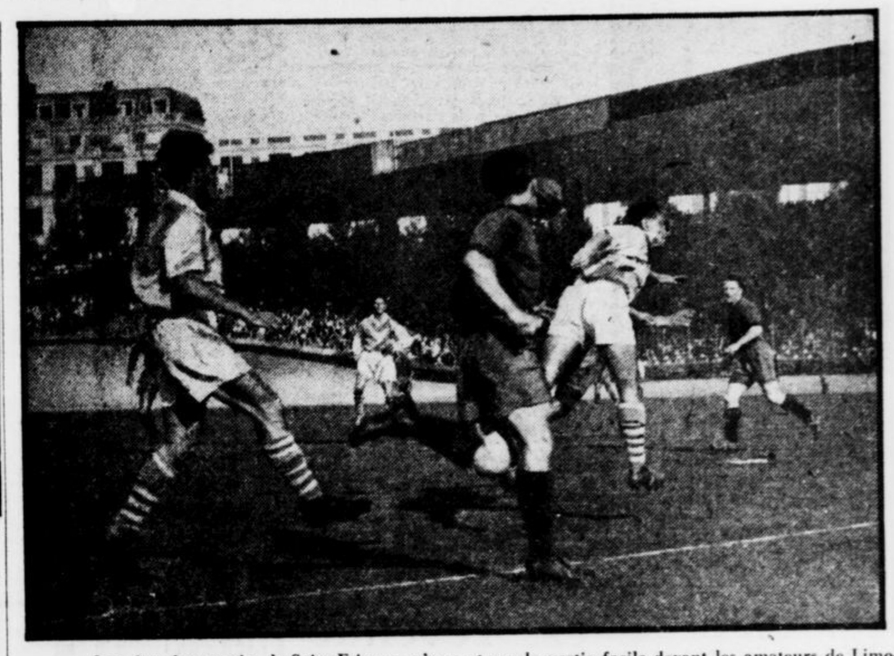

Les Strasbourgeois, à Saint-Etienne n'auront pas la partie facile devant les amateurs de Limoges. D'autant plus qu'ils ne pourront compter sur leur nouvel avant centre Bihel qui a déjà joué la Coupe pour Toulon ne sera pas là. Sur notre photo les Alsaciens lors de leur dernière production à Paris.

POUR RENCONTRER TOULON A LYON — LE HAVRE a modifié profondément son équipe...

LE HAVRE. *A Lyon, le H. A. C. présentera une équipe assez sérieusement remaniée.*

En effet, Stricane, Bigot, Beck et Saunier seront mis au repos. Par contre, Habera effectuera sa rentrée ainsi que Lutzack.

Ranzoni passera demi aile et Christiansen intérieur gauche.

Qui jouera au centre de l'attaque ? On pense que Nino pourra tenir le poste, à moins que les dirigeants ne fassent confiance au nouveau Nord-Africain Chall dont l'essai depuis un mois a été concluant en équipe réserve.

L'équipe havraise doit prendre le meilleur sur Toulon.

METRE.

Toulon veut causer la surprise

TOULON. — *Rayon, le nouveau capitaine du Sporting Club de Toulon, est loin d'être pessimiste.*

— Bien que notre attaque soit diminuée par les indisponibilités de Lamora et de De Cecco, nous ne partons pas battus contre Le Havre, dit-il.

» Notre défense est solide et si les dieux nous sont favorables, il n'est pas impossible que nous causions une surprise. De toute façon, nous défendrons chèrement notre chance. Et les Havrais s'en apercevront.

» C'est l'ex-Havrais qui tiendra le poste d'avant-centre et il est décidé à s'imposer devant ses coéquipiers de l'an dernier.

GASTINEL.

A LYON, 14 h. 30

LE HAVRE
Ruminsky (1)
Albaneri (2) — Nuevo (3)
Crolle (4) — Shirchin (5) — Luczak (6)
Ranzoni (8) — Christiansen (10)
Habera (7) — Nino (9) — Waloprizek (11)
Fassone (11) — Michel (9) — Tilypski (7)
Maestoni (10) — Sierra (8)
Sabena (6) — Kolman (5) — Rayon (4)
Kolman (3) — Delépine (2)
Raoux (1)
ARBITRE : M. Crémone.
TOULON

A LILLE — NANCY avec Bronée dispose d'un atout maître devant REIMS

NANCY. — Le F.C. Nancy a déjà rencontré sur sa route le stade de Reims en Coupe de France, il y a deux ans, à Metz.

Le match avait pris un caractère si dramatique qu'un supporter nancéien s'écroula raide mort au moment où l'arbitre sifflait un pénalty contre le F.C. Nancy pour une main de Brembilla dans la surface de réparation.

Reims est aussi, il faut bien le dire, la formation que Nancy a rarement réussi à battre, et pourtant c'est souvent contre elle que les Lorrains ont fourni leurs meilleures exhibitions.

Il en a encore été ainsi, il y a quinze jours. De cette rencontre, les Nancéiens ont conservé le sentiment que vaincre ce coriace adversaire n'est pas impossible.

Brembilla et Favre, les deux anciens Rémois, qui sont les cerveaux de l'équipe du président Pinchard, estiment que c'est avec ses armes naturelles, ses qualités de puncheur et d'impétuosité que leur troupe peut vaincre.

Le seul objectif qu'ils ont eu, au cours des séances d'entraînement de cette semaine, a été de soigner la vivacité de la ligne d'attaque et sa promptitude des shots.

Nancy disposera contre Reims, aujourd'hui, d'un atout dont il s'était volontairement privé le 25 décembre, mais dont finalement il a prouvé qu'il ne peut pas se passer : Bronée.

Le Danois, qui se montre actuellement dans une forme qui n'a sans doute jamais été aussi bonne, est capable de décider du sort du match ; non seulement par la précision de ses services, mais aussi et surtout par ses exploits personnels et la vigueur de ses tirs.

S'il joue avant centre, son duel avec Jonquet sera déterminant. Bronée sera alors encadré par les deux travailleurs infatigables que sont Deladerrière et Sellal, tandis que Loza et Bottolier joueront aux ailes le rôle de sprinters et de puncheurs.

On a confiance, à Nancy, dans l'efficacité de cette formation. — Paul PELOT.

Reims a le style "Coupe"

REIMS. — Paul Sinibaldi, qui fut le héros du match Nancy-Reims du 25 décembre, n'est pas ému le moins du monde à la pensée de se retrouver devant les mêmes adversaires aujourd'hui à Lille.

Sans doute pense-t-il, comme son directeur sportif, que deux matches ne peuvent jamais être semblables.

« A Nancy, fait remarquer M. Germain, les Lorrains étaient survoltés par leur public. Ils ont donné ce jour-là leur maximum sans cependant pouvoir nous battre.

» Pourquoi les craindrions-nous davantage cet après-midi où nous serons probablement aussi encouragés qu'eux par le public nordiste ? »

Voilà qui traduit assez bien la confiance régnant au Stade de Reims quelques jours avant de débuter dans cette Coupe de France pourtant si rarement favorable aux Rémois.

Il est vrai que ceux-ci peuvent disposer cette année d'une équipe ayant plus que les précédentes ce qu'on appelle « le style Coupe ».

Les hommes déterminés que sont Appel, Paluch, Bini, Marche, Jonquet, Jacowski, ont en effet modifié insensiblement l'allure générale du onze champenois qu'on sent plus volontaire, plus réaliste qu'autrefois.

Il est probable que l'équipe du Stade de Reims différera très peu de ses devancières. La stabilité reste une de ses caractéristiques. — LARDENOIS.

NANCY
LILLE, 14 h. 30.
Favre (1)
Ludwiczak (2) — Ben Brahim (3)
Nunge (4) — Playmelding (5) — Grandidier (6)
Sellal (8) — Deladerrière (10)
Bottolier (7) — Bronee (9) — Loza (11)
Flamion (11) — Appel (9) — Penvern (7)
Meano (10) — Pierre Sinibaldi (8)
Petitfils (6) — Jonquet (5) — Bini (4)
Marche (3) — Jacowski (2)
Paul Sinibaldi (1)
Arbitre : M. Dufossé.
REIMS

COURTOIS fait sa rentrée devant LES GUINGAMPOIS...

MONTBELIARD. — Le match que Sochaux dispute, à Chartres, contre les amateurs bretons de Guingamp devrait être facile, en principe, pour les hommes de Wartel, bien que l'on apprécie à leur juste mesure les efforts fournis par les amateurs pour réussir en Coupe de bonnes performances devant les professionnels.

Pour cette rencontre, l'entraîneur sochalien a quelque peu modifié sa formation et, pour la première fois, présente une triplette centrale composée d'Humpal, Courtois et Martinez.

Par ailleurs, Dessonnet a laissé sa place dans les buts à Lorius, dont le genou paraît en meilleur état, mais qui, cependant, ne nous a pas semblé complètement guéri.

D'autre part, les deux jeunes ailiers Tellechéa II et Goutheraud, qui ont fait de très bonnes parties à Bordeaux et à Lille, ont été remis à la disposition du F.C. Autos-Peugeot, qui disputera une rencontre de Coupe de France corporative.

Malgré ces modifications, les Sochaliens sont assez bien armés pour donner une leçon de football à leurs adversaires bretons. — Ph. VOURRON.

A CHARTRES

SOCHAUX. — Lorius ; Janczewski, Racinsky ; Chabot, Tellechea I, Heine ; Gardien, Humpal, Courtois, Martinez, Jacques.

GUINGAMP. — Flick ; Gabillard, Delmonte ; Cojan, Paranthoen, Llito ; Begars, Belin, Garcia, Delacroix, Relland.

Comptez-vous onze

A ANGERS

STADE FRANÇAIS. — Crosland ; Bican, Drouet ; Arnaudeau, Pascual, Vernier ; Sesia, Laborde, Guttierez Rodriguez, Favre.

STADE QUIMPEROIS. — Loubodin ; Breton, Bois ; Francois, Celton, Person ; Carlou, Poupon, Gourjaouen, Fojch, Le Goulm.

A TOURS

ROANNE. — Lagneau ; Riboulet, Plumereau ; Amar, Farrat, Martellino ; Boyer, Boudjemas, Zaremba, Navarro, Sacussi.

CAEN. — Dambach ; Sambuchi, M. Lemonnier ; Rydzock, Kergal, De Comière ; A. Lemonnier, Scola, Guillard, Mercier, Coader.

A ORLEANS

BRUAY. — Lefebvre ; Scieczyck, Cauchoteux ; Duhamel, Bon, Idzack ; Francois, Jesuita, Cybujoki, Lage, Morcinack.

SAINT-GAUDENS. — Castaneda ; Conque, Baldizzone ; Ojié, Baezza, Mouret ; Sainte, Munjon, Troullier, Casteix, Caubère.

A CAEN

NŒUX. — Lassens ; Fabiszack, Légalité ; Thomaszewski, Zymmi, Parent ; Colain, Pelcat, Kubacki, Schulz, Baelet.

C.S.J.B. ANGERS. — Moureau ; Le Juge, Talec ; Tournade, Quiniou, Gil ; Rochard, Marie, Perrin, Combot, Laigre.

A NEVERS

ORLEANS. — Braconnier ; Blenyenu, Bedu ; Peiro, Teyssevres, Zeggaye ; Allard, Jamain, Beautance, Hamon, Grégoire.

LE PUY. — Oriol ; Blanc, Jacquelin ; Lenhot, Brenas, Valero ; Prado, Garcia, Droesto, Crosignani, Brunel.

A BLOIS

LORIENT. — Vidal ; Goullion, Badoil ; Komolka, Auffret, Abautret ; Le Ny, Vinsonneau, Briand, Agostino, Duot.

LE PERREUX. — Balay ; Ferrière, Loison ; Capron, Taravella, Thomas ; Marion, Bortolini, Duport, Ranciflon, Escasavage.

CANNES est au complet

CANNES. — C'est avec un grand plaisir que l'entraîneur cannois Tony Marek a constaté à l'entraînement que ses effectifs étaient au complet et qu'il pourrait donc compter à Grenoble sur la totalité de ses éléments.

Et c'est ce qui fait penser que les footballeurs des Hespérides réussiront, sur le terrain du F.C. Grenoble, à se qualifier pour les 16e de finale. — J. D.

Un moral en 48 heures

AMIENS. — En quarante-huit heures, M. Riou, le nouvel entraîneur amiénois aura réussi ce miracle de donner aux pros picards un moral tout neuf.

Amiens n'ignore pas que sa tâche, en face de Cannes, sera difficile, mais l'adversaire, pour coriace qu'il soit, n'est pas invincible. En octobre dernier, les Picards ne le battirent-ils pas très nettement ?

Bourson et ses hommes ont, du reste, promis que ce match marquerait le début de leur redressement. Acceptons-en l'augure.

Maurice GEST.

A GRENOBLE

CANNES. — Altavelle ; Fornetti, Lerda ; Tabti, Emmanuelli, Pons ; Beraudo, Scolary, Noël Sinibaldi, Lushta, Grattarola.

AMIENS. — Capart ; Salmbier, Hérouard ; Bourson, Uchart, Haiduin ; Deléglise, Proust, Qualno, Wattebled, Carré.

Comptez-vous onze

A BESANÇON

NICE. — Germain ; Firoud, Gaillard, Rossi, Miadonnel, Belver ; Rollando, Gallard, Skocen, Carré, Serone.

SEDAN. — Roman ; Nicolas, Kuzmir ; Elloy, Screck, Tchecokey ; Chrétien, Carpentier, Duganquez, Martin, Mathieu.

A CHATEAUROUX

VICHY. — Baud ; Reisdorffer, Sarkissian ; Blon, Hassen, Gerenton ; Cazot, Kula, Morel, Boudier, Lorut.

VERNON. — Renaudin ; Gesegnet, Vyseur ; Avice, Asselin, Usubelli ; Stephan, Warin, Leroy, Stani, Allais.

A SAINT-QUENTIN

ROUEN. — Da Silva ; Wicart, Leroux ; Blondel, Besse, Camberlin ; Sajette, Prouff, Verchier, Sucré, Croquet.

F.C. STRASBOURG. — Lio ; Flac, Kugel ; Hermann, Gardon, Schmitt ; Diroff, Trautmann, Keller, Weindling, Mahmer.

AU MANS

NANTES. — Gorins ; Cauwelier, Subileau ; Heil, Kazmierzack, Devallan, Scullier, Staho, Gérard, Vreken, Delporte.

BELFORT. — Claudel ; Meyer, Gérard ; Bryk, Maroni, Martin ; Castellani, Cario, Torno, Djilali, Sarrieux.

AU HAVRE

VALENCIENNES. — Witkowski ; Cohen, Boucly ; Guéry, Blazyck, Minel ; Weichert, Equipart, Vrand, Leturgeon, Goffard.

MONTREUIL. — Mercier ; Marlo, Lecomte ; Lecugy, Jean Lefort, Pierre Lefort ; Blondin, Philippe, Traska, Roulé, Grazide.

A ROUEN

TROYES. — Gaspard ; Thuasne, Czapski ; Toris, Ben Amar, D'Hondt ; Glovacki, Persini, Wallendorf, Guiteun, Campiglia.

VIESLY. — Arthur Delsart ; Georges Delsart, Renard ; Descamps, Depreux, Sotière ; Canonne, Mercier, Caron, Kuroski, Cluchard.

A TROYES

RENNES. — Rouxel ; Hennequin, Sellin ; Battistella, Guérin, Mansat ; Lachèze, Rabstejneck, Cousin, Grumellon, Tavier.

PONT-DE-CHERUY. — Berger ; Seillet, Fondis ; Cilia, Fournet, Papzonakis ; Bossy, Aurelle, Ruffino, Perret, Fernandez.

A RENNES

LENS. — Develvère ; Rodzielski, Mellul ; Anest, Gouillard, Ourdouillé ; Kriske, Gallis, Ludo, Rallot, Iskierka.

LA BASTIDIENNE. — Pinto ; Koulitchenko, Vidoretta ; Bakrim, Passanante, Menedez ; Brisstuad, Taisson, Bordes, Guenea, Hojas.

A STRASBOURG — METZ devra se méfier des LYONNAIS et surtout d'HEISSERER

METZ. — Les Messins attendent beaucoup de leur match contre Lyon en Coupe de France. Aussi l'ont-ils préparé minutieusement. Après sa semi-victoire contre Bordeaux, le onze messin a retrouvé le goût à la vie. Aussi voudrait-il continuer l'année comme il l'a commencée.

Est-ce possible ? Certainement, déclare-t-on maintenant dans la plupart des milieux sportifs, même dans ceux qui étaient les plus pessimistes.

— Lyon n'est certes pas un adversaire à dédaigner, mais il est à la portée de notre équipe, déclarent unanimement tous les supporters.

C'est certain. Encore faut-il se méfier des matches dits « faciles ». Assurément Metz, au cours des trois dernières saisons, a débuté en Coupe de France avec des adversaires plus dangereux que Lyon. Mais ce n'est pas une raison pour perdre le sens des réalités.

Oscar Heisserer, capitaine-entraîneur des Lyonnais, revient jouer devant son public avec ses nouveaux poulains. Les Strasbourgeois aiment toujours leur « Oscar national ». Ils voudront le lui prouver en encourageant ses efforts et ceux de sa formation. Aussi les Messins ne doivent-ils pas compter sur les encouragements du public.

Par ailleurs Heisserer voudra se surpasser personnellement. Il en a d'ailleurs pris l'engagement.

Eliminer Metz et faire une belle carrière en Coupe avec Lyon, serait pour l'ex-capitaine de l'équipe de France un exploit qui rehausserait le prestige de son équipe auprès du public lyonnais.

Pour toutes ces raisons, Metz n'a pas gagné d'avance. Si les Lorrains veulent enlever leur qualification, ils devront se livrer à fond car eux aussi joueront à Strasbourg une très grosse partie, une partie dont le résultat aura du reste sa répercussion sur le championnat.

Les deux entraîneurs messins ont fait confiance à l'équipe qui a fait match nul à Bordeaux. Et c'est la logique même.

Robert FARIA.

STRASBOURG, 14 h. 30

METZ
Val (1)
Wahl (2) — Guthmuller (3)
Battistou (4) — Goglio (5) — Stroglia (6)
Hansen (8) — Cisowski (10)
Baillot (7) — Borkowski (9) — Genet (11)
Ferrier (11) — Duproz (9) — Scallon (7)
Tichy (10) — Lauer (8)
Heisserer (6) — Grimonpont (5) — Azzounz (4)
Piletta (3) — Moschia (2)
Gorenstein (1)
Arbitre : M. VOGT.
LYON

A TOULOUSE — *L'équipe fantasque du Racing devrait vaincre sans difficulté*

A ne considérer que le classement actuel des deux adversaires, un match Racing-Club de Paris-Alès apparaît comme une simple formalité. Y a-t-il une commune mesure entre le sixième de la 1re division et le huitième de la 2e division ?

Même en tenant compte de tous les aléas du sport d'équipe, l'observateur impartial est obligé de conclure à la supériorité des Parisiens.

Le Racing ne compte pas néanmoins sur une victoire écrasante. Ses dirigeants savent que l'équipe dont ils ont la charge est assez fantasque.

Ils l'ont vue dimanche dernier en difficulté contre les Sétois : c'est suffisant pour les inciter à la prudence.

Le Racing semble pourtant promis à une fin de saison satisfaisante. D'abord parce que c'est dans la tradition, ensuite parce que le retour de Lamy a permis de reconstituer le bloc défensif des meilleurs jours, et enfin parce que Tessier est remis sur pied.

Est-ce attribuer trop d'importance à la réapparition de Lamy de dire qu'elle a un effet salutaire sur l'arrière-défense du Racing ?

Lamy subit trop souvent le sort des footballeurs au style sobre : s'ils sont méconnus du profane ou du spectateur superficiel, ses mérites n'en sont pas moins réels.

Salva est enfin touché par la grâce, Vignal n'a pas à se plaindre : il est bien gardé.

Les perspectives sont moins brillantes en ce qui concerne la ligne d'attaque. Si Tissier est, de nouveau, à son poste, il n'a pas recouvré toute sa mobilité, de même que Gudmundsson reste dans une certaine mesure un « inadapté », de même que Moreel a perdu sa pointe de vitesse et son shot, de même encore qu'une santé précaire joue de mauvais tours à Quenolle.

Toutes ces considérations conduisent naturellement à la conclusion que le Racing, bien armé pour défendre son but, possède en compensation une ligne d'attaque actuellement perfectible.

Que dire de la formation alésienne ? Elle est équilibrée, tellement bien équilibrée qu'elle compte le même nombre de buts à son actifs qu'à son passif, soit 26.

Toutefois, si le jeu d'ensemble témoigne d'une bonne technique, le manque de véritables animateurs se fait sentir, et limite le rendement. Ce qui décidera, probablement, du dénouement de la rencontre à Toulouse.

ALES n'a pas l'embarras du choix

ALES. — Pour ne pas faillir à la tradition, dame Coupe a désigné à l'équipe alésienne un adversaire de choix.

Les Cévenols espèrent rencontrer un adversaire qui ne « flambera » pas trop. Ainsi, leur volonté et leur courage aidant, ils pourront tirer favorablement leur épingle du jeu.

Les Olympiens présenteront leur équipe habituelle. Il est vrai que l'entraîneur Dedieu n'a pas l'embarras du choix. — ROUSSEL.

TOULOUSE, 14 h. 30

RACING
Vignol (1)
Grillon (2) — Salva (3)
Grizzetti (4) — Lamy (5) — Lemaître (6)
Tessier (8) — Gudmundsson (10)
Gabet (7) — Courteaux (9) — Moreel (11)
Richardot (11) — Nanus (9) — Alpteg II (7)
Gergotich (10) — Peynaud (8)
Mirouze (6) — Lesaignoux (5) — Pater (4)
Mura (3) — Galy (2)
Pons (1)
ARBITRE : M. Panavières.
ALÈS

A CANNES — DARD, WAGNER font leur rentrée à Marseille contre Monaco

MARSEILLE. — L'exhibition de l'O.M. devant le Stade-Red Star, qui était privé de cinq titulaires, n'a pas apporté la preuve qu'il avait retrouvé ce fameux équilibre recherché depuis le début de la saison.

Aussi, ce n'est pas sans appréhension que les Olympiens, dont l'équipe a été remaniée une fois encore à la suite de la blessure de La Paz, se sont rendus à Cannes.

Il s'agit pour eux d'y rencontrer une formation de division inférieure, certes, mais d'une formation redoutable par les éléments qui la composent.

Pour parer à toute surprise, Gusti Jordan a fait à nouveau appel à Mercurio, Wagner, Georges Dard et Bolano auxquels il a rarement refusé sa confiance.

Bouchouk est toujours blessé. Quant à David, il n'est pas admis dans un match de ce genre puisqu'il a disputé une rencontre de Coupe avec Nîmes.

Tony TEMPESTI.

Monaco jouera sa chance

MONACO. — L'astucieux entraîneur monégasque Jean Batmale a fait entraîner son équipe vendredi matin au stade des Hespérides à Cannes, c'est-à-dire sur la pelouse où elle défendra sa qualification aujourd'hui pour les 32e de finale de la Coupe contre l'Olympique de Marseille.

Cette rencontre éliminatoire sera-t-elle marquée par une surprise ? L'Olympique de Marseille annonce son équipe au grand complet, mais l'on peut être assuré que les Monégasques joueront leur chance crânement, sans être le moins du monde intimidés par la notoriété de leurs adversaires. Et leur vitesse offensive jettera souvent le désarroi dans les lignes arrières olympiennes.

Jacques DARFEUIL.

A CANNES
Stade des Hespérides

MARSEILLE
Libérati
Dahan — Salem
Scotti — Rodriguez — Haddad
Robin — Mercurio
G. Dard — agner — Bollano
Viora — Ruff — Payan
Pinty — Orengo
Bialozyk — Claustrat — Repka
Flak — Mattey
Caille
MONACO

A BORDEAUX — SÈTE à l'habitude des matches difficiles

S'il est une équipe française que la Coupe de France a mise en valeur, c'est bien celle du Football-Club de Sète.

Pendant une dizaine d'années, soit de 1920 à 1931, sous l'impulsion de l'Anglais Gibson, l'homme aux jambes torses, l'équipe des Dauphins joua un rôle extrêmement brillant dans la Coupe.

Elle n'en est plus là maintenant, c'est bien certain. Tout de même, elle n'a pas encore désarmé.

La voici prête à se lancer une fois encore dans la mêlée. Le sort lui a donné comme adversaire le Racing Club d'Arras, ce qui n'est pas pour lui déplaire.

La perspective d'avoir à jouer contre les Arrageois au stade vélodrome de Bordeaux lui sourit doublement, car l'an dernier, sur cette même pelouse, elle a éliminé le Havre Athletic Club, et c'est de bon augure.

Autant qu'on a pu en juger dimanche dernier au Parc des Princes, la formation des Dauphins, bien mal classée dans le Championnat de France professionnel, est en droit de s'insurger contre le sort. Sans être, à proprement parler, digne de tous les honneurs, elle joue un football assez plaisant.

Ses vedettes, qui ont nom Foix, Ujlaki, Mihoubi, lui donnent une assise que lui envieraient bien des clubs.

L'habitude des rencontres difficiles lui sera d'ailleurs profitable aussi.

A BORDEAUX
au Stade Vélodrome

SETE
Pons
X... — Mihoubi
Galibert — Foix — Arribi
M'Jid — Friederich
Ujloki — Alemp — Fontaire
X... — Stanis — X...
Artus — Souillard
Delvincourt — Bray — Joan
Laniez — Pronier
Théry
ARRAS

LIMOGES a peu d'espoir

LIMOGES. — *« Contre une équipe de seconde division, par exemple, Limoges aurait pu espérer vaincre. Contre Starsbourg qui vient de tomber Toulouse, nos espoirs en une victoire sont faibles », constate avec amertume le supporter limousin.*

Le Limoges F. C. aurait mérité plus d'indulgence du sort. C'est une équipe aux éléments très jeunes, rapides, entreprenants et possédant une technique excellente que leur a indiquée Roland Lefebvre, ex-joueur du C.A.P.

On n'a guère pu jusque-là juger de la défense des leaders du championnat du Centre-Ouest qui ont gagné tous leurs matches cett esaison par des écarts de score considérables.

Mais Lefebvre considère que son « onze » peut se comporter de belle manière.

André SOULIER.

A SAINT-ETIENNE

STRASBOURG. — Bebris ; Hauss, Wieschaller ; Legagnona, Wavriniac, Vanags ; Perruchoud, Dickert, Waechter, Woehl, Cisneros.

LIMOGES. — Duché, Courivaud, Pensont, Kempa, Lefèvre, Lacorre ; Chailais, G. Berthaud, Voisin, Ratier, R. Berthaud.

MONTPELLIER "cravachera..."

MONTPELLIER. — *Le S. O. Montpellier connaît bien la Coupe, ses caprices et ses tentations, puisque, jadis, elle lui réserva ses faveurs.*

Sur le papier, l'équipe des amateurs de Dieppe paraît inférieure aux pros. Mais Montpellier sait fort bien que rencontrer une équipe amateur en Coupe n'est pas une affaire de tout repos. Néanmoins, les joueurs somistes sont confiants.

— Depuis quelque temps, nous jouons tous les dimanches un match de Coupe, car nous « cravachons » pour sortir de la zone dangereuse. Alors, cela ne nous changera guère, disent-ils. »

Le onze qui a fort bien joué devant Reims ne subira qu'une seule modification : l'inter Thomas, sous les drapeaux et qui se trouve sous l'effet de ses piqûres antitétanique, est indisponible : il sera remplacé par l'amateur Odin.

René ROLLAT.

A CHALON-sur-SAONE

MONTPELLIER. — Bykadoroff ; Desmaret, Roussy ; Samzun, Cazorla, Salvage ; Bernou, Toscanelli, Mateo, Odin, Sboralsky.

DIEPPE. — Borey ; Marque, Landais ; Renaud, Perchey, Caron ; Thierry, Canoville, Kramanach, Povolny, Collin.

BORDEAUX sans Libar

BORDEAUX. — Les Girondins iront à Marseille s'expliquer avec les amateurs de Gueugnon.

Les Girondins, qui ne peuvent faire jouer Libar, marié depuis jeudi seulement, aligneront une ligne d'attaque solide, réintégrant Mustapha et Meynieu comme inters et aussi Persillon, qui réapparaît à l'aile droite.

Mérignac reprend, lui aussi, sa place d'arrière. Accoupié à Garriga, il donne le maximum de sûreté à Deporter, qui connaît un retour de forme étincelant.

Gueugnon va se heurter, de la sorte, à une équipe puissante qui, ne mésestimant point la valeur des amateurs, saura se mettre à l'abri des surprises. — Gaston TALAZAC.

A MARSEILLE

BORDEAUX. — Depoorter ; Garriga, Mérignac ; M'Barek, Swialek, Gallice ; Persillon, Mustapha, Kargu, Meynieu, De Harder.

GUEUGON. — Bonnamy ; Sarot, Ogiba ; Villette, Borot, Masson ; R. Churlet, Federici, E. Churlet, Badet, Vanden.